

Les Cahiers du **CEIDEF**

**L'action communautaire
auprès des familles**

sous la direction
de Vicky Lafantaisie
et Carl Lacharité

LES CAHIERS DU CEIDEF

L'action communautaire auprès des familles

sous la direction
de Vicky Lafantaisie
et Carl Lacharité

mai 2025



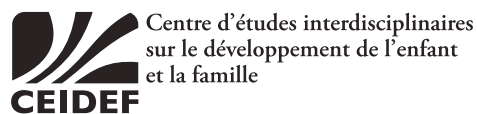
L'action communautaire auprès des familles

sous la direction de Vicky Lafantaisie et Carl Lacharité

© 2025 CEIDEF/UQTR

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition de mentionner la source de la manière suivante :

Lafantaisie, V., & Lacharité, C. (2025). L'action communautaire auprès des familles. Dans *Les Cahiers du CEIDEF* (vol. 9). Trois-Rivières, QC : CEIDEF/UQTR.



CEIDEF
Département de psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
CANADA

819-376-5156
www.uqtr.ca/ceidef/

Le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF) est un centre de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) qui regroupe des chercheurs provenant de différents départements. Le centre jouit d'une réputation internationale et développe de nombreux partenariats avec les milieux académiques, institutionnels et communautaires.

ISBN 978-2-924451-30-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-924451-31-1 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Canada, 2025

La rédaction de ce texte a été rendue possible grâce au soutien financier du Groupe de recherche Action communautaire et Familles (GRACeF).

Les éditions



publication réalisée
par Les éditions CEIDEF

comité de lecture

Michel Boutanquoi
(Université Franche-Comté)
Julie Lefebvre (UQTR)

Judith Poirier
(Fédération québécoise des
organismes communautaires
Famille)

révision linguistique

Karine Morin



Le Groupe de recherche
et d'intervention auprès des enfants
vulnérable et négligés (GRIN)
participe financièrement
à la production des Cahiers du CEIDEF.

Les Cahiers du CEIDEF

Les Cahiers du CEIDEF constituent une collection de publications consacrées à des sujets reliés à la vie familiale, l'enfance, l'adolescence, la parentalité, la conjugalité et l'environnement sociopolitique entourant les familles.

Le but des Cahiers est de mettre en valeur les connaissances tirées de la recherche sur ces sujets, notamment en sciences humaines et sociales, en sciences de la santé et en sciences de l'éducation. Cette mise en valeur vise en particulier les travaux des chercheurs, des étudiants et des partenaires de milieux de pratique associés au Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF). Des travaux provenant de collaborateurs externes peuvent aussi faire l'objet d'un numéro des Cahiers. La mission de transfert de connaissances des Cahiers touche principalement un auditoire composé de professionnels (en formation ou en exercice), de gestionnaires d'établissements ou d'organismes, d'agents de planification et de mise en œuvre de politiques sociales et de décideurs publics.

Auprès de cet auditoire, les Cahiers visent trois objectifs spécifiques :

- ❖ **Diffuser des connaissances** sous forme de synthèses de la documentation et d'analyses de faits saillants sur un thème particulier, synthèses et analyses pouvant s'avérer pertinentes pour les acteurs de terrain;
- ❖ **Proposer une réflexion**, appuyée sur une argumentation étoffée et portant sur un thème particulier, réflexion qui ouvre de nouvelles perspectives ou explore des perspectives moins connues à propos de ce thème et qui suscite une mise en question ou un regard critique concernant les pratiques sociales actuelles;
- ❖ **Décrire, analyser des pratiques sociales** reliées à un thème particulier de façon à faire apparaître leurs fondements, leurs enjeux et leurs effets. Ces pratiques peuvent relever d'un large spectre d'actions cliniques/thérapeutiques, éducatives, psychosociales, mais aussi d'actions reposant sur une logique de développement des communautés (ou développement social local), de santé publique ou de politique publique.

Les Cahiers du CEIDEF

Sujets traités par les précédents Cahiers du CEIDEF :

- 1 Participation des parents et services de protection de l'enfance**
Carl Lacharité — janvier 2015
- 2 Quelques figures de proue du mouvement communautaire famille**
Andrée Rivard — novembre 2015
- 3 Penser la parentalité au Québec : un modèle théorique et un cadre conceptuel pour l'initiative Perspectives parents**
Carl Lacharité, Tamarha Pierce, Sylvie Calille, Marleen Baker et Maxime Pronovost — décembre 2015
- 4 La perspective des parents sur leur expérience avec de jeunes enfants : une recherche qualitative reposant sur des groupes de discussion dans le cadre de l'initiative Perspectives parents**
Carl Lacharité, Sylvie Calille, Tamarha Pierce et Marleen Baker — mai 2016
- 5 L'ethnographie institutionnelle : une approche critique de la recherche sur les rapports entre les personnes et les institutions**
Carl Lacharité — juin 2017
- 6 « Être une bonne mère » : représentations de la maternité dans deux magazines canadiens sur l'art d'être parent**
Mireille Lalancette et Patricia Germain — mars 2018
- 7 Point de vue du milieu de garde face aux signalements de la maltraitance**
sous la direction d'*Annie Stipanovic et Carl Lacharité* — juin 2020
- 8 Vulnérabilités et familles**
sous la direction de *Carl Lacharité et Tristan Milot* — septembre 2021

Table des matières

Introduction

Engagement et défis des organismes
qui portent l'action communautaires auprès des familles 1

Chapitre 1

Que font les organismes communautaires du secteur Famille
auprès des tout-petits québécois et de leurs parents? 7

Chapitre 2

La participation des parents dans les milieux communautaires Famille :
une conceptualisation autour de pratiques d'engagement diversifiées 24

Chapitre 3

Améliorer les conditions de travail et la reconnaissance des OCF : des pistes
de solution qui prennent en compte la nature systémique des enjeux 43

Chapitre 4

Devenir solide et ouverte : développer sa sagesse pratique dans les
communautés de pratique en action communautaire autonome Famille 62

Chapitre 5

Les Maisons des familles en France : les familles au centre 79

À propos des autrices et auteurs 88

Introduction

Engagement et défis des organismes qui portent l'action communautaire auprès des familles

Vicky Lafantaisie, Carl Lacharité, Sarah-Maude Beauregard et Maude Sauvé

L'action communautaire Famille est majoritairement portée par le réseau des organismes communautaires Famille (OCF) au Québec. Une récente enquête de l'Institut de la statistique du Québec (Groleau et François, 2024), commandée par le ministère de la Famille, indique que ce réseau regroupe 278 organismes. La reconnaissance du statut d'OCF par ce ministère repose sur certains critères : être un organisme à but non lucratif; établir des liens avec la communauté; entretenir une vie associative; et être libre de sa mission, de son mode de gestion, de ses activités et de ses approches d'intervention. Malgré leur rôle dans le développement des familles, qui est jugé essentiel par les personnes qui œuvrent dans les OCF, l'action communautaire autonome Famille (ACAF) reste peu étudiée. Néanmoins, certain·e·s chercheur·euse·s se sont penché·e·s sur l'histoire du mouvement ayant donné lieu à l'ACAF, le rôle des organismes qui portent cette action communautaire, leurs retombées dans la société québécoise et le rayonnement de ce modèle d'action à l'extérieur du Québec.

Une brève histoire de l'action communautaire autonome Famille au Québec

En 2015, l'historienne Andrée Rivard a réalisé une étude sur l'évolution du mouvement de l'ACAF de 1930 à nos jours. Cette étude est basée sur une série d'entrevues avec les personnes pionnières du mouvement d'ACAF qu'elle a appelées des figures de proue ainsi que sur une analyse documentaire. Cette historienne retrace les origines de cette forme d'action au cours des décennies 1930 et 1940 dans les initiatives portées par des mouvements sociaux progressistes liés à des organisations citoyennes catholiques. En effet, dans la société québécoise d'après-guerre, la plupart des services sociaux, éducatifs et sanitaires étaient pris en charge par des congrégations religieuses (majoritairement) catholiques. On voit cependant émerger des associations laïques qui regroupent des bénévoles, principalement des femmes, animées par les valeurs religieuses de l'époque. Des mouvements de jeunesse ouvrière et de jeunesse étudiante catholique font leur apparition. Le creuset de la Révolution tranquille s'est formé sous l'action de ces personnes artisanes (Piché, 1999). En outre, l'organisme École des parents, fondé par Claudine et René Vallerand, tirait son inspiration du mouvement laïc français reposant sur des valeurs elles-mêmes issues d'une anthropologie catholique.

Par ailleurs, Rivard (2015) souligne que, à partir des années 1950, la vision de la famille a changé, ce qui a mené à la création d'organismes « familialistes » valorisant l'épanouissement individuel des familles. Bien que le mouvement religieux ait influencé la création de ces organismes, ceux-ci ont été également façonnés par les aspirations tirées de modèles émergents centrés sur l'action sociale et le développement des communautés. Ce mouvement a entraîné la création des Unions de familles (UF) qui, en 1958, amorcent la création d'une fédération. Celle-ci, la Fédération des Unions de familles (FUF), voit le jour en 1961.

Les UF sont issues des Écoles de parents et des Association de parents et maîtres qui avaient comme objectif d'améliorer les rapports entre les éducateur-trice-s et les parents. À cet objectif, elles ajoutent une finalité plus large centrée sur le soutien et les actions politiques dont la visée est l'amélioration des conditions de vie des familles. Le terme "Union", un anglicisme, reflète le vocabulaire syndical de l'époque (les syndicats s'appelant littéralement des "unions") et affirme une volonté de s'inscrire à l'intérieur du mouvement global de transformation sociale de la société québécoise. La FUF, quant à elle, est un organisme de représentation tout autant que de services dont la mission est de porter à un niveau provincial les visées de réforme sociale portées par ses membres.

Au Québec, comme dans plusieurs autres pays occidentaux, la décennie des années 1960 est caractérisée par une importante expansion économique faisant place à de grandes réformes politiques. L'État québécois se réapproprie alors les pouvoirs, la mise en place et la gestion des services sociaux, d'éducation et de santé. Cette responsabilisation entraîne la mise en place de la fonction publique moderne de l'État québécois tel qu'on la connaît aujourd'hui. Ces années sont aussi caractérisées par un déclin de la pratique religieuse dans la société québécoise et par l'arrivée des femmes sur le marché du travail et, surtout, leur maintien dans ce marché une fois qu'elles deviennent mères. Les valeurs individuelles comme l'épanouissement et le bien-être matériel sont alors fortement véhiculés, bien que certaines valeurs collectives demeurent comme le droit des femmes et le syndicalisme. Dans cette foulée, le ministère des Affaires sociales est créé en 1971. Celui-ci met en place le régime d'allocations familiales. L'État adopte une vision de la santé qui englobe les initiatives de services de santé communautaire qui vont au-delà du modèle hospitalier. Cette orientation permet la création d'organismes publics offrant des ressources communautaires (p. ex., les centres locaux de services communautaires [CLSC]). Cette mouvance étatique qui s'est étendue jusqu'à la fin des années 1990 a contribué à une forme de reconnaissance publique de l'action communautaire qui a été formalisée en 2001 dans d'une politique gouvernementale d'action communautaire, définissant l'action communautaire et l'action communautaire autonome, et précisant le rôle de l'État dans le soutien des initiatives issues de celles-ci (Drouin-Busque, 2001). Cette politique est considérée comme un tournant historique pour le mouvement d'action communautaire autonome. Rivard (2015) souligne que le mouvement de l'ACAF a été profondément impacté par ces changements, notamment sur le plan identitaire. En effet, dans la foulée de l'année internationale de la famille en 1994, l'appellation *union de familles* a peu à peu cédé sa place, à une diversité de noms, dont les principaux sont *maison de la famille* et *maison des familles*. Devant la diversité de nouveaux patronymes, l'expression *organisme communautaire Famille* a constitué l'aboutissement d'une démarche identitaire collective. Celle-ci s'est officialisée en 2002 par le changement de nom de la *Fédération des unions de familles* devenant l'actuelle *Fédération québécoise des organismes communautaires Famille*.

Les familles qui fréquentent les OCF

D'entrée de jeu, il est important de préciser que, malgré certaines croyances (Gauthier, 2022), les OCF sont destinés à être fréquentés par l'ensemble des familles et pas seulement celles désignées comme étant vulnérables.

Principales problématiques rencontrées par les familles fréquentant des OCF

L'enquête menée par Groleau et François (2024) montre toutefois que certaines problématiques amènent les familles à fréquenter les OCF; que ce soit de leur

propre initiative ou sur la recommandation d'une intervenante¹ du réseau public de la santé et des services sociaux. Les problématiques les plus courantes rencontrées par les familles sont l'isolement social ainsi que les préoccupations à l'égard du développement de leurs enfants et de leur relation avec ceux-ci. Les problèmes de santé mentale d'un parent et la précarité socioéconomique sont deux autres situations courantes chez les familles qui fréquentent les OCF. Finalement, plusieurs vont vers les OCF en raison de leurs difficultés à accéder aux services publics.

Plus du tiers des personnes répondantes de l'enquête de Groleau et François (2024) mentionne que de 1 % à 10 % des familles qui recourent aux services de leur OCF ont soit :

- 1) un membre de la famille en situation de handicap;
- 2) un enfant ayant des besoins particuliers;
- 3) vécu un parcours d'immigration. Pour finir, le tiers des organismes accueillerait une ou plusieurs familles issues des communautés autochtones.

La pandémie et le stress vécu par les familles fréquentant les OCF

Plusieurs parents fréquentant les OCF, principalement les mères, indiquaient vivre beaucoup de stress avant même la pandémie, notamment en lien avec la conciliation famille-travail, le manque de soutien et la précarité sociale. Certaines femmes racisées vivaient un stress supplémentaire en raison du racisme dont elles étaient victimes (ROCFM, 2021). Les OCF étaient alors vues comme des lieux favorisant une meilleure gestion du stress, de par leur offre d'espaces de discussion et d'échange.

La pandémie de COVID-19 a créé un stress supplémentaire pour ces familles, en plus de les priver d'accéder aux OCF en tant qu'endroit où se déposer. En effet, en raison de l'imposition de mesures sanitaires, les organismes ont été forcés de fermer leurs portes pendant quelques mois, après quoi ils ont pu reprendre leurs activités dans le respect des consignes sanitaires. À ce moment, l'accompagnement était plus souvent offert en ligne et par téléphone. Plusieurs travailleuses des OCF rapportent que le milieu de vie n'était plus présent et que l'accueil des nouvelles familles était beaucoup plus difficile (ROCFM, 2021). Celles-ci mentionnent aussi que les familles étaient plus isolées et stressées pendant la pandémie et qu'elles ont constaté une augmentation des signalements à la Direction de la protection de la jeunesse ou au Service de police de la Ville de Montréal (ROCFM, 2021).

Les OCF, déjà reconnus pour leur créativité, leur potentiel à s'adapter et leurs habiletés à innover (Mailloux, 2019), ont fait preuve d'une grande résilience pendant la pandémie, période qui a entraîné une augmentation de la charge de travail en imposant notamment une réorganisation des activités, la mise en place de mesures de protection ainsi que l'apprentissage et la réalisation de nouvelles tâches (Couturier et Fortin, 2021; Nicolas *et al.*, 2022; ROCFM, 2021). Ce portrait rapide permet de montrer la diversité des besoins en évolution constante auxquels les OCF répondent.

¹ Comme la grande majorité des personnes qui œuvrent dans les organismes communautaires du secteur Famille s'identifient comme des femmes, le féminin inclusif sera utilisé dans l'ensemble du cahier : les termes *travailleuses*, *intervenantes* et *salariées* désigneront donc à la fois les hommes, les femmes, les personnes non-binaires et autres.

Les enjeux pour les travailleuses

Les recherches réalisées par Gauthier (2022) et Lafantaisie *et al.* (2023) nous éclairent sur les différents enjeux rencontrés par les travailleuses des OCF et sur ce qu'elles retirent de leur travail. Parmi les enjeux, on note, sans grande surprise, une précarisation des travailleuses en raison du sous-financement des OCF. Certaines mentionnent les compromis qu'elles font en lien avec leurs conditions de travail afin d'offrir un accompagnement suffisant aux familles. En effet, l'augmentation du salaire des travailleuses vient avec une réduction des activités et du temps offerts aux familles. Cette situation est parfois difficile pour les membres du personnel des OCF, qui doit jongler entre leur désir d'aider et leur besoin de disposer d'un salaire qui leur permet de vivre adéquatement (Gauthier, 2022). Un deuxième enjeu important concerne le manque de reconnaissances des OCF par l'État, les partenaires et la population générale. En plus du sous-financement que cet enjeu génère, les travailleuses remarquent une dévalorisation de l'approche propre aux OCF et donc de leur travail, notamment par leurs partenaires du réseau (Lafantaisie *et al.*, 2023). Malgré cela, plusieurs mentionnent qu'elles aiment leur travail dans le communautaire et que ce milieu de vie auquel elles se sentent appartenir est source de plaisir et de fierté, car les actions qu'elles posent dans le cadre de la mission de leur OCF s'accordent avec leurs propres valeurs. Les liens créés entre elles et avec les familles leur rappellent d'ailleurs un esprit familial dans lequel elle trouve entraide, soutien et valorisation.

Les retombées de l'action communautaire autonome Famille (ACAF)

Sur les parents...

Les retombées de l'ACAF sur les parents sont nombreuses. En effet, les OCF travaillent principalement avec les parents, considérés comme les principaux éducateurs de leurs enfants. La recension des écrits réalisée par Lacharité *et al.* (2020) indique que ce modèle d'action auprès des familles favorise le développement du pouvoir d'agir des parents, notamment en améliorant leur estime de soi, leurs compétences et leurs pratiques parentales. L'engagement des parents dans un OCF contribue également à leur réinsertion professionnelle, en plus de leur permettre de créer des liens d'amitié et de briser l'isolement social. Sur ce dernier point, nombre de mères qui fréquentent un OCF rapportent que ces lieux permettent de réduire le stress vécu en offrant un espace de discussion avec d'autres personnes vivant des enjeux similaires (ROCFM, 2021). De plus, le bris de l'isolement est particulièrement important pour les familles immigrantes, qui se retrouvent souvent seules à leur arrivée au Québec. En bref, une retombée importante de l'ACAF pour les parents concerne le développement du capital social. D'autres effets sont recensés dans des initiatives à l'étranger qui s'apparentent au modèle québécois, comme une meilleure expression des besoins par les parents et une diminution des situations d'abus et de négligence envers les enfants de dix ans et moins (Lacharité *et al.*, 2020).

Sur la communauté...

Puisqu'ils sont ancrés dans leur territoire local, les OCF ont aussi des effets sur ces communautés. Depuis leur création, la mission de ces organismes s'appuie sur une lecture et une compréhension territoriale des besoins des familles ainsi que sur une réponse adaptée à ces besoins et à l'évolution de ceux-ci (Rivard, 2015). Cette vision leur permet de renforcer les liens sociaux entre les familles et d'améliorer de ce fait les conditions de vie des communautés en agissant sur les principaux facteurs qui visent à soutenir la vie familiale. Par conséquent, comme le souligne Lacharité *et al.* (2020), la présence d'un ou de plusieurs OCF dans une communauté contribue à la

rendre plus dynamique et sécuritaire. En outre, leur approche de proximité avec la communauté ainsi que les liens particuliers qu'ils entretiennent avec les autres organisations de services sur leur territoire leur permettent aussi d'atteindre plus facilement les familles absentes des services traditionnels. D'ailleurs, comme l'ACAF est largement soutenue par l'engagement social de bénévoles issu-e-s de la communauté, on peut imaginer qu'elle a un effet positif sur ces personnes. En effet, on recense 338 756 heures de bénévolat réalisées dans la dernière année au sein des OCF (Groleau et François, 2024).

Ce que contient ce cahier du CEIDEF

L'action communautaire auprès des familles peut être abordée sous plusieurs angles. Le présent cahier vous propose cinq chapitres présentant différents aspects du fonctionnement et des actions qui caractérisent les organismes de ce secteur.

Les quatre premiers textes abordent le travail particulier qui est réalisé à l'intérieur des OCF et ses retombées pour les familles. Dans le **premier texte**, Lacharité et ses collègues mettent la table en nous présentant les caractéristiques propres aux actions posées par les OCF. Une analyse réalisée à partir de la base de données d'Avenir d'enfants (qui propose notamment des formulaires décrivant des actions réalisées par les regroupements locaux de partenaires) a mené à l'identification de six grandes catégories thématiques qui permettent de décrire comment les OCF travaillent avec les familles. Le **second texte**, rédigé par Berthiaume et ses collègues, survole les résultats d'une recension des écrits qui aborde la participation des familles dans les organismes communautaires. Il montre les différentes formes que peuvent prendre la participation des parents à l'intérieur de ces organismes, de la participation individuelle à la participation plus collective. Dans ce chapitre, les autrices identifient également des facteurs qui facilitent la participation des familles et ceux qui y font obstacle.

Les deux articles suivants abordent le milieu communautaire dans le secteur famille en considérant spécifiquement les gens qui y travaillent. En effet, le **troisième chapitre**, rédigé par Lafantaisie et ses collègues, s'attarde à décrire des pistes de solution pour faciliter l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée en OCF. Découlant d'une étude réalisée avec des travailleuses, ces recommandations souhaitent contribuer à la santé psychologique et à l'amélioration des conditions de travail des personnes qui œuvrent en OCF. Le **quatrième chapitre** de Mailloux et Lacharité vient présenter le concept de sagesse pratique et décrire comment elle celui-ci se développe dans le cadre du travail dans le milieu de l'action communautaire autonome Famille. L'autrice et l'auteur nous amènent ainsi à réfléchir à l'apport potentiel de ce concept pour une meilleure reconnaissance du travail effectué par le personnel du milieu. Le duo souligne, à juste titre, que « l'apparente simplicité de[s] actions [des travailleuses] est trompeuse » (p.114). Finalement, le **cinquième chapitre**, rédigé par Potié et Beau, aborde une expérience française de l'action communautaire auprès des familles. Celui-ci ne s'appuie pas sur des résultats de recherche, mais s'attarde plutôt à décrire la philosophie d'accompagnement des Maisons des familles en France, qui ciblent plus spécifiquement les familles en situation de précarité. L'autrice et l'auteur expliquent comment ces milieux répondent aux différents besoins de ces familles en se basant sur trois principaux repères qui guident le travail d'accompagnement : 1) la relation et la confiance; 2) l'expérience et la parole; 3) le collectif et; 4) l'ouverture.

Références

- Couturier, E.-L. et Fortin, M. (2021). *Effets de la crise sanitaire sur le milieu communautaire – Portrait de la situation pour les organismes du Québec* (p. 64). IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/effets-de-la-crise-sanitaire-sur-le-milieu-communautaire-portrait-de-la-situation-pour-les-organismes-du-quebec/>
- Drouin-Busque, G. (2001). *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Direction des communications et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. https://roclautentides.com/wp-content/uploads/2014/03/SACA_politique.pdf
- Gauthier, M. (2022). *Les travailleuses dans les organismes communautaires famille au Québec : entre précarité et pauvreté?* Université du Québec à Montréal.
- Groleau, A. et François, A. (2024). *Enquête québécoise auprès des organismes communautaires Famille 2023 – Les organismes communautaires Famille au Québec* (p. 74). Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/organisme-communautaire-famille>
- Lacharité, C., Lépine, É. et Poirier, J. (2020). *Développement d'une programmation de recherche sur les impacts de l'action communautaire autonome famille au Québec* (p. 40). Avenir d'enfants.
- Lafantaisie, V., Bibeau, M., Chartrand-Girouard, E. et Ducas, S. (mai 2023). *S'engager dans les organismes communautaires Famille : une étude sur les conditions de travail et la santé psychologique des travailleuses et des travailleurs*. Congrès de l'ACFAS, Montréal, Canada.
- Mailloux, D. (2019). *Les communautés de pratique en action communautaire autonome famille : une transformation collective* [thèse, Université du Québec à Trois-Rivières]. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9085/>
- Nicolas, J., Lepetit, A., Camus, A., Couspeyre, O., Audet, M.-L., Toupin, C., Inkel, L. et Lombardi, D. (2022). Crise de la COVID-19 : Impacts sur les organismes d'action communautaire autonome du Québec. *Observatoire de l'ACA*, 193.
- Rivard, A. (2015). *Quelques figures de proue du mouvement communautaire famille*. Éditions CEIDEF.
- ROCFM. (2021). *Portrait 2020 : Le stress vécu par les familles et les travailleuses montréalaises dans les organismes communautaires Famille* (p. 33). Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal.

Chapitre 1

Que font les organismes communautaires du secteur famille auprès des tout-petits québécois et de leurs parents?

Carl Lacharité, Sonia Daly, Vicky Lafantaisie, Geneviève Roch et Julie Poissant

Problématique

« Agir tôt » : cette expression est devenue, depuis quelques années au Québec, la devise de la prévention dans le cadre de l'action publique auprès des enfants et des familles. Elle fait directement écho à celle des « 1000 premiers jours », lancée par l'UNICEF (Rebello Britto, 2017). D'une part, elle est accompagnée de l'emblème du tout-petit, qui rappelle à la conscience collective l'importance pour une société de s'occuper de manière active de sa nouvelle génération, et ce, dès la conception de l'enfant. Sur ce plan, le message social indique que, pour le tout-petit, chaque jour, chaque geste et chaque environnement compte et, par conséquent, qu'il y a un prix humain, social et économique à payer lorsque les personnes qui en sont principalement responsables, en l'occurrence ses parents, n'arrivent pas (ou pas suffisamment bien) à répondre à ses besoins (Tarabulsky *et al.*, 2019). D'autre part, cette devise rassembleuse invite un large ensemble d'organisations sectorielles dans le domaine de l'enfance et de la famille (notamment la santé, les services sociaux, l'éducation, les services de garde, l'action communautaire) à se concerter pour établir un « continuum de services », de la grossesse de la mère jusqu'au sixième anniversaire de l'enfant (Commissaire à la santé et au bien-être, 2011; ministère de la Santé et des Services sociaux, 2024; Table sectorielle nationale mère-enfant des réseaux universitaires intégrés de santé, 2011). Une telle concertation présente toutefois de grands défis en raison de la mosaïque de missions et de mandats ainsi que de la diversité des modes de gouvernance de ces organisations des secteurs public, privé et pluriel (Lemay *et al.*, 2017; Lessard *et al.*, 2017).

Dans la foulée du mouvement québécois Agir tôt, l'un des secteurs de l'action publique auprès des tout-petits et de leur famille — l'action communautaire autonome Famille (ou ACAF) — occupe une place fragile. D'abord, parce que les pratiques des organismes qui représentent ce secteur sont plus ou moins bien connues, tant de la part de l'État québécois que des partenaires intersectoriels (Turcotte *et al.*, 2011). Ensuite, parce que peu d'efforts sont faits pour soutenir concrètement le développement de l'ACAF (White, 2012). Plus particulièrement, Lacharité *et al.* (2019) soulignent qu'une telle méconnaissance entraîne un déficit de reconnaissance des mérites et de la complémentarité de cette forme d'action. Elle fait également écho au faible engagement de la communauté scientifique auprès de ce réseau, entraînant ainsi un déficit de données probantes et de connaissances sur la nature de l'accompagnement des familles offert par les organismes communautaires du secteur Famille (OCF) ainsi que sur les résultats qu'ils produisent. De fait, jusqu'à tout récemment, il existait peu de données à grande échelle sur ce que font les OCF dans l'exercice de leur mission pour prendre part au continuum de services aux enfants et aux familles. De plus, Lacharité *et al.* (2019) suggèrent que cette attention réduite de la communauté scientifique envers

ce réseau, combinée au timide intérêt des pouvoirs publics pour le développement de celui-ci, soulève des enjeux relevant d'une injustice épistémique.

Bien que le phénomène de l'injustice épistémique ait été initialement documenté dans le cas de personnes ou de groupes en situation de marginalisation ou d'oppression (Fricker, 2007), dans leur analyse de la dynamique du partenariat intersectoriel auquel participent les OCF, Lacharité *et al.* (2019) appliquent ce concept à l'analyse de la situation de ces organismes à l'intérieur de l'écosystème québécois de services à l'enfant et à ses parents. Ce type d'injustice concerne, sur un premier plan, les pratiques de connaissances à propos du monde et des personnes qui y vivent, à savoir les moyens (ou l'absence de moyen) dont les personnes disposent pour comprendre ce qui les entoure et se comprendre elles-mêmes. Sur un second plan, l'injustice épistémique concerne également l'organisation sociale de ces pratiques individuelles de connaissances, c'est-à-dire qui sont les personnes qui disposent du statut de personne « connaissante » (ou qui sont considérées comme étant plus ou moins dépourvues de ce privilège) et de quelle manière les institutions sociales attribuent une hiérarchie aux personnes connaissantes et aux types de savoir (Pohlhaus, 2019). Byskov (2021) révèle la présence d'une injustice lorsque certaines personnes ou certains groupes occupent une position sociale qui les désavantage sur le plan des savoirs dont ils disposent ou encore que leurs savoirs sont considérés comme étant insuffisamment pertinents ou importants dans l'analyse d'une situation donnée et des décisions qui en découlent. White (2012) a documenté un tel phénomène dans le cas de l'action communautaire au Québec et des pratiques de résistance qui y sont associées. Le peu d'efforts déployés pour produire des données chiffrées et qualitatives à grande échelle sur les actions des OCF n'est certainement pas étranger à cette situation de désavantage épistémique par rapport aux savoirs formalisés d'autres secteurs du continuum québécois de services aux enfants et aux familles.

Ce n'est que récemment que de telles données ont commencé à être produites par l'intermédiaire des travaux d'un organisme parapublic nommé *Avenir d'enfants*. Ces travaux, qui se sont étendus de 2010 à 2019, visaient à mobiliser les collectivités locales et régionales autour des besoins des tout-petits et de leurs parents (Clément *et al.*, 2019). À travers l'adoption d'une visée préventive, une attention particulière a été portée aux familles exposées à une situation de précarité sociale et économique. Ainsi, au cours de cette décennie, l'organisme a soutenu financièrement plus d'une centaine de concertations intersectorielles locales, dans lesquelles l'une des catégories d'organismes les plus souvent présents était les OCF. Par conséquent, les initiatives de ce réseau d'organismes ont été captées par la procédure d'observation et de recueil d'information dont *Avenir d'enfants* s'était doté.

L'action communautaire autonome Famille au Québec

La situation des organismes communautaires du secteur Famille

Le réseau des organismes communautaires qui représentent ce qu'il est convenu d'appeler le *secteur Famille* regroupe plus de 300 organisations locales œuvrant auprès des parents québécois et de leurs enfants. Certaines d'entre elles existent depuis plus d'une cinquantaine d'années. Leur statut "autonome" fait directement référence aux critères énoncés dans la Politique gouvernementale d'action communautaire, à savoir: avoir un statut d'organisme à but non lucratif, démontrer un enracinement dans la communauté, entretenir une vie associative et démocratique, être libres de déterminer leur mission, leurs orientations ainsi que leurs approches et leurs pratiques (Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, 2001).

Ce secteur regroupe principalement les organismes communautaires Famille (OCF) dont la mission générale concerne le soutien à la famille. Il inclut également des organismes qui disposent d'une mission plus précise, tels que les centres de ressources périnatales et les haltes-garderies communautaires. D'ailleurs, un certain nombre d'organisations de ce secteur combinent plusieurs missions. Lacharité, Gagnier, Mailloux, Baker, Lafantaisie, Gervais, Déziel, Poirier et Rasmussen (2019) ont réalisé un sondage auprès des organismes membres de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), le plus important regroupement provincial dans ce secteur (qui regroupent environ 80 % d'entre eux). Ce sondage montre que la majorité des OCF peuvent compter sur une équipe composée de quatre à neuf salariées et d'au moins 25 bénévoles, dont la plupart sont des femmes. Certains OCF comptent même une trentaine de salariées et plus d'une centaine de bénévoles.

Une estimation du nombre de mères et de pères qui fréquentent annuellement les organismes communautaires du secteur Famille peut être obtenue en consultant les résultats de l'enquête *Être parent au Québec en 2022* (Lavoie et Auger, 2023), à laquelle plus de 19 000 parents d'enfants âgés entre 6 mois et 17 ans ont participé. Ainsi, environ 14 % des parents sondés ont déclaré avoir fréquenté une maison des familles ou un organisme communautaire Famille au cours de l'année précédente, ce qui correspond à une population estimée de 217 100 parents québécois. Évidemment, cette estimation doit être considérée comme partielle puisqu'elle ne tient pas compte des autres catégories de personnes qui fréquentent ces organismes (p. ex., les parents qui attendent un premier enfant, les grands-parents, etc.) ni des parents qui fréquentent des organismes qui ne s'approprient pas l'étiquette de *maison des familles* ou *organisme communautaire Famille*², mais qui font partie du secteur Famille (p. ex., les centres de ressources périnatales, les haltes-garderies communautaires, etc.). Ces considérations laissent penser que le nombre de mères, de pères et d'enfants directement concernés par l'action d'un organisme communautaire du secteur Famille est beaucoup plus important.

Sur le plan de la place que les organismes communautaires du secteur Famille occupent dans l'écosystème des services offerts aux enfants et aux familles, le sondage évoqué plus haut (Lacharité *et al.*, 2019) indique que neuf OCF sur dix rapportent avoir réalisé des activités conjointes ou avoir participé à des activités de concertation locale ou régionale avec au moins cinq partenaires intersectoriels différents au cours de l'année précédente. En effet, ce n'est pas moins de 85 % d'entre eux qui consacrent une période de 10 heures ou plus par mois à des actions de concertation. De plus, l'évaluation de l'initiative Avenir d'enfants indique qu'elle a soutenu financièrement la participation de 265 OCF aux travaux de ses réseaux locaux de partenaires et que ces organismes ont participé à plus de 2400 rencontres de partenariat en 2019, ce qui représente une présence des OCF à plus de 80 % de ces rencontres (Clément *et al.*, 2019). La concertation locale ou régionale en matière de réponse aux besoins des jeunes enfants joue un rôle majeur dans l'articulation des actions publiques auprès des familles sur un territoire, et le partenariat entre les organismes s'avère un levier essentiel dans le continuum de services. Ainsi, les OCF ont largement participé à la mise en œuvre de cette articulation.

Au cours de cette année, près des deux tiers de l'ensemble des actions dans les communautés, financées par Avenir d'enfants, ont impliqué des OCF en tant que

² Par exemple, les deux principaux regroupements d'organismes communautaires du secteur Famille — la Fédération des organismes communautaires Famille (FQOCF) et la Confédération des Organismes Familiaux du Québec (COFAQ) — comptent parmi leurs membres 301 organismes locaux. De ceux-ci, 98 (32 %) utilisent l'une ou l'autre de ces étiquettes dans leur nom. Aucune autre étiquette utilisée pour nommer un organisme ne regroupe autant d'établissements dans ce secteur.

responsables ou encore collaborateurs. En fait, le réseau des OCF représente la principale catégorie d'organisations responsables de ces actions.

Trois constats doivent être tirés de cette brève analyse de la situation actuelle des organismes communautaires du secteur Famille au Québec. En premier lieu, ces organisations issues d'initiatives locales sont présentes sur l'ensemble du territoire québécois et offrent une diversité d'activités auxquelles participent un nombre considérable de familles avec de jeunes enfants. Cela suggère que ces organismes communautaires répondent à des besoins concrets de soutien, d'accompagnement, d'entraide et de partage chez les familles de leur communauté et que leur action est reconnue et appréciée par les parents. En second lieu, la participation soutenue des organismes communautaires du secteur Famille à la concertation locale et régionale touchant les enfants et les parents — voire le fait qu'ils sont souvent porteurs d'actions conjointes — suggère que ce secteur constitue un maillon incontournable du continuum de services aux enfants et aux familles au Québec. En troisième lieu, il importe de souligner que les fonds publics injectés dans le secteur Famille seraient plus importants si ces organismes n'étaient pas historiquement sous-financés par rapport aux autres secteurs de l'action communautaire autonome (en particulier, ceux relevant du ministère Santé et services sociaux) (FQOCF, 2019). Ainsi, à l'aide d'un simple calcul, on estime que sur le plan de l'activité économique, ce champ d'action repose sur le travail de 1000 à 3000 salariées et de près de 10 000 bénévoles. Comme une portion substantielle du financement (qu'il soit récurrent, soit sur la base de leur mission, ou ponctuel, soit sur la base de projets) de ces organismes provient de sources gouvernementales provinciales ou fédérales, une somme conséquente de fonds publics est investie annuellement dans le maintien de ce réseau du tiers secteur (Mailloux et Lacharité, 2020).

Malgré ces constats sur l'ampleur, la pertinence et l'importance de l'action communautaire autonome Famille au Québec, les études portant sur l'incidence de ces organismes restent toutefois faméliques. Il apparaît donc que cette forme d'action sociale passe largement inaperçue auprès de la communauté scientifique québécoise. Au cours des cinquante dernières années, même si plusieurs études se sont penchées sur des « programmes » implantés dans les organismes de ce réseau, aucune initiative scientifique intégrée ayant pour cible la contribution de ceux-ci ne semble avoir émergé. En définitive, ce que l'on peut appeler la *science de la famille* reste peu sensible au cadre de l'action communautaire auprès des familles, à savoir ces fondements et ses principes d'action.

Les fondements et les principes d'action des organismes communautaires du secteur Famille

Il est possible d'inscrire le type d'action offerte par les organismes communautaires du secteur Famille dans un modèle général appelé *Community-Based Intervention* (Allen et Mohatt, 2014; Hills *et al.*, 2004; Quiroz Saavedra *et al.*, 2017). Ce modèle décrit des organisations qui mettent en place un ensemble varié de stratégies visant un éventail de déterminants du bien-être des personnes dans le but de produire une synergie suffisante pour obtenir les résultats escomptés. Quelques travaux ont examiné l'application de ce modèle auprès des familles (de Melo et Alarcão, 2015; Mancini *et al.*, 2005; Mancini et Bowen, 2013; Mancini et Marek, 2004).

Au cours de la dernière décennie, les personnes actrices du secteur communautaire Famille ont mobilisé beaucoup d'efforts pour développer les fondements d'une pratique de proximité auprès des familles qui repose notamment sur un équilibre entre des actions formelles ou programmées (groupes de parents, activités parent-enfant, halte-garderie, etc.) et des actions informelles (accueil sans rendez-vous, soutien à l'entraide spontanée, etc.) (Déziel *et al.*, 2016).

Actuellement, cette pratique est caractérisée par une offre diversifiée d'activités destinées aux mères, aux pères, à la relation parent-enfant et aux familles. De plus, ces organismes offrent des activités qui ciblent directement les enfants de différents groupes d'âge. Plusieurs d'entre eux proposent des activités intergénérationnelles ainsi que des activités de mobilisation dans leur communauté. Lacharité *et al.* (2019) ont montré que pour 75 % des OCF, l'offre annuelle de services comporte au moins une vingtaine d'activités différentes. Il faut aussi souligner que 95 % de ces organismes sont engagés dans la formation d'étudiant·e·s ou de stagiaires des collèges et universités. Enfin, ces organisations locales sont étroitement maillées avec une diversité de partenaires rassemblés en réseaux locaux et régionaux de services auprès des enfants (p. ex., les centres intégrés de santé et de services sociaux [CISSS] et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux [CIUSSS], les centres de la petite enfance [CPE], les écoles, les municipalités, etc.). Ainsi, en se basant sur les données portant sur les OCF, il est possible d'affirmer que les organismes communautaires du secteur Famille accordent une grande valeur à l'établissement d'une collaboration avec les partenaires intersectoriels de leur territoire.

La logique d'action qui fait consensus parmi les organismes communautaires du secteur Famille repose sur les quatre prémisses ou convictions (FQOCF, 2016) suivantes :

- les familles, cellules de base d'une société, sont une richesse collective;
- les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants;
- les familles ont besoin de temps et de lieux où elles peuvent développer des liens de confiance, de partage et d'entraide;
- l'*empowerment*³ des familles est un processus indispensable pour le développement de collectivités plus justes et plus dynamiques.

À cela s'ajoutent trois fondements qui servent à orienter et à organiser les pratiques actualisant l'approche distinctive qui a cours à l'intérieur de ces organismes, soit une pratique de « milieux de vie », une pratique d'enrichissement de l'expérience parentale et une pratique d'éducation populaire (FQOCF, 2016).

À cette logique d'action et à ces fondements s'ajoute une approche de proximité et de concertation qui anime ces organismes. Ainsi, les organismes communautaires du secteur Famille sont ancrés dans leur communauté. Ils entretiennent un lien fort et proximal avec les familles. Ces organismes investissent également temps et efforts à créer des liens avec des partenaires locaux et régionaux, tels que d'autres organismes communautaires, des établissements publics de santé et services sociaux, des municipalités, des écoles, etc. Ces caractéristiques font des OCF des intermédiaires favorables à l'amélioration de la reconnaissance sociale du rôle de la famille dans la communauté. Dès lors, le secteur communautaire Famille est engagé politiquement afin de conscientiser la société québécoise à la situation des familles. La proximité de ces organismes avec les familles leur permet de porter la voix de celles-ci auprès de différentes instances avec lesquelles ils collaborent ou se concertent (Lacharité *et al.*, 2019).

Objectif de l'étude et question de recherche

Il s'avère particulièrement pertinent, tant sur le plan scientifique que social, d'envisager l'exploitation de la base de données d'Avenir d'enfants — et cela constitue l'objectif général de la présente étude — pour mieux connaître et comprendre les actions posées par les organismes communautaires du secteur

³ Vallerie et Le Bossé (2006) parlent aussi de « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités ». Il s'agit donc du même concept que les personnes actrices de ce champ d'action appliquent aux familles.

Famille auprès des tout-petits du Québec et de leurs parents dans le cadre du continuum de services aux enfants et aux familles. Plus concrètement, la présente étude entend apporter des éléments de réponse à la question suivante : quelles sont les caractéristiques des actions posées dans la vie des tout-petits québécois et de leurs parents par les organismes communautaires du secteur Famille à travers la description qu'ils en font dans le cadre de la dernière vague de plans d'action des regroupements locaux de partenaires d'Avenir d'enfants?

Méthode

Devis de recherche

L'étude s'appuie sur un devis de recherche descriptive qui se base sur des données institutionnelles de nature qualitative. Ce devis s'inscrit dans le courant de la recherche participative puisque plusieurs des étapes de l'étude ont été soutenues par un comité de travail composé de gestionnaires et d'intervenantes d'organismes communautaires Famille (OCF), de représentantes de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille, de représentantes du ministère de la Famille ainsi que de chercheur-euse-s universitaires.

Description des données

La base de données d'Avenir d'enfants a été rendue accessible en 2021, après la fin de cette initiative provinciale ayant débuté en 2010. Les données sont contenues dans un fichier Excel dénominalisé qui comprend des informations relatives aux plans d'action annuels déposés en 2019-2020. Elles ont été récoltées à l'aide d'un formulaire en ligne, qui s'apparente à un questionnaire autoadministré, auquel 141 réseaux locaux de partenaires (RLP), répartis dans 15 régions administratives du Québec, ont répondu. Le fichier utilisé pour les analyses contient le numéro d'identification du RLP, sa région d'appartenance, le type de priorité retenue, la catégorie d'action, le nom des actions réalisées par le RLP, la description de ces actions ainsi que les mises à jour des actions, qui regroupent des explications sur la mise à jour de celles-ci au fil des années ainsi qu'une description des apprentissages et des effets documentés.

Dans ce cadre, les *actions* sont représentées par la description, sous forme de texte, d'une activité réalisée auprès des tout-petits ou de leurs parents. On y retrouve des éléments tels que ses objectifs, sa méthodologie, ses ressources, ses obstacles et ses partenaires. Plus particulièrement, ces plans d'action ont été produits par 1161 organisations locales ou régionales de services, toutes catégories confondues.

Le fichier de données original regroupe 1038 actions. L'étude s'est penchée plus particulièrement sur 746 actions, soit 72 % de l'ensemble. Ces actions ont été sélectionnées en fonction des critères suivants : avoir été portées par des organismes communautaires du secteur Famille ou avoir été réalisées en partie par ces organismes dans le cadre de plans d'action portés par un partenaire. Au total, 257 organismes communautaires du secteur Famille sont recensés dans cette base de données. Ainsi, 337 actions analysées (45 %) étaient sous la responsabilité principale de l'un de ces 257 organismes, et 409 actions (55 %) ont été réalisées en collaboration avec d'autres partenaires (secteur de la santé ou de l'éducation, municipalités, services de garde, etc.). Dans 27 RLP, soit 19 % d'entre eux, des organismes communautaires du secteur Famille ont aussi été impliqués à titre de fiduciaires, c'est-à-dire qu'ils ont été mandatés par les partenaires du RLP pour gérer le financement accordé par Avenir d'enfants au plan d'action du RLP. De plus, une proportion de 42 % du budget octroyé par Avenir d'enfants au cours de cette dernière année de fonctionnement a été dirigée vers la réalisation de plans d'action qui impliquaient directement ou indirectement ces organismes.

Cadre d'analyse

Une analyse thématique, qui permet de faire ressortir les patrons communs d'idées, a été effectuée à partir des descriptions qualitatives contenues dans les plans d'action. Ces descriptions consistent en des textes contenant de quelques lignes à plusieurs pages. L'analyse a été réalisée selon les six étapes proposées par Braun et Clarke (2006) :

- 1) la familiarisation avec les données;
- 2) la production de codes initiaux;
- 3) la recherche de thèmes;
- 4) la révision des thèmes;
- 5) la définition des thèmes;
- 6) la rédaction.

Ainsi, les données ont d'abord été lues trois fois. Toutes les réflexions émergeant de ces trois lectures ont été consignées dans un journal de bord qui a guidé les réflexions ultérieures. Ensuite, des codes ont été consignés dans un fichier Word au fil de la lecture. Puis, ces codes ont été rassemblés en fonction de leur similitude et de leur cohérence avec la question de recherche, afin de dégager un nombre restreint de catégories thématiques qui, elles-mêmes, s'appuient sur des thèmes. Ces thèmes ont été transférés dans un fichier d'analyse de NVivo 12 et les contenus catégorisés en fonction de ceux-ci. Les thèmes ont finalement été révisés, toujours en fonction de leur pertinence et cohérence par rapport à la question de recherche ainsi que de la richesse des contenus associés.

Présentation des résultats

L'analyse thématique des actions a permis de dégager les six grandes catégories thématiques suivantes : le soutien à l'écosystème parental et familial des tout-petits en tant qu'objectif prioritaire des actions des organismes communautaires du secteur Famille; les rôles et les cibles multiples dans la réalisation de leurs plans d'action; une pratique inclusive et adaptable auprès des familles; une contribution des organismes communautaires du secteur Famille au développement des tout-petits et de leurs parents limitée par des conditions d'existence précaires; et les retombées positives observées de leurs contributions au continuum de services. La figure 1 présente ces catégories thématiques ainsi que les thèmes qui représentent les éléments particuliers caractérisant les actions de ces organismes.

Le soutien à l'écosystème parental et familial

Les objectifs qui caractérisent les actions des organismes communautaires du secteur Famille s'articulent principalement autour de quatre catégories : l'enrichissement de l'expérience parentale; le renforcement des milieux de vie des familles; le renforcement du pouvoir d'agir des parents; et le soutien au développement optimal des enfants (voir la figure 1).

L'enrichissement de l'expérience parentale, qui désigne plus particulièrement le fait de rendre positif et significatif le vécu des parents, semble être un objectif important pour les organismes communautaires du secteur Famille. Il est d'ailleurs récurrent dans les plans d'action déposés à Avenir d'enfants. À travers cet objectif, les organismes semblent viser plus particulièrement à souligner et à valoriser ce que le parent réussit à faire dans l'exercice de son rôle et à le reconnaître en tout temps comme premier éducateur de son enfant, à renforcer le sentiment de compétence parentale afin que les parents mettent à profit leurs forces et se sentent en

confiance ainsi qu'à favoriser un maximum d'interactions positives entre les parents et leurs enfants.

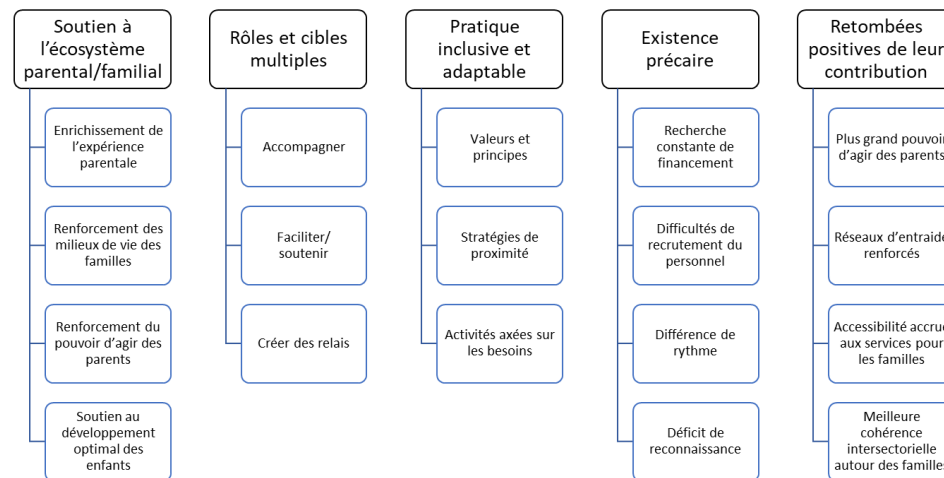


Figure 1 - Description des catégories thématiques et des thèmes permettant de caractériser les actions des organismes communautaires du secteur Famille.

Source : auteur·trice·s

Cela dit, les objectifs poursuivis par les OCF dépassent les individus : ils visent également l'écosystème dans lequel évoluent les parents et leurs enfants. Ainsi, plusieurs objectifs des organismes communautaires du secteur Famille visent à renforcer les milieux de vie des familles en favorisant notamment un accès et un partage plus équitable des ressources de la communauté, la réduction de certaines sources de stress pouvant altérer la qualité de vie des familles, telles que la pression de la performance ou les difficultés à répondre à des besoins de base (nourriture, logement, etc.) ou encore à améliorer la qualité de vie des familles en dynamisant, par exemple, la vie communautaire et les espaces de vie des familles.

Un autre objectif très présent dans les plans d'action analysés se rapporte au renforcement du pouvoir d'agir des parents. Les actions qui se réclament de cet objectif englobent le pouvoir d'agir des réseaux, des organisations et même de l'ensemble de la communauté. Voici quelques exemples de ce type d'objectif, tels qu'ils apparaissent dans les plans d'action :

- « La communauté s'unit pour développer l'autonomie des familles »;
- « Accroître les capacités des familles à améliorer par et pour elles-mêmes leur qualité de vie »;
- « Accompagner les équipes parentales »;
- « Développer et consolider le réseau de soutien des familles »;
- « Soutenir et accompagner les parents dans leur projet de vie familial en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations ».

Fait intéressant, la formulation des objectifs varie en fonction du fait que les organismes communautaires du secteur Famille sont soit porteurs d'une action soit collaborateurs. Notamment, les objectifs où des organismes sont collaborateurs peuvent être plus centrés sur l'accès et l'utilisation des services et recourent à un vocabulaire qui semble différent de celui utilisé par les organismes communautaires du secteur Famille. Par exemple, on retrouve des formulations telles que « accroître l'accessibilité et l'utilisation des infrastructures », « accroître la prise de conscience des parents à l'égard de l'importance d'agir tôt » et « outiller les parents à mieux accomplir leur rôle parental ». Toutefois, dans d'autres actions

où les organismes communautaires du secteur Famille sont des collaborateurs, le vocabulaire utilisé se rapproche davantage de celui qu'ils adoptent habituellement, et suggère une volonté de mettre de l'avant leur approche, leur langage : « améliorer collectivement le sentiment de compétence des parents et la qualité des interactions parents-enfants » ou « augmenter la capacité des acteurs de la communauté à travailler en partenariat et renforcer les engagements communs dans une perspective d'entraide et de solidarité ».

Les organismes communautaires du secteur Famille visent également l'atteinte de plusieurs objectifs qui concernent directement l'enfant et son développement. En effet, beaucoup d'actions reposent sur une intervention directe avec l'enfant ou en dyade parent-enfant et visent à soutenir l'éveil sensoriel de l'enfant, son développement moteur, l'acquisition de saines habitudes de vie, son développement socioaffectif et langagier, etc. Ces objectifs, dans leur formulation, reposent sur un langage employé dans les services publics (par exemple, « augmenter les habiletés/les compétences langagières de l'enfant »).

La diversité que l'on observe dans la formulation de ce que les organismes communautaires du secteur Famille souhaitent accomplir dans la vie des enfants et de leurs parents suggère que, d'une part, ceux-ci cherchent à rendre visible et à faire reconnaître les aspects distinctifs de leur contribution à l'intérieur du continuum de services aux tout-petits. Sur ce plan, il ne s'agit pas tant de formuler des objectifs selon les critères conventionnés du mode de gouvernance dans les services publics (spécifiques, mesurables, etc.), mais plutôt de ce que l'on pourrait appeler des intentions à l'égard des familles. Ce langage « intentionnel » met en relief le caractère dialogique et participatif de la pratique en organismes communautaires du secteur Famille (« par et avec les familles... ») Ainsi, pour ces organismes, il ne s'agit pas de penser à la place des familles ni d'identifier des changements qui répondent à des normes sociales, mais plutôt d'ouvrir un dialogue avec celles-ci au sujet de leurs besoins et des moyens d'y répondre. D'autre part, on constate une porosité des organismes de ce secteur aux discours dominants véhiculés dans l'environnement institutionnel au sein duquel ils évoluent (objectifs, indicateurs, clientèles, critères d'inclusion, programmes, problèmes, etc.). Cette porosité est particulièrement évidente en ce qui concerne les actions directes auprès des tout-petits et de leur développement.

Des rôles et des cibles multiples

Les organismes communautaires du secteur Famille adoptent différents rôles afin d'atteindre leurs objectifs ou d'actualiser leurs intentions dans la vie des tout-petits et de leurs parents. Ils décrivent généralement leur apport en fonction de deux rôles, celui d'accompagnateurs et celui de facilitateurs.

Leur rôle d'accompagnement s'articule principalement autour de la qualité de l'accueil offert aux parents (mise en place de conditions afin de leur assurer un accueil chaleureux, immédiat et inclusif), du soutien informel et formel dans les différentes facettes de la parentalité dans la vie quotidienne et de la mise en réseau des personnes entre elles — plus particulièrement entre les parents — afin de renforcer le réseau d'entraide naturel des familles. Ces organismes s'attribuent également un rôle d'accompagnement des organisations dans des changements de pratiques qui visent à offrir un meilleur accueil et de meilleurs services aux parents.

Les organismes communautaires du secteur Famille semblent également jouer le rôle de facilitateurs dans la vie quotidienne des familles, plus particulièrement en mobilisant leur réseau d'entraide, en soutenant leur utilisation des ressources formelles qui contribuent à la réponse à leurs besoins de base et à leur qualité de vie ou en agissant sur les barrières d'accès à ces ressources.

Le rôle des organismes communautaires du secteur Famille peut être différent lorsque ceux-ci collaborent avec d'autres partenaires dans la réalisation d'une action. En effet, ces organismes sont alors appelés à adopter un rôle de relayeurs. Dans ces cas, il s'agit pour eux de relayer des informations entre les établissements publics et les familles non rejointes par ceux-ci ou alors d'agir à titre de point d'entrée pour les familles afin de pouvoir ensuite les accompagner vers d'autres services.

Accompagner, faciliter ou soutenir, créer des relais et, éventuellement, intervenir auprès des familles constituent les jalons qui caractérisent les rôles multiples que s'attribuent les organismes communautaires du secteur Famille à l'intérieur des réseaux locaux de partenaires d'Avenir d'enfants. Cependant, il faut souligner qu'ils s'octroient rarement un rôle de fournisseurs de services impliquant une expertise professionnelle, et ce, même s'ils possèdent parmi leur personnel ce type de ressources humaines. L'affichage de l'expertise (savoirs, compétences, expériences, etc.) que ces organismes communautaires mobilisent ne sert donc pas principalement à circonscrire le rôle qu'ils cherchent à jouer dans la vie des familles. Cette expertise se manifeste plutôt dans l'action auprès de ces dernières, à travers les rôles qui ont été décrits.

Ces rôles multiples reflètent également les cibles que les organismes communautaires du secteur Famille privilégient dans leurs actions, à savoir qui ils entendent en faire bénéficier. Sur ce plan, ces organismes travaillent principalement avec et pour des personnes et des réseaux.

Ils ciblent les tout-petits, les mères et les pères (mais aussi les grands-parents, les frères et sœurs, etc.) de façon universelle, tout en faisant preuve d'une sensibilité et en adaptant leurs pratiques pour les personnes qui sont fragilisées en raison de conditions de vie difficiles, de circonstances affligeantes, d'une situation personnelle précaire, etc. Cela dit, les organismes communautaires du secteur Famille évoquent abondamment les familles « vulnérables » dans les plans d'action, vraisemblablement pour s'aligner avec le langage et les critères de financement d'Avenir d'enfants. Ils ciblent également les partenaires de façon individuelle dans leurs actions : il semble important pour eux de tisser individuellement un lien de confiance avec les partenaires avant de pouvoir entretenir une relation de collaboration entre organisations.

Les organismes communautaires du secteur Famille visent aussi fréquemment des assemblages d'individus : des dyades parent-enfant, des couples coparentaux, des familles entières, des groupes de parents (entre-parents) ou de familles (entre-familles). En fait, dans la majorité des actions directes posées auprès des familles, la dyade parent-enfant (mère-enfant, père-enfant) constitue la cible privilégiée. Le travail auprès de cette dyade semble être au cœur des préoccupations de ces organismes dans le cadre des plans d'action. Cependant, pour eux, le renforcement de « l'entre-parents » — à savoir le fait de tisser un filet social constitué de parents et qui ne dépend pas des services offerts par les organisations de la communauté — s'avère une cible tout aussi importante. De plus, les organismes communautaires du secteur Famille sont également impliqués dans des actions dont la visée concerne des assemblages d'organisations situées sur leur territoire, notamment des actions visant à renforcer le partage d'informations, d'outils et d'expertises ainsi que la collaboration entre les partenaires intersectoriels.

Une pratique inclusive et adaptable

Parler de la pratique des organismes communautaires du secteur Famille, c'est faire référence au savoir, au savoir-être et au savoir-faire de leur personnel dans les interactions avec les familles. L'analyse des plans d'action révèle que la pratique de ces organismes s'appuie sur des valeurs ou des principes qui visent l'établissement d'une relation égalitaire avec les parents plutôt que sur l'application de techniques ou de procédés psychosociaux ou éducatifs particuliers auprès d'eux. Ainsi, un organisme communautaire du secteur Famille représente un lieu de manifestation et d'apprentissage de valeurs, telles que la justice, l'équité, le respect de l'autre ou la bienveillance, de même que de principes, tels que l'écoute des aspirations et des besoins des personnes, la bienveillance dans les interactions et dans les actions, la reconnaissance de la différence et du rythme de chacun, l'inclusion des personnes ou des groupes marginalisés, la confiance envers les personnes et leurs compétences, l'entraide et la solidarité entre les citoyen-ne-s et les organisations ainsi que la valorisation et l'utilisation des forces de chacun, plutôt que l'identification des limites ou des faiblesses comme point de départ à l'accès à des ressources.

Lorsque la pratique des organismes communautaires du secteur Famille revêt un caractère stratégique, son but est centré sur la proximité avec les familles, la primauté du lien avec elles et l'exercice de leur autonomie. Dès lors, ces organismes déploient différentes stratégies dans les plans d'action, dont les principales sont :

- le démarchage auprès des familles dans des endroits naturellement fréquentés par celles-ci en vue d'établir un premier contact (ne pas attendre que les familles viennent cogner à la porte ou qu'elles vivent un problème précis);
- une offre d'activités à proximité du milieu de vie des familles ou encore le déplacement à domicile, dans les parcs, etc.;
- le pairage entre parents par le biais d'agent-e-s multiplicateur-trice-s ou d'agent-e-s relais, de façon que l'expérience de certains parents bénéficie à d'autres;
- le réseautage et la liaison entre les personnes et les organisations afin de renforcer les réseaux d'entraide;
- l'accompagnement d'enfants, de parents, de dyades ou de partenaires vers des ressources de la communauté;
- le soutien au pouvoir d'agir des personnes et des réseaux.

De telles stratégies génèrent un ensemble diversifié d'activités étroitement centrées sur les différentes dimensions de la vie quotidienne des tout-petits et de leurs parents de même que du large spectre de leurs besoins. La cohérence entre les besoins des enfants et des parents et les activités proposées par les organismes communautaires du secteur Famille constitue l'un des principaux critères de pertinence de ces activités. Par conséquent, l'analyse des plans d'action montre que ces organismes font preuve d'une agilité dans l'adaptation de leurs activités (ou le développement de nouvelles activités) aux besoins émergents des familles dans la communauté qu'ils servent.

La réalisation de leur mission limitée par une existence précaire

Le principal mode d'existence de la plupart des organismes communautaires du secteur Famille se résume à la précarité. L'exercice d'élaboration d'un plan d'action dans le cadre de leur participation à un réseau local de partenaires d'Avenir d'enfants constitue une occasion d'expression des multiples défis suscités par cette existence précaire. L'analyse met en relief des défis dont la portée fragilise la préservation de leur mission au sein du continuum de services, les conditions de

travail permettant le recrutement et la rétention du personnel qualifié pour remplir cette mission et la pérennité de leurs actions auprès des familles et avec leurs partenaires.

Le financement des organismes demeure un aspect important, qui est abordé de différentes façons dans la description des actions. D'abord, il semble que si l'affluence de financement provenant d'Avenir d'enfants est bien reçue et souhaitée, elle peut aussi amener des effets inattendus, tels qu'une difficulté pour les organismes à rester fidèles à leur mission de base (en développant, par exemple, plusieurs activités formelles au détriment de la pratique informelle d'accueil des familles ou d'animation d'un milieu de vie) ou encore des exigences de gestion qui viennent avec le fait de recevoir du financement (redditions de compte, bilans, etc.). Le financement octroyé par Avenir d'enfants a aussi été perçu comme pouvant engendrer ou accentuer des iniquités entre partenaires et même entre organismes communautaires du secteur Famille au sein du réseau local de services.

Le financement substantiel qui a été reçu par ces organismes a certes permis d'embaucher de nouvelles ressources humaines, mais la pénurie de main-d'œuvre et le profil particulier des ressources à embaucher dans ces organismes ont fait en sorte qu'il a pu être ardu de recruter des ressources qualifiées. En outre, une fois bien établies, certaines ressources embauchées par ces organismes étaient recrutées par d'autres organisations de la communauté, mieux nanties. Ces départs s'expliquent entre autres par les conditions salariales, les heures travaillées et la précarité des emplois (avenir incertain, conditionnel aux subventions reçues) qui caractérisent l'environnement de travail qui prévaut dans la plupart des organismes communautaires du secteur Famille⁴. La gestion du temps est aussi un des aspects abordés dans les plans d'action. D'abord, puisque les organismes communautaires du secteur Famille ne disposent pas des mêmes ressources que les autres organisations — malgré qu'ils soient soumis aux mêmes exigences —, le temps constitue une denrée plus rare. Plusieurs de ces organismes ont dû reporter des projets ou en annuler d'autres, faute de temps et de ressources humaines.

La différence de rythme dans le temps est aussi visible dans la description des retombées des organismes communautaires du secteur Famille. En effet, la description des retombées spécifie le nombre de personnes rejointes. Ainsi, dans les fiches d'actions, certains organismes expliquent qu'un petit nombre de personnes rejointes n'est pas nécessairement le fruit d'un projet voué à l'échec. Il peut être plus long et plus difficile de travailler avec certaines familles et le respect de leur rythme implique que l'évolution des projets varie. L'approche préconisée par ces organismes attribue une grande importance à l'accordage entre le temps et le rythme qui caractérisent la vie des familles — en particulier celles qui sont confrontées à des conditions ou des événements difficiles — et le temps et le rythme des activités qui leur sont offertes.

La reconnaissance de la mission et de l'approche des organismes communautaires du secteur Famille est un enjeu omniprésent dans leurs fiches d'actions. D'abord, il est intéressant de constater que ces organismes jouent le rôle de collaborateurs dans des projets qui visent à mieux rejoindre les familles, sans pour autant que leur expertise sur ce plan soit mise à profit. Par exemple, certains regroupements embauchent des formateur-trice-s externes pour se perfectionner dans le travail de proximité auprès des familles ou dans la pratique d'accueil des parents, alors que le personnel des organismes communautaires du secteur Famille peut fort bien

⁴ Il faut rappeler ici que la base de données utilisées dans le cadre de cette étude se rapporte à la période prépandémique (2019-2020). Les défis qui caractérisent l'existence précaire des organismes communautaires du secteur Famille sont donc bien antérieurs aux bouleversements suscités par la crise sanitaire. On peut formuler l'hypothèse comme quoi cette crise a accentué plusieurs de ces défis, sinon tous, en plus d'en faire émerger des nouveaux.

répondre à de tels besoins de formation. Ou encore, certaines activités de communauté de pratique sur le soutien aux familles au sein d'un réseau local de services ne sont pas animées par des personnes qualifiées issues d'un organisme communautaire du secteur Famille. Est-ce en raison du manque de ressources du côté de ces organismes ou est-ce l'expression d'un manque de reconnaissance de leur propre expertise?

Dans les fiches d'actions, certains organismes communautaires du secteur Famille éprouvent de la difficulté à témoigner des effets de leurs actions. Parmi les raisons mentionnées, soulignons le manque de temps, mais aussi la complexité d'évaluer leurs réalisations. Cela dit, il semble que les organismes constatent les bénéfices des actions qu'ils portent lors de la réalisation de démarches d'évaluation participatives. Ces démarches d'évaluation leur apportent une plus grande reconnaissance de la part des partenaires, notamment en obtenant du financement pour des projets, en pilotant des comités ou encore en établissant de nouvelles collaborations et ententes de services. Ainsi, il est souvent nécessaire qu'une ressource externe au réseau local de services (p. ex., une équipe d'évaluation de programme) souligne la contribution spécifique des organismes communautaires du secteur Famille pour susciter la reconnaissance de leurs partenaires intersectoriels.

Les retombées observées des actions des organismes communautaires du secteur Famille

D'entrée de jeu, il est important de souligner qu'aucun autre plan d'action porté par une autre catégorie d'organisations n'est aussi polyvalent et diversifié que la plupart de ceux des organismes communautaires du secteur Famille. Cette constatation suggère une efficacité (rapport coût-avantage) élevée en regard du financement octroyé par Avenir d'enfants. Elle révèle aussi la complexité de l'évaluation des retombées produites par ces organismes. C'est donc moins sur des indicateurs de résultats (données probantes) que reposent les retombées de leurs actions que sur des « récits » (données parlantes). Ces récits ne sont pas seulement les leurs, mais aussi ceux de leurs partenaires, ce qui constitue un moyen de triangulation qui soutient leur validité. Toutefois, cette forme de données narratives présente une faible valeur dans l'écosystème actuel de services en petite enfance en comparaison aux données chiffrées.

Sur cette base, il est possible de mettre en évidence quatre domaines de retombées des actions des organismes communautaires du secteur Famille dans les fiches d'actions transmises à Avenir d'enfants. Un premier domaine porte sur l'observation d'un plus grand pouvoir d'agir des parents. Les indicateurs de ces retombées sont, par exemple, le retour aux études de certains parents ou leur implication dans des comités de parents au sein de l'organisme. De plus, les actions de ces organismes semblent influencer positivement sur le sentiment de compétence parentale, qui, à son tour, se répercute sur la qualité de la relation parent-enfant. Un second domaine concerne le renforcement des réseaux d'entraide entre parents. Ainsi, les actions de ces organismes contribuent à briser l'isolement de plusieurs parents en augmentant le nombre de personnes auquel ils ont accès afin de se procurer du soutien social dans l'exercice de leur rôle parental et sur le plan personnel. Un troisième domaine de retombées relève d'une accessibilité accrue à l'offre de services aux familles dans leur communauté. Cela passe notamment par l'établissement d'un lien privilégié entre les parents et les personnes qui œuvrent au sein des organismes communautaires du secteur Famille. Ce lien de confiance constitue un important levier non seulement pour l'accompagnement de la famille vers d'autres ressources de la communauté, mais aussi pour une participation plus active des parents à la recherche de réponses à leurs besoins et à ceux de leurs tout-

petits. D'ailleurs, les retombées décrites dans les fiches d'action montrent que l'offre d'activités des organismes communautaires du secteur Famille s'inscrit résolument dans le continuum de services que les RLP cherchent à actualiser. Le dernier domaine de retombées documenté dans les plans d'action concerne une meilleure cohérence intersectorielle autour des familles. La densité et la qualité des collaborations entre les organismes communautaires du secteur Famille et leurs partenaires intersectoriels sont soulignées, ce qui suggère une cohérence plus grande de l'offre globale de services aux tout-petits et à leurs parents dans la communauté.

Remarques conclusives

Rappelons la question à laquelle la présente étude descriptive cherchait à répondre : quelles sont les caractéristiques des actions posées dans la vie des tout-petits québécois et de leurs parents par les organismes communautaires du secteur Famille à travers la description qu'ils en font dans le cadre de la dernière vague de plans d'action au sein des regroupements locaux de partenaires d'Avenir d'enfants? Les éléments de réponse à cette question sont organisés en fonction de deux axes, soit la mise en tension de deux approches et une place fragile au sein du continuum de services.

La mise en tension de deux approches

L'analyse thématique des plans d'action des organismes communautaires du secteur Famille a mis en relief des aspects de leur pratique qui servent à illustrer ce que l'on peut appeler leur « approche » dans le travail avec les tout-petits et leurs parents. Les actions de ces organismes et les justifications de celles-ci reposent résolument sur une pensée écosystémique qui place l'enfant et ses parents au centre d'une toile complexe de relations sociales et les situent par rapport à un ensemble de circonstances passées et actuelles qui façonnent leur vie individuelle et familiale. Cette caractéristique n'est évidemment pas distinctive de leur approche, la plupart des autres secteurs du continuum de services se réclamant plus ou moins de la même pensée. Cependant, l'élément qui les distingue réfère à la place prépondérante qu'ils accordent aux solidarités familiales dans leur façon de percevoir la réalité des enfants et des parents. Pour eux, l'écosystème d'un enfant et de ses parents est en premier lieu constitué des liens sociaux que ceux-ci établissent et maintiennent avec d'autres enfants et d'autres parents. Le renforcement de ces liens (ou leur restauration lorsqu'ils ont été brisés) est ce sur quoi les organismes communautaires du secteur Famille vont tenter d'agir.

Il semble que cet aspect particulier suscite une certaine tension en regard de plans d'action reposant sur une approche qui met l'accent sur l'écosystème de services autour de l'enfant et de ses parents (disponibilité, accessibilité et qualité des ressources formelles). Plus particulièrement, cette tension se manifeste entre une approche centrée sur la dispensation de services aux tout-petits et à leurs parents et celle des organismes communautaires du secteur Famille, qui est centrée sur l'accompagnement des parents dans la réponse aux besoins de leurs enfants ainsi que le partage de responsabilités envers ces derniers. De plus, cette tension joue probablement dans le fait que plusieurs de ces organismes ont été très généreux en explications dans les fiches d'actions, en effectuant ce qui s'apparente à de l'éducation au sujet de leur rôle auprès des personnes qui en prennent connaissance. Ils ont notamment mis en relief l'approche de proximité auprès des familles, qui s'appuie sur la mise en application des trois fondements de leur pratique, soit l'enrichissement de l'expérience parentale et l'empowerment des familles; le milieu de vie; et les actions collectives et l'éducation populaire (FQOCF, 2016). D'ailleurs, le solide ancrage de ces organismes dans la vie quotidienne des familles explique en partie la polyvalence de leurs rôles — transport, alimentation,

relation parent-enfant, etc. Aucune autre fiche d'action portée par un autre type d'organisation n'est aussi polyvalente.

Une place fragile au sein du continuum de services malgré une participation active

La présente étude met en évidence le fait que les organismes communautaires du secteur Famille ressentent et expriment la fragilité de leur place dans le continuum de services aux tout-petits et à leurs parents. Cette fragilité relève des défis concernant la reconnaissance de leur contribution distinctive, tant dans les objectifs ou les intentions que dans les stratégies d'action préconisées, par rapport à celle des autres partenaires du réseau local. De tels défis ont d'ailleurs été soulignés dans plusieurs autres études (FQOCF, 2019; Turcotte *et al.*, 2011). Cette fragilité perçue découle également de la précarité de leur existence, qui exige le déploiement d'une somme considérable d'efforts qui ne sont pas consacrés directement à la consolidation et au développement optimal de leurs actions auprès des familles.

En conclusion, la présente étude met en évidence la contribution substantielle des organismes communautaires du secteur Famille au bien-être des tout-petits québécois et de leurs parents dans le cadre des réseaux locaux de partenaires d'Avenir d'enfants. Même si l'étude révèle que leur place à l'intérieur du continuum de services est perçue comme étant fragile et qu'il existe une tension entre la forme d'accompagnement des familles qui les caractérise et les stratégies d'action de leurs partenaires, l'apport de ces organismes à la mission d'Avenir d'enfants semble avoir été incontournable.

Quatre années plus tard, les organismes communautaires du secteur Famille restent une force sociale toujours présente dans le paysage des politiques publiques en matière de petite enfance et de parentalité. Cependant, les défis entourant la reconnaissance de leur approche et la précarité de leur existence demeurent toujours d'actualité. Plus ça change, plus c'est pareil...

Références

- Allen, J. et Mohatt, G. V. (2014). Introduction to Ecological Description of a Community Intervention: Building Prevention through Collaborative Field Based Research. *American Journal of Community Psychology*, 54(0), 83-90. <https://doi.org/10.1007/s10464-014-9644-4>
- Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Byskov, M. F. (2021). What Makes Epistemic Injustice an "Injustice"? *Journal of Social Philosophy*, 52(1), 114-131. <https://doi.org/10.1111/josp.12348>
- Clément, M., Cloutier, M.-H., Daly, S., Dubois, I. et Poirier, M. (2019). *Le récit d'un projet collectif en petite enfance au Québec : Bilan d'Avenir d'enfants* (p. 16). Avenir d'enfants. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/6_Recit_Projet-Collectif-Bilan_AE.pdf
- Commissaire à la santé et au bien-être. (2011). Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux : Pour une vision à long terme en périnatalité et en petite enfance : Enjeux et recommandations (p. 312). Gouvernement du Québec.

- https://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/2011_PPE/CSBE_T4EnjeuxRecommandations_PPE_2011.pdf
- de Melo, A. T. et Alarcão, M. (2015). Building Future Communities: Strengthening Relational Bonds for a Positive Future. *Journal of Community Psychology*, 43(7), 878-884. <https://doi.org/10.1002/jcop.21718>
- Fédération québécoise des organismes communautaire Famille – FQOCF. (2016). *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*. <https://fqocf.org/wp-content/uploads/2021/05/Apercu-trousse-de-referance-et-d-animation.pdf>
- Fédération québécoise des organismes communautaire Famille - FQOCF. (2019). *L'importance du soutien au rôle parental des OCF pour renforcer le mieux-être des enfants du Québec* [Mémoire]. Audiences nationales de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. <https://fqocf.org/nouvelles/publications/limportance-du-soutien-au-role-parental-des-ocf-pour-renforcer-le-mieux-etre-des-enfants-du-quebec/>
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198237907.001.0001>
- Hills, M. D., Carroll, S. et O'Neill, M. (2004). Vers un modèle d'évaluation de l'efficacité des interventions communautaires en promotion de la santé : compte-rendu de quelques développements Nord-américains récents. *Promotion et Education*, 11(1_suppl), 17-21. <https://doi.org/10.1177/10253823040110010105>
- Lacharité, C., Gagnier, J.-P., Mailloux, D., Baker, M., Lafantaisie, V., Gervais, C., Côté, L., Déziel, N., Poirier, J. et Rasmussen, H. (2019). *Faire communauté autour et avec les familles au Québec : les organismes communautaires Famille, un réseau innovant et mobilisant* (p. 89) [Rapport d'évaluation]. Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4021842>
- Lavoie, A. et Auger, A. (2023). Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 (p. 336) [En ligne]. Gouvernement du Québec.
- Lemay, L., Lambert, H., Bouchard, A. et Lamontagne, M. (2017). Guide de soutien à l'implantation ou consolidation des mécanismes de coordination intersectorielle ou des Équipes d'Intervention Jeunesse (ÉIJ), et à la réalisation des démarches de plan de services individualisé (PSI) et de plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) (p. 59). Université de Sherbrooke.
- Lessard, G., Alvarez-Lizotte, P., Germain, A.-S., Drouin, M.-E. et Turcotte, P. (2017). Défis et conditions de réussite d'une pratique concertée en violence conjugale et maltraitance envers les enfants. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 224-237. <https://doi.org/10.7202/1043403ar>
- Mailloux, D. et Lacharité, C. (2020). Bien-être des tout-petits : politiques et programmes publics qui soutiennent l'action des organismes communautaires au Québec [Rapport de recherche]. Observatoire des tout-petits.
- Mancini, J. A. et Bowen, G. L. (2013). Families and communities: A social organization theory of action and change. Dans *Handbook of marriage and the family*, 3rd ed (p. 781-813). Springer Science + Business Media. https://doi.org/10.1007/978-1-4614-3987-5_32
- Mancini, J. A. et Marek, L. I. (2004). Sustaining Community-Based Programs for Families: Conceptualization and Measurement. *Family Relations*, 53(4), 339-347.
- Mancini, J., Bowen, G. et Martin, J. (2005). Community Social Organization: A Conceptual Linchpin in Examining Families in the Context of Communities*. *Family Relations*, 54, 570-582. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3729.2005.00342.x>
- Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale (2001). L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/politiques-directives-procedures/PO_action-communautaire_MESS.pdf

- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2024). *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance*. Gouvernement du Canada. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/perinatalite/sippe/>
- Pohlhaus, G. (2019). Varieties of Epistemic Injustice. Dans I. J. Kidd, J. Medina et G. Pohlhaus (Éds.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (First issued in paperback, p. 13-26). Routledge, Taylor et Francis Group.
- Quiroz Saavedra, R., Brunson, L. et Bigras, N. (2017). Transforming Social Regularities in a Multicomponent Community-Based Intervention: A Case Study of Professionals' Adaptability to Better Support Parents to Meet Their Children's Needs. *American Journal of Community Psychology*, 59(3-4), 316-332. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12145>
- Rebello Britto, P. (2017). *Les premiers moments comptent pour chaque enfant*. Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- Table sectorielle nationale mère-enfant des réseaux universitaires intégrés de santé. (2011). *Pour une amélioration dans l'offre de service en première ligne : Périnatalité et petite enfance*. Document inédit.
- Tarabulsky, G. M., Poissant, J., Saïas, T. et Delawarde, C. (Éds.). (2019). *Programmes de prévention et développement de l'enfant : 50 ans d'expérimentation*. Presses de l'Université du Québec.
- Turcotte, D., Saint-Jacques, M.-C., Richard, M.-C., Roy, P. et Spira, C. (2011). Les pratiques d'aide aux familles dans les organismes non gouvernementaux au Québec. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 30(2), 95-118. <https://doi.org/10.3917/rief.030.0095>
- Vallerie, B. et Le Bossé, Y. (2006). Le développement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement. *Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, 39(3), 87-100. <https://doi.org/10.3917/lse.393.0087>
- White, D. (2012). L'institutionnalisation de la résistance : la politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. *Cahiers de recherche sociologique*, 53, 89-120. <https://doi.org/10.7202/1023193ar>

Chapitre 2

La participation des parents dans les milieux communautaires Famille : une conceptualisation autour de pratiques d'engagement diversifiées

Annabelle Berthiaume, Coline Sénac, Chloé Dauphinais, Christine Gervais, Sylvie Lévesque et Philippe Pacaut

En plus d'offrir des services et des activités sans frais ou à faible coût, les organismes communautaires Famille (OCF) représentent des espaces qui peuvent favoriser la participation sous différentes formes (entraide entre pair·e·s, mobilisation collective, prise de décision, etc.). En effet, les pratiques des OCF sont portées notamment par l'objectif de mobiliser les parents de diverses manières, en passant d'une participation individuelle (pour s'aider soi-même) à une participation active qui vise le développement de la citoyenneté. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence commun de l'Action communautaire autonome Famille (ACAF), qui regroupe les quatre objectifs suivants (Baker-Lacharité *et al.*, 2023) :

- 1) reconnaître les familles comme une richesse collective;
- 2) valoriser le rôle des parents en tant que premiers éducateurs de leur enfant;
- 3) fournir des espaces où les familles peuvent développer des liens de confiance, de partage et d'entraide;
- 4) favoriser l'autonomisation des familles pour contribuer au développement de collectivités plus justes et dynamiques.

Or, force est de constater que le contexte des dernières années — marqué notamment par la pandémie et les mesures de confinement — a modifié les pratiques d'engagement et de bénévolat dans les organismes communautaires de manière générale (Fauvel et Noiseux, 2022). On observe également que les appels à la participation et au bénévolat se sont multipliés hors des organismes communautaires spécifiquement « Famille ». L'espace médiatique et quelques recherches témoignent de la participation de parents — de mères en particulier — qui se mobilisent précisément à partir de leur statut de parent (Lorrain, 2017). Par exemple, on peut penser aux mobilisations de Mères au Front (2020) dans la lutte pour le climat, de Ma place au travail (2023) pour l'accès à des milieux de garde, ou encore de Je protège mon école publique (2023), un mouvement en faveur d'un réinvestissement dans les écoles publiques.

Afin de saisir la diversité des pratiques d'engagement des parents, cet article propose un état des connaissances réalisé dans le cadre d'une première phase de recherche⁵. Nous avons ainsi recensé différentes publications sur les pratiques d'engagement, d'implication et de participation, en particulier au sein des OCF, afin de mieux comprendre les différentes formes que peut prendre la participation des parents, ainsi que les obstacles à celle-ci et les facteurs qui lui sont favorables.

⁵ Cette première phase de recherche est rendue possible grâce à un financement de démarrage du Partenariat de recherche Familles en mouvance. Nous remercions l'équipe pour son soutien.

À partir des écrits recensés et de réflexions sur les questions de pouvoir, du caractère collectif de la participation et de l'*empowerment*, cet article propose une conceptualisation de la participation en six « étapes », qui témoigne de la présence des parents aux activités des OCF en matière d'engagement dans la vie communautaire. Chacune de ces étapes est définie et illustrée à partir d'enquêtes existantes. L'article se termine par la détermination des principaux défis associés à la participation, à partir d'enquêtes réalisées à la fois dans les milieux communautaires Famille et dans les organismes communautaires de façon plus générale, ainsi que des initiatives mises en place pour pallier.

Mise en contexte du questionnement de recherche

Depuis les années 2000, période autour de laquelle les principaux travaux sur la participation des parents dans les OCF ont été produits, des changements importants dans les modèles familiaux ont été observés ou se sont poursuivis (Côté et Caron, 2004; Lavoie et Pagé, 2021). Ces changements incluent une diminution des familles biparentales dites « intactes », un déclin du mariage et une augmentation de la diversité des formes d'union, telles que l'union libre et les unions non cohabitantes. Les séparations sont plus fréquentes, ce qui entraîne des situations de monoparentalité et de recomposition familiale. De plus en plus d'enfants grandissent au sein de familles homoparentales (Côté et Lavoie, 2020). Les normes sociales de parentalité ont également changé, et l'éducation se fait davantage en concertation avec les parents impliqués, en se centrant sur les besoins des enfants (Wall, 2018).

Les transformations des conditions de parentalité sont également dues à des mutations dans les conditions de vie de la population, notamment sur le plan du travail. De fait, le marché de l'emploi s'est précarisé au cours des dernières années, et plusieurs parents rencontrent maintenant des difficultés à concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles (Morin *et al.*, 2021). Cette nouvelle réalité peut se traduire par un déséquilibre entre vie professionnelle et vie familiale, un manque de temps chez les parents pour s'occuper de leur enfant et un stress accru (Côté et Caron, 2004). Pendant la pandémie de COVID 19, les femmes ont particulièrement souffert de la conciliation famille-travail-études, en raison de l'augmentation des tâches domestiques et familiales, notamment pendant les périodes de confinement (Nicolas *et al.*, 2022). Or, on sait que les difficultés liées à la conciliation famille-travail-études limitent la capacité des parents à s'engager dans les organismes communautaires (René *et al.*, 2004).

En même temps, les pratiques des organismes communautaires ont aussi connu des changements significatifs ces dernières années. Avant même que la pandémie frappe, les conséquences du sous-financement des organismes étaient déjà bien documentées (Depelteau *et al.*, 2013), notamment sur le plan des conditions de travail de leurs employées et des enjeux liés au maintien de leur autonomie dans la poursuite de leur mission (Deslauriers, 2015; Duval *et al.*, 2005). Par exemple, la mise en œuvre de certains programmes de prévention publics dans les organismes (Y'a personne de parfait, Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance, Programme d'action communautaire pour les enfants, etc.) implique parfois l'adoption d'un vocabulaire ou de pratiques normatives qui créent une pression sur les familles, une pratique qui va à l'encontre des visées de l'ACAF (Fédération québécoise des organismes communautaires Famille [FQOCF], 2019).

Certaines tendances à l'œuvre dans les organismes se sont également aggravées depuis mars 2020. Selon le rapport de l'Observatoire de l'action communautaire autonome (Nicolas *et al.*, 2022), la pandémie a entraîné une augmentation de

l'isolement social, de la détresse, de la perte d'accès aux informations et aux ressources, ainsi que de la précarité économique des familles. Face à cette incertitude et cette anxiété généralisée, les organismes communautaires ont rapidement adopté des méthodes de mobilisation en ligne, qui ont cependant entraîné un fort taux de désengagement parmi les membres (Nicolas *et al.*, 2022). La plupart des activités de groupe ont dû être annulées ou adaptées pour être tenues à l'extérieur ou virtuellement, ce qui — en plus d'impliquer des coûts additionnels — a eu pour effet de limiter la participation de certaines personnes (Camus *et al.*, 2022). Ainsi, un sondage québécois réalisé durant la première vague de la pandémie révèle que 33 % des organismes communautaires considéraient que la participation à distance n'était pas compatible avec le public visé par leurs interventions (Couturier et Fortin, 2021). Plus encore, 73 % des organismes ont observé une diminution du nombre de bénévoles durant cette période (Couturier et Fortin, 2021). Dans un contexte de réorganisation et de développement de services en vue de répondre aux urgences de la crise sanitaire, cette baisse engendre un enjeu de pérennisation, en plus de créer une surcharge de travail chez les employées déjà épuisées (Camus *et al.*, 2022). Cette dynamique de surcharge de travail, déjà présente avant la pandémie, coïncide avec l'augmentation du recours au bénévolat pour pallier certains besoins (Fauvel et Noiseux, 2022).

C'est donc pour tenir compte des différentes transformations des dynamiques et des compositions familiales ainsi que des pratiques de travail et d'engagement dans les organismes communautaires que notre équipe s'est interrogée sur les modalités de participation des parents. Les principales recherches autour de la participation des parents (Côté et Caron, 2004; FQOCF, 2019; Lacharité *et al.*, 2021; Lafantaisie *et al.*, 2022; René *et al.*, 2004) témoignent de l'incidence de cette participation sur le bien-être des familles et sur la qualité des services offerts par les OCF. Elles donnent des exemples concrets de participation de parents au sein des organismes et témoignent plus largement des raisons de leur engagement. Or, depuis la réalisation des principales études sur le sujet, les contextes de vie professionnelle et sociale des parents ainsi que la réalité des organismes communautaires ont connu des changements importants.

Questionnement de recherche

Cette revue de la littérature vise à actualiser nos connaissances sur la participation des parents dans les OCF et, plus largement, à prendre en compte des perspectives individuelle, organisationnelle et sociale pour favoriser le partage des connaissances entre et avec les organismes communautaires. Notre objectif de recherche s'articule autour des deux questions suivantes : *Comment les parents participent-ils dans les organismes et la vie communautaire? Comment les OCF peuvent-ils soutenir la participation inclusive des parents?*

Il n'existe pas de définition commune à la participation parentale, et les frontières sur ce qu'implique une participation des parents dans les organismes communautaires demeurent floues. Pour cette raison, dans le cadre de cet exercice de recension, nous considérons les notions d'engagement, d'implication, de mobilisation et de participation comme étant interchangeables, mais nous privilégions le terme *participation* par souci de cohérence dans le texte. L'engagement, l'implication, la mobilisation et la participation peuvent être motivés par des intérêts individuels — c'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle les parents fréquentent les OCF — mais également par des intérêts collectifs, dans la vie communautaire et celle des OCF. Cette activité vise ainsi trois objectifs (René *et al.*, 2004, p. 12-14) :

- combler des besoins essentiels, résoudre des problèmes personnels;

- prendre part aux discussions et aux décisions internes dans un groupe;
- agir avec d'autres sur des questions plus globales concernant la famille et la répartition des ressources à l'extérieur de l'organisme.

Les travaux sur la justice sociale de Fraser (2011) permettent d'approfondir la notion de participation, à partir du concept de *parité de participation*, c'est-à-dire la possibilité que chaque membre de la société puisse interagir en tant que pair-e avec les autres. Cette parité est influencée par des dispositions sociales qui interagissent et se renforcent mutuellement (conditions objectives iniques, déni de reconnaissance, conditions politiques) (Fraser, 2011)⁶. Cet accent sur la participation guide notre démarche pour mieux comprendre les motivations, les perspectives et les pratiques des parents dans les OCF. Pour alimenter notre analyse, cette revue de littérature revisite également des contributions plus larges sur la participation citoyenne, sur les freins à la participation sociale et sur ses facteurs contributifs. L'encadré suivant présente les détails de la stratégie de recherche.

Méthodologie

Cette revue regroupe la littérature relative à la participation parentale dans les milieux communautaires, en utilisant des mots-clés comme *implication parentale*, *participation des parents*, *bénévolat*, *engagement*, *mobilisation* et *participation citoyenne*. Après avoir réalisé un premier tour d'horizon des bases de données francophones Érudit et Cairn, nous avons constaté la grande ampleur des travaux sur le sujet et, surtout, leur hétérogénéité en ce qui a trait aux définitions utilisées et aux espaces d'implication citoyenne à l'étude (organismes communautaires, mouvements sociaux, démarches de consultations publiques, urbanisme, etc.).

Pour nous rapprocher de notre thématique dans les milieux communautaires, nous avons donc retenu certains textes qui portaient précisément sur les OCF, puis consulté les bibliographies des articles pertinents, de manière à identifier certaines contributions clés. Cette recension n'est donc pas systématique, au sens où elle ne présente pas tous les articles recensés — ce qui constitue d'ailleurs la principale limite de ce travail. Toutefois, la sélection des articles nous permet d'esquisser le portrait des principaux travaux portant sur la participation des parents dans les OCF et de formuler un schéma conceptuel à partir duquel analyser les pratiques. Cette revue permet également de mieux comprendre les facteurs favorables et défavorables à la participation des parents dans les organismes communautaires afin d'alimenter la réflexion auprès des organismes. Par souci d'économie de temps, nous nous sommes penchées sur les travaux réalisés depuis les années 2000.

Autour de la participation : échelles et définitions

La participation comme une reprise de pouvoir

⁶ Fraser (2011) définit la justice sociale à partir des trois dimensions suivantes : économique (liée au rapport au marché et aux moyens de production), culturelle (en lien avec la domination culturelle, le mépris des différences chez les groupes minorisés) et politique (en lien avec la représentation). Puisqu'elle s'inscrit dans une visée de justice sociale, la recherche de cette parité de participation en intervention peut se faire par la mise en place d'innovations sociales dans les OCF ou dans les mouvements sociaux, qui soutiennent la prise en compte de ces trois dimensions (Lapointe et D'amours, 2022; Marques *et al.*, 2018).

L'échelle de Sherry Arnstein (1969), un classique dans les travaux sur la participation, définit la participation comme une forme de retour effectif du pouvoir aux citoyen-ne-s. En ce sens, celle-ci est d'abord perçue comme une expérience radicale d'élargissement démocratique, critique des programmes de participation urbaine de l'époque, qui vise à rapprocher les citoyen-ne-s des affaires de la cité. Bien qu'elle ne propose pas de méthodologie pour la mise en pratique, l'autrice met en évidence le fait que la participation citoyenne doit permettre aux individus d'avoir un réel pouvoir dans les décisions qui les concernent. En ce sens, la participation citoyenne est réfléchiée comme « une catégorie pour penser le pouvoir citoyen » (Arnstein, 1969, p. 24).

L'échelle d'Arnstein est composée de huit échelons qui mesurent le degré d'engagement effectif des citoyen-ne-s dans les processus décisionnels, en évaluant la propension à atteindre leur objectif final d'action (voir la figure 2).

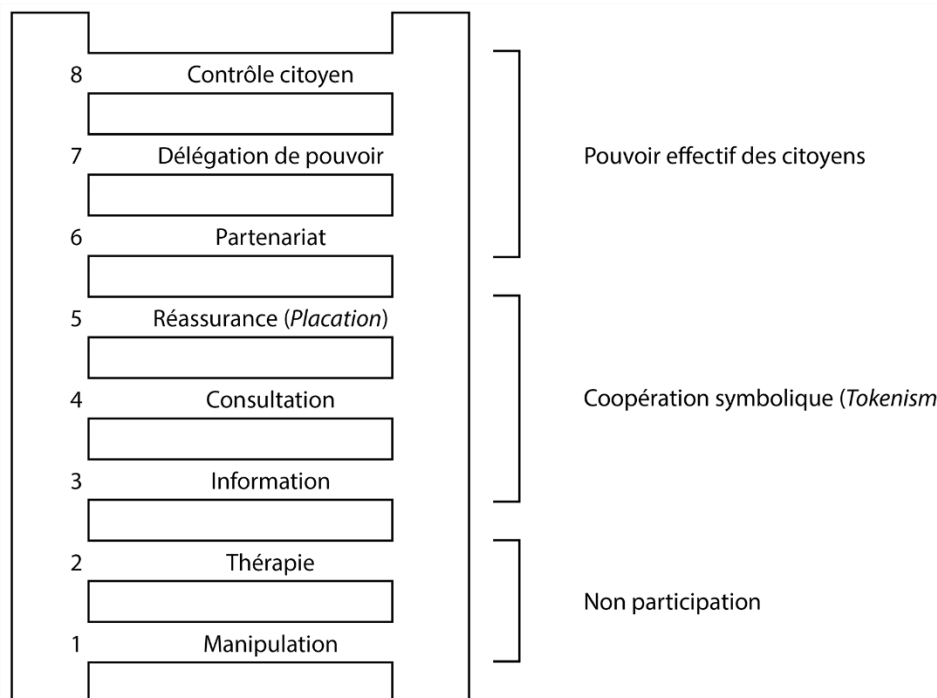


Figure 2. Les huit échelons de l'échelle de participation selon Arnstein (1969)

Cette échelle offre une perspective intéressante pour évaluer la participation effective dans les structures démocratiques. Elle a d'ailleurs inspiré plusieurs travaux au Québec, y compris le cadre de référence pour la participation publique en contexte de développement social au sein du gouvernement, des institutions publiques et des organismes de la société civile, dont les groupes communautaires (Thibault *et al.*, 2000). Selon ce cadre, pour que la participation soit démocratique, utile et crédible, celle-ci doit s'appuyer sur « des valeurs partagées, des références, un langage et un code communs », et ce, bien que le contrôle citoyen total soit rarement observé (Thibault *et al.*, 2000, p.1).

La participation comme une prise de partie

Pour Zask (2011), la participation est comprise comme une forme de « prise de partie ». La participation comporte ainsi plusieurs niveaux de « prise de partie »,

renvoyant à différentes dimensions du fonctionnement démocratique. Plus précisément, Zask (2011) identifie trois formes de participation :

- **prendre part** : participer activement à la vie sociale et s'impliquer dans des activités communes en développant des relations et en allant au-delà du simple fait de faire partie d'un groupe;
- **contribuer (apporter une part)** : apporter une contribution en termes d'idées, de compétences, de ressources ou d'autres moyens pour aider à améliorer ou à développer le groupe ou la communauté;
- **bénéficier (recevoir une part)** : tirer des avantages et des ressources de la participation à la vie sociale, y compris l'accès à des services, des occasions d'apprentissage et des relations sociales.

Ces trois formes de participation — prendre part, contribuer et bénéficier — sont étroitement liées et se renforcent mutuellement. En effet, la participation active et contributive favorise le bénéfice personnel et social, tandis que le fait de bénéficier de conditions favorables encourage la prise de partie et la contribution. Ces différentes formes de participation ouvrent la voie à des changements sur le plan individuel et contribuent à une vie sociale plus démocratique et inclusive.

Cherchant aussi à rendre compte de la contribution de la participation en contexte communautaire, Panet-Raymond *et al.* (2002) conceptualisent le bénévolat comme un outil de développement social aux niveaux individuel, organisationnel et communautaire. Pour cela, la participation des destinataires de l'intervention est envisagée comme un passage du statut de consommateur·trice·s de services ou de client·e·s à celui de participant·e·s, puis de citoyen·ne·s qui s'engagent dans une vie associative. Les auteurs résument cette participation comme un **passage du « je » au « nous », puis au « ensemble »**, soit s'aider soi-même, aider les autres seul·e, s'aider avec les autres au moyen de l'entraide, aider les autres collectivement. Nous retenons cette idée dans la proposition de schéma conceptuel présentée plus bas.

La participation comme forme d'*empowerment*

Deux dimensions incontournables dans l'analyse de la participation ont été identifiées, soit (1) la notion de pouvoir, associée à la prise de décision éclairée par les personnes premières concernées; (2) la notion de contribution, qui rend compte d'une forme de retour dans la participation. À ces éléments, il semble pertinent d'ajouter (3) l'importance du développement de l'*empowerment* (pouvoir d'agir) des parents. En effet, les OCF ont pour mission d'enrichir l'expérience parentale et de soutenir l'*empowerment* des familles (Lacharité *et al.*, 2021). L'étude de René *et al.* (2004) qui porte explicitement sur la participation des parents dans les OCF ou encore les publications issues du projet de recherche partenariale Agora (notamment FQOCF, 2019) témoignent de l'effet positif de la participation pour les parents qui fréquentent les OCF, s'y investissent et se mobilisent. Ancrés dans leur communauté, ces espaces sont tout désignés pour susciter la participation des parents et répondre à leurs préoccupations, en raison de leur structure plus souple, servant parfois de contrepoids au réseau public de la santé et des services sociaux ou de l'éducation, mais également de l'attention qu'ils accordent à l'entraide entre parents (selon le principe « des parents qui soutiennent d'autres parents ») (FQOCF, 2008).

Analyse de la participation parentale dans les OCF

À partir des trois dimensions décrites plus haut, la section suivante propose une schématisation conceptuelle pour définir, décrire et analyser la participation des parents dans les OCF et de façon plus large. Ce schéma (voir la figure 3) identifie six « étapes »⁷, inspirées de la conception de la participation de René *et al.* (2005), mais également des trois formes de contribution dans la participation de Panet-Raymond *et al.* (2002) — « je, nous, ensemble » — et de Zask (2011). Chacune des « étapes » de la participation implique un niveau différent d'engagement et un sentiment d'appartenance plus ou moins fort des parents au groupe. Ces multiples formes de participation illustrent ainsi des implications plus individuelles (associées au projet parental) et d'autres plus collectives, jusqu'à contribuer à la gouvernance de l'OCF, voire à la vie communautaire.

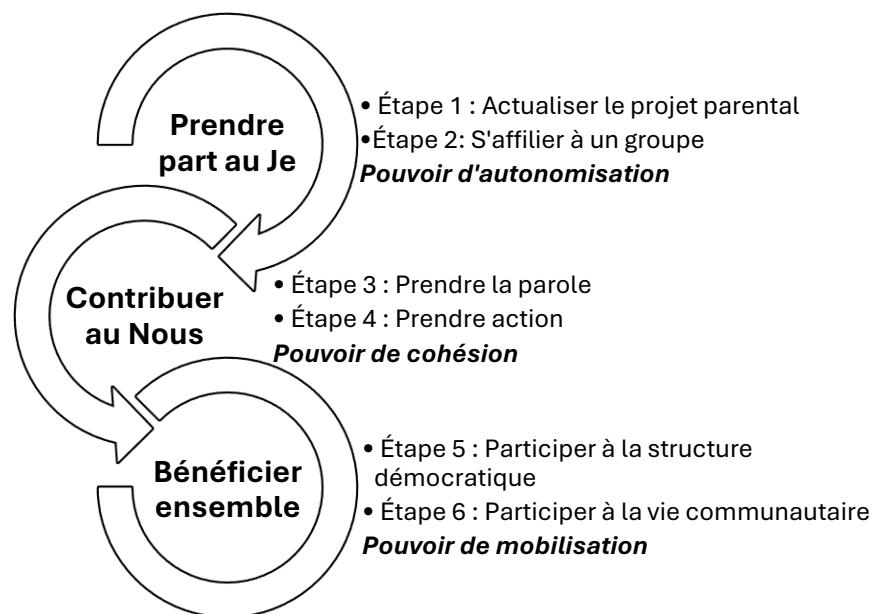


Figure 3. Les six « étapes » de la participation parentale dans les OCF.
Source : auteur·trice·s.

Prendre part au Je : un pouvoir d'autonomisation

Regroupées dans le schéma au sein de la sphère intitulée « Prendre part au Je », les deux premières étapes de la participation rendent compte de la présence formelle ou informelle des parents au sein des OCF. À ce niveau, la participation est centrée sur le « je » : elle permet aux parents d'acquérir du pouvoir sur leur vie, en particulier sur leur projet parental, en développant des compétences et des connaissances en matière de parentalité ainsi qu'une réflexivité sur celles-ci (Baker-Lacharité *et al.*, 2023). Autrement dit, cette participation permet le développement de l'autonomie dans l'exercice de la parentalité. C'est la raison pour laquelle celle-ci n'est pas

⁷ Le terme *étape* utilisé ici ne renvoie pas à une progression certaine, mais suggère une forme de gradation ou de progression en termes de pouvoir, de contribution et d'*empowerment* entre les différentes formes de participation. Cette progression ne vise donc pas à juger ou à évaluer les pratiques des OCF, mais plutôt à offrir des critères et des indicateurs à partir desquels analyser et soutenir les pratiques de participation.

négligeable, bien qu'elle soit visuellement représentée dans les « premières étapes » de la participation.

Étape 1 : Actualiser le projet parental

La première étape de la participation renvoie à la recherche, plus classique, pour le parent, d'un service ou de soutien individuel pour répondre à des besoins de nature diverse (matérielle, sociale, psychologique) : « Chacune [des personnes] a sa façon de traverser les épreuves et notre rôle, c'est de soutenir les familles dans ce qu'elles vivent » (Lacharité *et al.*, 2021, p. 9). La proximité des OCF avec la communauté constitue une de leur grande force lorsqu'il est question de briser l'isolement social et d'offrir un soutien aux parents et familles. En effet, les parents se présentent d'abord dans les OCF, parfois sur la recommandation d'un-e travailleur-se social-e du Centre local de services communautaires (CLSC), pour obtenir réponse à leurs besoins et leurs problèmes grâce à des soins et des services offerts par ces OCF, tels que l'aide alimentaire, le comptoir vestimentaire et les produits de première nécessité (couches, lait maternisé, etc.) (Lemieux, 2009; René *et al.*, 2004). En plus de répondre à ces besoins de base, les organismes peuvent également proposer des interventions d'urgence, telles que l'accès à des logements ou à des établissements d'accueil pour des groupes vulnérables (victimes de violence conjugale, personnes aux prises avec des problèmes de dépendance, etc.).

Étape 2 : S'affilier à un groupe

La deuxième étape regroupe les formes de participation qui permettent aux parents d'intégrer un groupe et de développer un sentiment d'appartenance à l'organisme. Les principales enquêtes qui abordent la participation des parents dans les OCF (Berthiaume, 2020; Lafantaisie *et al.*, 2022; René *et al.*, 2004, 2005) témoignent en ce sens d'un passage, pour certains parents, d'une participation individuelle, caractérisée par la recherche de services, à des activités de groupe ou des moments informels de discussion au sein de l'organisme. En ce sens, le lieu et l'attitude des intervenantes jouent un rôle important dans l'accueil des parents :

« En tout respect, qui sommes-nous pour juger que le parent fait un mauvais choix? On ne connaît pas le contexte entièrement. Même si ce n'est pas le chemin le plus court, c'est peut-être le meilleur chemin pour ce parent »
(Lacharité *et al.*, 2021, p. 15).

Il s'agit donc d'une participation à des activités et des ateliers axés sur le développement de l'enfant et le soutien à la parentalité, qui peuvent prendre différentes formes, telles que des déjeuners-causeries, des cafés-rencontres, des ateliers de cuisine collective et des activités sociales (cabane à sucre, fête de Noël, soirée de quilles), et qui visent à favoriser les discussions informelles entre parents sur des sujets liés à la parentalité. Cela peut aussi inclure des formations, comme celles sur la communication offertes par l'organisme Quartier des femmes (anciennement connu sous le nom de Re-Nou-Vie), soit Mères-Ados, Y'a Personne de Parfait et Samedi de m'en sortir, qui visent à améliorer la communication entre les membres de la famille en fonction de problématiques et de thèmes précis (adolescence, négligence, séparation) (René *et al.*, 2004). Si les mères demeurent plus nombreuses dans les activités des OCF, certaines activités sont destinées spécifiquement aux pères, dans le but d'augmenter leur participation, au moyen d'activités ludiques (camps d'été, sorties en pourvoirie) ou d'ateliers de soutien (René *et al.*, 2004, p. 20). Les recherches plus récentes témoignent d'ailleurs de l'augmentation de leur présence (Lacharité *et al.*, 2016).

En somme, les deux premières étapes de la participation renvoient à la participation des parents, soit individuelle (étape 1) soit en groupe dans le cadre d'activités (étape 2), qui permet l'enrichissement ou l'actualisation du projet parental. Elle se déploie dans un milieu de vie qui offre aux parents de s'exprimer dans un espace qui se veut sans jugement, à la hauteur de leurs intérêts et sur une base volontaire. La création de liens de confiance entre les parents, mais également avec les membres du personnel, permet de développer progressivement des conditions favorables à un sentiment d'appartenance qui donne aux parents l'envie de contribuer à leur tour.

Contribuer au Nous : un pouvoir de cohésion

Rassemblées dans la sphère « Contribuer au Nous », les étapes 3 et 4 du schéma renvoient à une implication renforcée par un sentiment d'appartenance au groupe, qui va donc au-delà de la participation au projet parental. Une intervenante de l'OCF Re-Nou-Vie explique cette progression, qu'elle souhaite voir chez les mères qui fréquentent les services de l'organisme :

« La femme arrive souvent par les services individuels, oui, mais après ça elle va dans les groupes : c'est ça le cheminement qu'on souhaite pour les femmes, c'est pas de les rencontrer périodiquement dans nos bureaux pour faire de l'écoute. C'est plus que ça qu'on souhaite. On n'est pas un centre de thérapie, on essaie de mettre les femmes dans l'action »
(René et al., 2004, p. 120).

Renforcés par un sentiment d'appartenance et l'établissement de liens sociaux au sein de l'organisme, les parents développent un pouvoir de cohésion qui est bénéfique non seulement pour eux, mais aussi pour la pérennité de l'organisme.

Étape 3 : Prendre la parole

La première forme de contribution est celle de la prise de parole des parents, dans le cadre d'une activité ou tout simplement dans les locaux l'organisme. Facilitée par un accueil bienveillant et une atmosphère familiale, la prise de parole renvoie aux partages par les parents de leurs expériences, leurs connaissances et leurs compétences, qui peuvent s'avérer bénéfiques pour l'ensemble des membres du groupe. Par exemple, l'organisme Cible Famille Brandon anime des sessions durant lesquelles les parents discutent librement de la facilité et des difficultés rencontrées dans un contexte de travail en équipe. Cet exercice permet aux parents d'en apprendre davantage sur la réalité de l'autre parent et de se partager des astuces et des outils pour résoudre les problèmes et relever les défis ensemble.

Cette prise de parole peut aussi servir à l'organisme à prendre le pouls des parents par l'entremise de sondages, de votes ou autres. Par exemple, des forums de discussion peuvent inviter les parents à faire part de leurs opinions sur la programmation à venir de l'OCF. Une membre d'un organisme en témoigne :

« L'une des intervenantes m'appelle lorsqu'il y a des choses d'organisées pour savoir si ça m'intéresse. Elle nous demande aussi nos suggestions. Pour les activités d'été, on s'assoit en groupe et on suggère nos idées de sorties. Ensuite on passe au vote » (René et al., 2004, p. 96).

Ces activités de prise de parole permettent de valoriser la contribution des parents, renforcer leur sentiment d'appartenance au groupe, en plus de développer l'entraide entre les pair·e·s. Pour les organismes, il s'agit également d'un moyen efficace pour s'assurer que la programmation offerte répond aux exigences et aux attentes des parents, et ainsi favoriser leur participation.

Étape 4 : Prendre action

Au-delà de la prise de parole, plusieurs activités visent à soutenir la prise d'actions par les parents, en fonction de leurs intérêts et de leurs compétences. À cette étape, la contribution des parents implique de prendre part aux activités, mais également de s'engager en retour, soit par l'organisation d'un événement ou le partage de responsabilités liées à l'animation d'un groupe, par exemple. Cette participation prend différentes formes, comme en témoigne une intervenante :

« Ça nous est déjà arrivé de demander à des parents de préparer un gâteau, de donner un cours de danse, de présenter un bricolage. Chaque fois, cela a été très positif, avec un impact sur le sentiment d'appartenance du parent »
(Lacharité *et al.*, 2021, p. 19).

Autre exemple, l'organisme Interaction Famille propose des « déjeuners du lundi », pour lesquels les mères élaborent ensemble le menu et se partagent les responsabilités (préparer la nourriture, faire la vaisselle, etc.) (René *et al.*, 2004, p. 34).

Certains OCF proposent également des programmes d'insertion sociale et d'intégration sur le marché de l'emploi pour les parents. A priori, ce type de participation peut être associée à une étape de participation antérieure puisque les objectifs de la démarche sont individuels (étape 2 – Participer informellement au groupe). Or, elle peut aussi être reconnue comme une forme d'action puisque certaines expériences d'emploi valorisent l'expertise des parents au sein même des OCF. C'est le cas du programme de parrainage Mères-Amies, proposé par l'organisme Re-Nou-Vie, au sein duquel les mères participantes interviennent directement auprès des familles en demande. Ce faisant, en plus de valoriser la compétence et l'expertise parentales des « mères-amies », les autres mères qui gravitent autour de l'organisme peuvent acquérir de nouvelles compétences par l'observation et la participation (René *et al.*, 2004). Ces formes d'échanges favorisent ainsi le développement d'un sentiment de compétence parentale, en plus d'encourager la cohésion de groupe et le développement d'un pouvoir d'agir collectif (Lacharité *et al.*, 2021). La participation des parents au moyen de la prise de parole et de la prise d'actions concrètes permet de favoriser un climat d'entraide où ils contribuent à un « Nous ». Cette intégration au groupe facilite le passage à la troisième sphère, qui élargit la participation à la vie associative et communautaire des OCF.

Bénéficiaire ensemble : un pouvoir de mobilisation

La troisième sphère, « Bénéficiaire ensemble », rassemble les deux dernières étapes du schéma. Ce niveau de participation permet de consolider et de développer un pouvoir de mobilisation collectif qui vise des changements à plus grande échelle, au bénéfice des parents et des familles.

Étape 5 : Participation à la vie associative de l'OCF

À cette étape, les parents contribuent aux structures démocratiques de leur OCF, dans une perspective de réponse aux besoins de l'ensemble de la communauté. La participation des parents aux assemblées générales et aux conseils d'administration renforce leur sentiment d'appartenance et leur permet de jouer un rôle actif dans la prise de décision. Dans l'organisme Cible Famille Brandon, par exemple, une membre du comité Mères et du conseil d'administration explique ce passage des premières étapes de la participation à sa contribution à la vie associative :

« Pour moi, il y a eu le yoga, les activités de cuisine, les cafés-causeries... J'ai animé des cafés avec ma belle-sœur. Ensuite, on m'a demandé de faire partie du CA. Ça fait cinq ans que je suis au CA et deux que je suis au comité Mères. J'ai donné la session Cœur de mères avec la responsable de la programmation, car je l'avais suivie préalablement »

(René et al., 2004, p. 78).

Seule une minorité de parents participent à la vie démocratique de l'organisme en prenant des décisions au sein des instances, en ce qui concerne la gestion et l'organisation des OCF. Selon René et al. (2004), la motivation première à s'impliquer à ce haut niveau de participation est liée à un sentiment de devoir de s'impliquer en contrepartie des services reçus de l'organisme, comme l'exprime ce parent, membre du conseil d'administration d'Interaction Famille :

« Au début, je ne voulais pas m'impliquer, mais je sais qu'il faut qu'on s'implique vu qu'on est dans une maison de la famille... Peut-être que j'ai senti une pression, mais je voulais rendre un peu... Ça me coûte un dollar, porter ma fille ici trois heures, je me sentais mal de juste rentrer et sortir de la maison. J'ai commencé à m'impliquer dans ce qui m'intéressait le plus »

(René et al., 2004, p. 32).

En plus de favoriser l'actualisation des compétences des parents participants sur le plan individuel (leadership, organisation, etc.), cette implication contribue à la vie et au dynamisme de l'OCF, et renforce son ancrage dans sa communauté. Elle représente également un tremplin vers l'implication dans des actions citoyennes plus larges, dans une perspective d'éducation populaire autonome.

Étape 6 : Participation à la vie communautaire

En cohérence avec les principes de l'ACAF, les OCF offrent un espace propice à l'expression des besoins et des préoccupations d'une diversité de familles, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie pour ces familles et les autres. Les OCF peuvent renforcer le pouvoir de mobilisation des parents dans la vie communautaire, en leur offrant la possibilité de s'impliquer politiquement et d'affirmer leurs convictions.

Par exemple, Cible Famille Brandon a mis en place le projet Défi-enfant qui vise à sensibiliser la population à la violence familiale et à prévenir les abus et la négligence envers les enfants. Grâce à ce projet, les parents ont créé des réseaux de solidarité au sein même de l'organisme, mais également avec d'autres organismes communautaires qui œuvrent dans la région, en vue d'améliorer les conditions de vie des familles (René et al., 2004, p. 90). Certains parents sont également invités à participer aux rencontres de la table de concertation locale afin de réfléchir et de s'exprimer en présence d'intervenant-e-s et d'élu-e-s de la région (René et al., 2004, p. 67). D'autres participent à des comités de pilotage de la recherche, comme Autour des Familles (Morissette et al., 2014), ou encore le projet AGORA, au sein duquel une cinquantaine de familles ont exprimé leurs points de vue sur l'ACAF et les OCF (Baker-Lacharité et al., 2023). Dans le cadre de la démarche de recherche Optique Famille, les parents ont ainsi pu développer un message collectif témoignant de leur expérience dans les OCF et formulant des propositions à l'intention des décideur-euse-s public-que-s en vue d'assurer la pérennité du réseau des OCF au Québec (Lafantaisie et al., 2022). Certains OCF invitent les parents à participer à des manifestations et à d'autres activités politiques pour affirmer leur engagement et influencer les décisions politiques qui touchent les familles (René et al., 2004).

D'autres lieux de mobilisation reposent également sur la participation des parents, tels que les maisons de naissance, qui sont aussi des lieux propices à la défense des droits et des revendications collectives des parents (Lorrain, 2017). En ce sens, l'actualité des derniers mois témoigne de la diversité des formes de participation sociale de parents qui s'impliquent à partir de leur statut de parent, en dehors des organismes communautaires Famille (Mères au Front, Ma place au travail, Je défends mon école publique). Ces dernières étapes de la participation des parents décrivent donc des formes d'implication collective, active et plus large, au service des parents et de leur communauté.

Les freins à la participation parentale

Ce schéma conceptuel permet de dégager une diversité dans le sens et les pratiques de participation des parents à la fois dans les OCF et de manière plus large. René *et al.* (2004, p. 7-8) précisent que cette participation est favorisée par le renforcement des liens sociaux et du sentiment d'appartenance, ainsi que la contribution des parents à des projets collectifs qui visent à améliorer la qualité de vie des parents et des familles. Malgré ces conditions favorables, selon René *et al.* (2004), ce n'est qu'une minorité de parents qui s'impliquent là où ils peuvent faire entendre leur voix et participer activement à la vie associative et communautaire. Du point de vue des OCF, la participation des parents est souvent plus faible que souhaité, alors qu'elle est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'organisme et qu'elle s'inscrit dans les principes de l'ACAF.

La prochaine section décrit les principaux obstacles à la participation soulevés dans la littérature, soit une rigidité organisationnelle, un rapport d'expertise qui tend à maintenir le parent en position de « client », un horaire parental chargé et des rapports sociaux inégalitaires qui font en sorte que la participation n'est pas à la portée de toutes et tous. Ces défis nous permettent d'obtenir un autre éclairage sur la participation des parents.

Des conditions de participation trop rigides

Au niveau des conditions de participation, des travaux récents soulignent que la charge de travail demandée aux bénévoles peut parfois être imposante et entraîner de la fatigue et de l'épuisement (Sénéac *et al.*, 2022). Certain-e-s bénévoles considèrent en ce sens que les attentes des organismes sont parfois trop élevées, ce qui peut rendre leur participation difficilement soutenable (Sénéac *et al.*, 2020).

Plus encore, l'encadrement bureaucratique de certaines pratiques de participation au sein des OCF, lié aux aspects formels et légaux notamment, peut aussi décourager les parents de participer à la vie associative. Au sein des conseils d'administration et des assemblées générales, par exemple, la participation requiert une certaine connaissance des structures démocratiques, des procédures et des pratiques d'intervention, ce qui peut faire naître des appréhensions chez certains parents. Les processus formels de prise de décision, s'ils ont initialement été adoptés pour s'assurer du bon fonctionnement démocratique des instances, peuvent être considérés par certaines personnes comme rigides et rébarbatifs, et conduire à un sentiment d'incompétence. En effet, plus la participation permet des prises de décision significatives en regard du fonctionnement de l'organisme ou de l'organisation des services dans la communauté, plus elle requiert un certain niveau de compétences et de connaissances sur le sujet (Cefai *et al.*, 2012). Cela peut expliquer pourquoi les parents peuvent avoir du mal à comprendre les contenus et les sujets abordés (René *et al.*, 2004, p. 100) ou encore à s'exprimer dans les discussions, en raison de la complexité des enjeux traités (Morissette *et al.*, 2014) et d'une méconnaissance du rôle et des obligations des personnes administratrices

d'un organisme communautaire. Cet enjeu peut ainsi miner la pleine participation des parents et renforcer le pouvoir des salariées dans le déroulement des assemblées, puisqu'elles sont souvent en meilleure position pour connaître les renseignements relatifs aux dossiers traités, mais également les normes et les procédures à respecter (Beeman *et al.*, 2009).

Un rapport d'expertise qui met à distance

La professionnalisation de l'intervention communautaire, caractérisée par l'augmentation de la scolarité des salariées, mais également l'individualisation de la prise en charge dans les milieux communautaires, peut renforcer un rapport d'expertise entre les intervenantes et les parents (Deslauriers, 2015). Ce rapport positionnant « l'expert-e » (celle ou celui qui sait) et le parent (celle ou celui qui ne sait pas) peut influencer le sentiment de compétence et de confiance de ce dernier à l'égard d'une possible participation. Ainsi, le passage de l'intervention communautaire vers des services plus individualisés peut favoriser un rapport de « consommateur-trice » ou « client-e » plutôt que de parent engagé, ou même critique des normes et pratiques éducatives prescrites (René, 2009).

Ce défi est d'autant plus grand que les besoins des familles qui se présentent dans les OCF peuvent être considérés par les intervenantes comme prioritaires ou urgents par rapport à celui de favoriser la participation des parents. Plus encore, la nécessité d'encourager la participation des parents peut également être remise en question par les intervenantes qui se sentent moins à l'aise avec des méthodes d'intervention plus participatives (René, 2009). Cette constatation renvoie à la difficulté pour les OCF de combiner différentes méthodologies d'intervention pour soutenir la participation des parents, tout en leur offrant des possibilités de participer aux prises de décisions les concernant.

Des responsabilités familiales qui pèsent dans la balance

Comme abordé dans la mise en contexte, le fait que plusieurs parents peinent à concilier travail, famille, loisirs et autres sphères de vie peut faire obstacle à leur participation dans les organismes (Côté et Caron, 2004). En Île-de-France, la recherche de Cottin-Marx (2021) sur une crèche associative autogérée par les parents témoigne de la difficulté de recruter des parents bénévoles pour gérer la crèche, jusqu'à compromettre l'existence du projet. L'enquête de René *et al.* (2004) rapporte également cet enjeu relatif à la gestion de l'horaire. Dans l'organisme Interaction Famille, bien que tous les postes attribués aux parents dans le conseil d'administration soient comblés, il demeure difficile de maintenir une participation durable. Les rencontres du conseil d'administration ont lieu le soir, au moment où les parents s'occupent de leurs enfants, ce qui rend leur participation difficile à maintenir sur le long terme. À Re-Nou-Vie, les rencontres du conseil d'administration se tiennent une fois par mois ou plus, si des rencontres exceptionnelles sont requises, ce qui exige une présence et une charge de travail conséquente de la part des parents (René *et al.*, 2004).

Les contraintes de la vie quotidienne, telles que le manque de temps, la fatigue et l'épuisement, constituent ainsi des obstacles importants à la participation parentale dans les OCF, pourtant peu explorés dans les recherches sur la participation communautaire.

Une participation qui n'est pas à la même portée pour toutes et tous

Les exemples trouvés dans la littérature permettent de constater que les mères demeurent plus nombreuses à fréquenter les OCF et qu'en ce sens, il existe toujours un « genre » dans l'intervention auprès des enfants et des familles,

caractérisée par une forte féminisation des emplois, mais également des tâches liées au « prendre soin » ou au *care* (Berthiaume, 2023). Néanmoins, quelques initiatives, comme celle de Relais-Pères, qui vise à promouvoir l'inclusion des pères, ont permis de rejoindre cette clientèle et de l'attirer dans les organismes communautaires, notamment en valorisant de manière positive l'engagement paternel (Turcotte *et al.*, 2011). Or, les thématiques proposées pour les activités offertes spécifiquement aux pères dans les OCF sont souvent ancrées dans des représentations traditionnelles de la participation parentale (activités *Super Bowl*, BBQ des papas, sorties en plein air, etc.), ce qui renforce les attentes hétéronormatives entourant la parentalité (Berthiaume, 2018).

Si une part importante des travaux recensés offrent peu d'informations sur les caractéristiques sociales des personnes qui participent dans les OCF, certaines recherches témoignent de la force des OCF à regrouper des familles aux profils et aux origines variés (Lacharité *et al.*, 2021). La démarche de recherche Optique Familles, qui mobilise la méthode *photovoice* pour recueillir la voix des parents, identifie la mixité des parents (en termes de genre, de génération, de modèle familial, de statut socioéconomique, de nombre d'enfants et d'origine ethnoculturelle) comme une des forces du projet (Lafantaisie *et al.*, 2022).

Une enquête réalisée à Montréal rapporte néanmoins que le fait de jumeler des familles aux profils sociaux variés (p. ex., en termes de genre, d'âge, d'origine ethnique, de classe sociale) dans les activités constitue un défi (Berthiaume, 2020). Une directrice d'OCF interviewée dans cette enquête observe en ce sens l'effet de la gentrification dans la fréquentation de son organisme :

« On a commencé à avoir des gens plus aisés, en congé de maternité. Puis ça a été comme... On a fait une programmation, les ateliers se sont développés et on a de plus en plus ces gens-là aux activités. On a plus de difficulté à rejoindre les gens sous le seuil de la pauvreté, vulnérables, dans nos activités régulières. Il y en a toujours quelques-uns, mais ce n'est pas la majorité » (Berthiaume, 2020, p. 179).

Cette homogénéisation des profils de parents participants peut être rebutante pour certains parents plus marginalisés ou exclus socialement et entraîner des défis au niveau de leur inclusion dans la prise de décision les concernant. Elle pose aussi la question de la portée des compétences requises pour pouvoir participer, par exemple, au sein des instances de la vie associative et communautaire (p. ex., savoir lire et écrire, utiliser les logiciels pour les rencontres virtuelles, etc.).

Les facteurs favorisant la participation parentale

Les principes de l'ACAF valorisent l'inclusion des parents dans les processus délibératifs et décisionnels des OCF, en créant un environnement de vie « pour et avec les familles, jamais sans les parents! » (Lacharité *et al.*, 2021, p.20). Si plusieurs obstacles existent à la mise en pratique de ce principe, certains facteurs favorables à la participation inclusive des parents sont connus, soit une programmation et des services diversifiés, une attention au climat convivial et une place à l'informel, ainsi que des modalités de prise de décision plus flexibles.

Une programmation et des services diversifiés

Pour rejoindre des parents aux profils variés, une offre de services diversifiée est nécessaire, afin d'élargir le public susceptible d'y participer. Par exemple, René *et al.* (2004) remarquent que des organismes comme Re-Nou-Vie encouragent particulièrement la participation des familles monoparentales en les invitant à rejoindre des groupes d'entraide et des formations militantes. Cette façon de faire

reconnaît l'importance de la contribution des parents pour renforcer leur participation. Comme le décrit cette membre du conseil d'administration :

« Je suis d'abord venue pour un répit pour mon fils et moi. On m'avait parlé [d'une formation], et je l'ai suivie. Ensuite, j'ai été au camp. C'est ma deuxième année au CA. On m'a proposée lors d'une AG »

(René *et al.*, 2004, p. 97).

Une démarche similaire a aussi été entreprise par certains organismes afin d'augmenter la participation des pères dans les OCF. Pour s'assurer que les membres de son conseil d'administration présentent des profils diversifiés, l'organisme Cible Brandon Famille refuse la participation simultanée de deux membres de la même famille (René *et al.*, 2004, p. 73). L'objectif de ces mesures est de créer un environnement où tous les parents se sentent soutenus et voient l'influence positive de l'organisme dans leur vie (Lacharité *et al.*, 2021, p. 21).

Une attention au climat convivial et une place à l'informel

La culture organisationnelle exerce une grande influence sur la participation des membres dans les organismes communautaires. Dans leur analyse des facteurs contributifs et des obstacles à la participation des membres dans un groupe de femmes, Guberman *et al.* (2005) révèlent combien le climat est important quand vient le temps de solliciter une plus grande participation des personnes rejointes. Les moments d'échanges informels, lorsqu'ils sont facilités par une intervenante, tendent à favoriser l'interaction entre parents et la participation des parents plus pauvres ou marginalisés (Berthiaume, 2020). À Interaction Famille, le climat de confiance et le sentiment d'appartenance suscités par l'ambiance chaleureuse servent de levier pour solliciter l'engagement des parents au sein de l'organisme (René *et al.*, 2004, 39).

Un climat convivial qui laisse place à des moments informels peut encourager la participation des parents et leurs potentielles contributions dans les structures démocratiques de l'organisme. Les initiatives, les projets et les rôles mis en place par les organismes doivent être conçus de manière à susciter l'engagement, le plaisir et l'intérêt des parents (Baker-Lacharité *et al.*, 2023). A contrario, on peut penser que des formes plus formelles ou trop structurées peuvent être rebutantes pour certains profils de parents, surtout si le sentiment de pouvoir (d'influence) sur la prise de décision reste mitigé.

Des modalités de prise de décision flexibles

Les OCF cherchent des moyens pour stimuler la participation démocratique au quotidien au sein de leurs organismes. Il peut s'agir de mettre en place des comités, comme le comité des activités sociales, du journal, des levées de fonds ou encore de la mobilisation, qui offrent plus de libertés et de responsabilités aux parents. L'adaptation des pratiques du conseil d'administration (p. ex., avec des contenus vulgarisés et des procédures moins formelles) combinée au fait d'offrir une formation aux parents favorise également la participation de ceux-ci (René *et al.*, 2004).

Les événements artistiques, ludiques ou un changement d'environnement stimulent généralement la participation des parents dans les OCF. Par exemple, il peut s'agir d'une assemblée générale plus « festive » en plein air ou d'une réunion du conseil d'administration dans un chalet pour discuter des perspectives de développement de l'organisme (René *et al.*, 2004). Ce contexte plus ludique et proposant de mode de prise de décision plus flexible équilibre les activités

politiques et sociales pour répondre aux besoins de plaisir, de conciliation des temps sociaux et de gestion de l'OCF.

Pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de parents, l'organisme Re-Nou-Vie envoie des sondages aux parents avant l'assemblée générale, afin de leur permettre d'exprimer leurs opinions sur les activités, les horaires ainsi que les incitatifs et les freins à la participation (René *et al.*, 2004, p. 49). Dans le même esprit, la Table de concertation Autour des familles a organisé une fête de quartier pour que les parents fassent part de leurs revendications politiques en vue d'une rencontre publique avec le maire (Morissette *et al.*, 2014, p. 8). Cette prise en considération, axée sur la démarche réflexive des parents et des organismes, renforce la congruence entre les activités de l'organisme, les préoccupations sociales et politiques de ses membres, ainsi que la réalité quotidienne des parents.

Conclusion

Bien qu'elle soit reconnue comme une des caractéristiques de l'ACAF, la participation des parents dans les OCF demeure peu approfondie dans la littérature scientifique. Cette étude se veut un premier pas vers une actualisation et un approfondissement de notre compréhension des pratiques de participation des parents. La schématisation de la participation en six « étapes » a été élaborée dans le but de servir de cadre conceptuel pour une recherche portant sur la participation des parents dans les milieux communautaires au Québec. Cette recherche poursuit le double objectif de 1) renouveler l'état des connaissances sur la participation des parents dans la vie communautaire, et 2) comprendre et prendre en compte la diversité des parents. Elle permettra de mieux déterminer et de mieux définir les différentes pratiques regroupées sous le vocable de la participation, de l'implication et de l'engagement, qui recouvrent un accès au pouvoir, un rapport au collectif et des possibilités d'*empowerment* différents.

En ce sens, le concept de *parité de participation* de Fraser (2011) permet de s'interroger sur la façon dont la participation prend ou pourrait prendre en compte les dimensions économique, culturelle et politique des injustices vécues par les parents dans une perspective de justice sociale. Il s'arrime avec la conception d'*empowerment* couramment utilisée dans les travaux sur l'ACAF, qui implique le développement du pouvoir individuel d'agir, mais également sur les conditions de vie.

Les travaux recensés témoignent du fait qu'il peut s'opérer un passage d'une participation plus individuelle, dans les premières étapes de la participation, vers un investissement plus collectif, au service des parents et des familles. Or, ces travaux offrent peu d'information sur le type de parents qui réussit à naviguer entre ces étapes, si ce n'est qu'ils posent l'hypothèse, à certains égards, d'une plus grande homogénéité sociale dans le profil des parents engagés (Berthiaume, 2018, 2020). Par ailleurs, il apparaît légitime de s'interroger sur le type de participation offerte à l'extérieur des murs des OCF, soit dans les écoles, les quartiers, les mouvements sociaux, les comités de voisinage. Est-elle vraiment davantage tournée vers le collectif? Favorise-t-elle nécessairement plus la reprise de pouvoir?

En s'appuyant sur les travaux réalisés, notre prochaine séquence de recherche élargira la conception de la participation des parents à l'extérieur des murs des OCF pour saisir, par exemple, les mobilisations collectives citées dans l'actualité, qui restent peu documentées et analysées. En portant un intérêt aux différents points de vue dans les milieux communautaires (parents, intervenantes, etc.), mais aussi à l'extérieur de ceux-ci, nous serons à même de mieux comprendre les intérêts et les besoins actuels des parents en lien avec leur participation. Par exemple, quelles

sont les caractéristiques qui expliquent l'engouement pour des formes de participation moins institutionnalisées? Est-ce que les motivations sont différentes? Comment les OCF pourraient-ils s'en inspirer? Certains travaux ont déjà souligné l'importance d'impliquer les familles qui fréquentent les OCF dans la construction des connaissances les concernant (Lacharité, Gagnier, Baker, Mailloux, Côté, Déziel, Rasmussen, Poirier et Abdou-el-aazm, 2016). Voilà autant de questions et de pistes de recherche qui permettraient de soutenir les pratiques d'intervention vouées à mobiliser les parents.

Références

- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, 85(1), 24-34. <https://doi.org/10.1080/01944363.2018.1559388>
- Baker-Lacharité, A., Lacharité, K., Baker, M., D'Amours, N. et Poirier, J. (2023). La pratique réflexive, un fondement de l'action communautaire auprès des parents et des enfants. Dans *Pour une pratique réflexive de l'intervention psychoéducative* (Lafantaisie, V. et Dionne, J.). Presses de l'Université du Québec.
- Beeman, J., Guberman, N., Lamoureux, J., Fournier, D. et Gervais, L. (2009). Beyond Structures to Democracy as Culture. *American Behavioral Scientist*, 52(6), 867-884. <https://doi.org/10.1177/0002764208327663>
- Berthiaume, A. (2018). "Active Mothering": *Social Investment and Parenting Support in Child and Family Interventions* (597; Carlo Alberto Notebooks, p. 39). Collegio Carlo Alberto. <https://www.carloalberto.org/wp-content/uploads/2019/11/no.597.pdf>
- Berthiaume, A. (2020). Mixer le social ? Intervention et exercice de la parentalité dans un contexte de gentrification à Montréal. *Lien social et Politiques*, 85, 171-191. <https://doi.org/10.7202/1073747ar>
- Berthiaume, A. (2023). Le genre de la « coconstruction » : Mise en œuvre de l'innovation sociale dans les organismes communautaires à Montréal (Québec). *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 146-147(1), 29-44. <https://doi.org/10.3917/rpsf.146.0029>
- Camus, A., Couspeyre, O., Lepetit, A., Métivier, C. et Nicolas, J. (2022). Observatoire de l'action communautaire autonome : documenter les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les organismes. Dans D. Maltais, J. Caillouette, J. Grenier, V. Labrie et P.-P. Malenfant (Éds.), *Pratiques d'intervention sociale et pandémie : Innovations, mobilisation et transformations* (p. 55-74). Presses de l'Université du Québec.
- Cefaï, D., Carrel, M., Talpin, J., Eliasoph, N. et Lichterman, P. (2012). Ethnographies de la participation : *Participations*, n° 4(3), 7-48. <https://doi.org/10.3917/parti.004.0005>
- Côté, I. et Lavoie, K. (2020). Représentations et récits pluriels au sein des familles homoparentales : Reconnaître la diversité familiale pour mieux contrer l'hétéronormativité. *Service social*, 66(1), 49-58. <https://doi.org/10.7202/1068919ar>
- Côté, M. et Caron, C. (2004). *Les parents au quotidien : Le rapport 2003/2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Conseil de la famille et de l'enfance.

- Cottin-Marx, S. (2021). Être employeur bénévole dans une crèche associative et parentale : *Le sociographe*, n° 73(1), 53-65. <https://doi.org/10.3917/graph.073.0053>
- Couturier, E.-L. et Fortin, M. (2021). *Effets de la crise sanitaire sur le milieu communautaire – Portrait de la situation pour les organismes du Québec*. IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/effets-crise-sanitaire-sur-milieu-communautaire-portrait-situation-organismes-quebec>
- Depelteau, J., Fortier, F. et Hébert, G. (2013). *Les organismes communautaires au Québec. Financement et évolution des pratiques* (p. 36). IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/les-organismes-communautaires-au-quebec-financement-et-evolution-des-pratiques/>
- Deslauriers, J.-P. (2015). *Les groupes communautaires : vers un changement de paradigme ?* Presses de l'Université Laval.
- Duval, M., Fontaine, A., Fournier, D., Garon, S. et René, J.-F. (2005). *Les organismes communautaires au Québec : Pratiques et enjeux*. Gaëtan Morin.
- Fauvel, M. et Noisieux, Y. (2022). Quand l'intervention gouvernementale d'urgence réactualise la dynamique de précarisation des conditions de travail dans le mouvement communautaire autonome. Dans D. Maltais, J. Caillouette, J. Grenier, V. Labrie et P.-P. Malenfant (Éds.), *Pratiques d'intervention sociale et pandémie : Innovations, mobilisation et transformations* (p. 75-115). Presses de l'Université du Québec.
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). (2008). *Cadre de références sur les pratiques d'action communautaire autonome Famille*. FQOCF. https://fqocf.org/wp-content/uploads/2021/11/FQOCF_Cadre_de_reference2008.pdf
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). (2019). *Regard sur les contextes et les situations de vulnérabilités : L'approche globale et les pratiques d'accompagnement des familles* [Guide d'appropriation]. Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF).
- Fraser, N. (2011). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. Éditions La Découverte.
- Guberman, N., Lamoureux, J., Beeman, J., Fournier, D. et Gervais, L. (2005). Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes, Montréal, Éditions Saint-Martin, 252 p. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(1), 190. <https://doi.org/10.7202/012206ar>
- Je protège mon école publique. (2023). *Je protège mon école publique – #JPMEP*. Je protège mon école publique. <https://jpmp.com/>
- Lacharité, C., Gagnier, J.-P., Baker, M., Mailloux, D., Côté, L., Déziel, N., Rasmussen, H., Poirier, J. et Abdou-el-aazm, A. (2016). *Les pratiques d'organismes communautaires Famille du Québec : Un parcours collectif. Rapport final d'évaluation du projet Agora, 2011-2015*. Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4706270>
- Lacharité, C., Gagnier, J.-P., Mailloux, D. et Baker, M. (2021). *Projet Agora : Faire communauté autour et avec les familles du Québec* (p. 32) [Rapport d'évaluation de la phase 2 du projet d'Agora]. Centre d'études interdisciplinaire sur le développement de l'enfant et la famille.
- Lafantaisie, V., Poirier, J., Gervais, C., Lacharité, C. et Baker, M. (2022). L'expérience des parents avec les organismes communautaires Famille : Constats et retombées d'une recherche-action participative. Dans *Les jeunes en difficulté, un défi collectif* (p. 135-149). Éditions du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- Lapointe, P.-A. et D'amours, M. (2022). *Innovations sociales et justice sociale au regard de la Théorie critique de Nancy Fraser*. Presses de l'Université du Québec.
- Lavoie, K. et Pagé, G. (2021). La famille en changement : étudier la pluralité des trajectoires et des configurations familiales pour en favoriser la reconnaissance scientifique et sociale. *Service social*, 67(1), 1. <https://doi.org/10.7202/1087187ar>

- Lemieux, D. (2009). *La parentalité dans les organismes communautaires Famille action concertée FQRSC*. INRS Urbanisation, culture et société.
- Lorrain, R. (2017). La participation et l'action militante des comités de parents à travers l'évolution sociohistorique des maisons de naissance québécoises. *Reflets*, 23(1), 174-200. <https://doi.org/10.7202/1040753ar>
- Ma place au travail. (2023). *À propos du mouvement | Ma place au travail*. MPAT. <https://www.maplaceautravail.org/qui-sommes-nous>
- Marques, P., Morgan, K. et Richardson, R. (2018). Social innovation in question: The theoretical and practical implications of a contested concept. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 36(3), 496-512. <https://doi.org/10.1177/2399654417717986>
- Mères au front. (2020). *Rejoignez-nous au front!* Mères au front. <https://meresaufont.org/>
- Morin, D., Fortier, S. et Deschenaux, F. (2021). La conciliation travail-famille : un engagement pluriel qui se conjugue à l'indicatif présent et qui s'accorde au féminin. *Revue Jeunes et Société*, 3(2), 38-57. <https://doi.org/10.7202/1075735ar>
- Morissette, I., Laurin, I. et René, J.-F. (2014). *Analyse d'une démarche de mobilisation/réflexion : Tenue au sein de la Table de concertation Autour des Familles Grand Plateau* (p. 28). Pratiques de participation citoyenne dans la recherche et l'action sur les inégalités sociales.
- Nicolas, J., Lepetit, A., Camus, A., Couspeyre, O., Audet, M.-L., Toupin, C., Inkel, L. et Lombardi, D. (2022). *Crise de la COVID-19 : Impacts sur les organismes d'action communautaire autonome du Québec* (p. 193). Observatoire de l'ACA.
- Panet-Raymond, J., Rouffignat, J. et Dubois, L. (2002). Le bénévolat comme passage vers le développement social. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2), 104-119. <https://doi.org/10.7202/008918ar>
- René, J.-F. (2009). L'individualisation de l'intervention dans les organismes communautaires : Levier ou barrière à la prise en charge démocratique ? *Nouvelles pratiques sociales*, 22(1), 111-124. <https://doi.org/10.7202/039663ar>
- René, J.-F., Jolicoeur, F. et Soulières, M. (2004). *Les parents au cœur de l'intervention : Rapport final de recherche*. Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société.
- René, J.-F., Soulières, M. et Jolicoeur, F. (2005). La place et la participation des parents dans les Organismes communautaires Famille : Pratiques et défis pour une prise en charge citoyenne. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 66-82. <https://doi.org/10.7202/010574ar>
- Sénéac, C., Bencherki, N. et Vasquez, C. (2020). *Cartographie des pratiques actuelles du bénévolat à Montréal et ses environs* (p. 63). Groupe de Recherche en Communication Organisée.
- Sénéac, C., Bencherki, N. et Vasquez, C. (2022). *Agir dans les marges : L'expérience de l'injustice et de la discrimination dans les milieux du bénévolat et de l'implication citoyenne au Québec*. Groupe de Recherche en Communication Organisée.
- Thibault, A., Lequin, M. et Tremblay, M. (2000). *Cadre de référence de la participation publique (Démocratique, utile et crédible)* (p. 23). Université du Québec à Trois-Rivières.
- Turcotte, G., Forget, G., Ouellet, F., Dubeau, D. et Sanchez, I. (2011). Le projet Relais-pères. Une pratique de proximité pour soutenir les pères en situation de vulnérabilité. *Interventions*, 135, 84-95.
- Wall, G. (2018). Children and Parenting: Cultural Expectations and Social Realities. Dans *Canadian Families Today. New Perspectives*. (Oxford Université Press, p. 93-111).
- Zask, J. (2011). *Participer : Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Le Bord de l'eau.

Chapitre 3

Améliorer les conditions de travail et la reconnaissance des OCF : des pistes de solution qui prennent en compte la nature systémique des enjeux

Vicky Lafantaisie, Mélissa David, Stéphanie Ducas et Emmanuelle Chartrand

Mise en contexte et problématique

La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF ou la Fédération) remarque, depuis quelques années, une difficulté de recrutement et un roulement important des travailleuses dans les organismes communautaires Famille (OCF). Cette situation a d'ailleurs été exacerbée par la pandémie de COVID-19. Ce défi — somme toute récent — de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre soulève plusieurs questions relatives aux conditions de travail et à la santé psychologique des travailleuses. Dans cette optique, la FQOCF a formulé le souhait de mieux connaître l'état de santé psychologique des personnes qui travaillent dans les OCF ainsi que les environnements de travail que les OCF proposent, dans le but d'obtenir des pistes pour favoriser le recrutement et la rétention des travailleuses.

Un projet de recherche en partenariat a ainsi été mis sur pied afin de : 1) mieux comprendre les conditions de travail concrètes au sein des OCF et les conséquences que le travail en OCF peut avoir sur la santé psychologique des travailleuses, et 2) générer des pistes de solution pour faciliter l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée dans les OCF. C'est sur ce deuxième objectif que s'attardera plus spécifiquement le présent texte.

Les conditions de travail dans le milieu communautaire

Les personnes qui travaillent dans le milieu communautaire s'identifient majoritairement comme des femmes (79,7 %) (Comeau *et al.*, 2018) et détiennent généralement un diplôme collégial ou universitaire (Binhas, 2018). Selon l'enquête du CSMO-ÉSAC (Binhas, 2018), on trouve une ou plusieurs travailleuses issues de l'immigration ou racisées dans 22 % des organismes. Ce court portrait démographique des travailleuses du communautaire laisse paraître, d'une part, les compétences professionnelles des personnes qui travaillent dans le secteur communautaire et, d'autre part, les facteurs de vulnérabilité qui les caractérisent; les femmes et les personnes racisées étant plus susceptibles d'être traitées inégalement. Le salaire horaire moyen dans le milieu communautaire se situait sous la barre des 20 \$ (entre 16,43 \$ et 19,65 \$) en 2018 (Binhas, 2018) alors qu'il était en moyenne de 26,25 \$ dans les autres secteurs d'emploi du Québec en 2019 (Fauvel *et al.*, 2020). Les équipes de travail — souvent réduites — dans les organismes communautaires déplorent la surcharge de travail et les conditions de travail précaires. Fauvel et ses collègues (2020) soulignent que le contexte économique, combiné au sous-financement chronique des organismes, pose des défis au niveau du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre. Le profil des travailleuses (main-d'œuvre jeune, majoritairement féminine, éduquée) combiné aux conditions de travail difficiles (bas salaires, emplois précaires) expliquerait l'important roulement de personnel (Paquet, 2003). En effet, Giroux et ses collègues

(2022) notent que les conditions de travail difficiles offrent « peu de leviers [aux directions d'organisme] pour faire compétition avec les secteurs privés et publics » (p. 25).

Des difficultés exacerbées par la pandémie de COVID-19

Le contexte de la COVID-19 a davantage affecté les femmes, autant au niveau de leur santé que de leur situation socioéconomique (Dang et Viet Nguyen, 2021; Gausman et Langer, 2020; Moen *et al.*, 2020; Wenham *et al.*, 2020). Cela est d'autant plus préoccupant pour les emplois à majorité féminine du secteur communautaire, qui sont consacrés à l'offre de services auprès de populations à majorité féminine ou plus vulnérabilisées (Ballard *et al.*, 2020; Gray *et al.*, 2020; Haines *et al.*, 2020; Heymann *et al.*, 2020; Ryan et El Ayadi, 2020). De manière générale, la pandémie aurait entraîné une augmentation de la charge de travail en imposant notamment une réorganisation des activités, la mise en place de mesures de protection sanitaire ainsi que l'apprentissage et la réalisation de nouvelles tâches (Couturier et Fortin, 2021; Nicolas et Lepetit, 2022; ROCFM, 2021). D'ailleurs, en 2021, 29 % des travailleuses communautaires affirmaient être épuisées, soit une augmentation de 9 % depuis le début de la pandémie (Meunier *et al.*, 2021). L'étude menée par le regroupement des OCF de Montréal (ROCFM, 2021) montre que la pandémie a entraîné un sentiment d'impuissance, de la confusion et du stress chez les travailleuses. On note également une perte de repères et de sens dans le travail : les mesures sociosanitaires étant peu cohérentes avec les principes de l'action communautaire autonome Famille.

Santé psychologique des travailleuses et pistes de solution

Très peu d'études se sont penchées sur la santé psychologique des travailleuses communautaires au Québec. Parmi les travaux recensés, trois études récentes se sont intéressées plus particulièrement à la santé psychologique des travailleuses dans des organismes en santé mentale à Montréal (Giroux *et al.*, 2022; Meunier *et al.*, 2020, 2021). Ces études s'entendent sur le fait que les travailleuses présentent globalement un niveau élevé de bien-être psychologique au travail, mais que leur niveau de détresse psychologique (qui, dans ces études, se rapporte à l'épuisement professionnel) est également élevé. Les 20 participantes (travailleuses et membres de la direction) à l'étude de Giroux *et al.* (2022) ont révélé trois principaux enjeux pour lesquels les auteur·trice·s ont proposé des pistes de solution afin de favoriser le mieux-être des travailleuses.

Manque de reconnaissance du milieu communautaire

Malgré le sens important que les travailleuses donnent à leur travail (cohérence entre la mission de l'organisme et leurs propres valeurs, impression d'avoir un impact social en aidant les populations vulnérabilisées), le manque de reconnaissance de la société envers le travail dans le milieu communautaire nuit à leur bien-être psychologique.

Considérant ceci, les auteur·trice·s suggèrent aux organismes d'encourager le partage de bons coups entre employées, d'identifier les forces de chaque membre de l'équipe et de les mettre à profit dans des tâches leur correspondant, et de mettre sur pied de nouveaux projets stimulants basés sur les intérêts du personnel.

Contexte de contrainte

Les participantes ont souligné l'importance de la latitude dont elles disposaient pour exercer leur travail. Leur milieu leur offre effectivement beaucoup d'espace, de souplesse et d'autonomie, tout en reconnaissant leurs forces et leurs intérêts pour mettre en place des manières créatives d'accompagner les personnes. Toutefois, tout ceci s'opère dans un contexte où plusieurs contraintes s'imposent (surcharge,

surinvestissement, sentiment de culpabilité lorsqu'elles ne sont pas en mesure de répondre aux besoins des personnes, charge émotionnelle), ce qui augmente la détresse psychologique au travail.

Afin de pallier ces contraintes, Giroux et ses collègues soulignent le « remodellement d'emploi » (*job crafting*) comme un moyen « qui permet aux travailleuses de changer elles-mêmes leur environnement de travail ou les caractéristiques de leur emploi afin de vivre plus de bien-être au travail (Tims et Bakker, 2010; Wrzesniewski et Dutton, 2001) » (p. 31). Elles et ils proposent également d'aménager différemment la journée de travail « en réduisant les tâches les plus stressantes ou en choisissant le moment le plus opportun pour les réaliser » (p. 31-32).

Précarité des relations dans les petites équipes de travail

Basé sur une logique d'entraide et de solidarité, le soutien des collègues et des membres de la direction est qualifié de très important par les participantes. Celui-ci peut cependant être fragilisé lorsque des désaccords sont présents au sein des petites équipes de travail ou encore que des collègues présentent certaines difficultés ou une attitude négative.

Suivant ces constats, les auteur·trice·s soulignent qu'il serait pertinent d'identifier des personnes dans l'équipe qui peuvent soutenir leurs collègues de différentes manières (p. ex., écoute, socialisation, soutien instrumental). Ils et elles spécifient également la nécessité que les travailleuses aient le réflexe de prendre soin d'elles.

Résumé de la problématique

Les conditions de travail et la santé psychologique des travailleuses communautaires au Québec ont fait l'objet de quelques études qui montrent la précarité du travail en organisme communautaire. Toutefois, nous ne disposons d'aucune donnée probante concernant les travailleuses qui œuvrent dans le réseau des OCF au Québec. Considérant la situation particulière des OCF (notamment sur le plan du financement, de la mission et de la composition des équipes), il semble nécessaire de s'attarder de manière spécifique à la santé psychologique des travailleuses et à leurs conditions de travail, afin de proposer des pistes de solution pour favoriser leur bien-être. Bien que pertinentes, les pistes de solution proposées par Giroux et ses collègues (2022) reposent essentiellement sur les travailleuses elles-mêmes et ne prennent pas en compte la dimension systémique des enjeux identifiés.

Objectifs et question de recherche

Malgré le tableau plutôt sombre des conditions de travail du communautaire, il semble qu'une proportion importante de travailleuses en OCF continuent de s'engager « pour la cause des familles » (Lacharité *et al.*, 2019; ROCFM, 2021). Cela met en évidence la nécessité de se questionner sur ce qu'implique le fait de travailler dans un OCF et ce qui favorise ou favoriserait une plus grande attraction et rétention des employées.

Notre étude vise à cerner les enjeux qui, du point de vue des travailleuses, sont à la base de leurs conditions de travail précaires et à cibler des pistes de solution qui prennent en compte la nature systémique de ces enjeux, de manière à se distancier d'une responsabilité qui serait remise individuellement à chaque travailleuse ou aux membres de la direction.

Qu'est-ce qui faciliterait l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée en OCF du point de vue des travailleuses et de la direction?

Méthode de recherche

Approche et devis de recherche

L'approche dans laquelle s'inscrit le présent projet s'inspire de la recherche communautaire participative (community-based participatory research; Minkler et Wallerstein, 2011). Cette approche implique une relation non hiérarchique entre les partenaires impliqué-e-s dans la recherche (dans ce cas-ci le personnel de la FQOCF, les membres de la direction et les travailleuses en OCF ainsi que l'équipe de recherche) et reconnaît les expertises et les forces de chacun-e. Elle suppose le croisement et l'intégration de différents types de savoirs afin de répondre à un besoin exprimé par la communauté. Une recherche communautaire participative doit ultimement mener à l'émergence d'actions qui favorisent une plus grande justice sociale.

Un devis multiméthodes (Morse *et al.*, 2006), dans lequel quatre démarches quantitatives et qualitatives ont été employées de manière séquentielle et concomitante pour réaliser l'étude (voir la figure 4), a été mis en œuvre pour répondre aux objectifs de recherche.

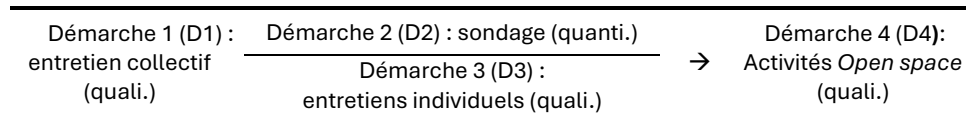


Figure 4. Processus de collecte de données. Source : autrices

Les données présentées dans ce texte proviennent plus précisément des entretiens individuels (D3) et des activités de l'*Open space* (D4).

Démarche 3 : entretiens individuels

Des entretiens individuels semi-structurés (n = 6) d'une durée moyenne d'une heure ont été menés avec deux membres de la direction et de quatre intervenantes provenant de six régions différentes du Québec. Les organismes qui emploient ces participantes ont été ciblés en raison de leur réalité particulière : très petite équipe de travail, double mission⁸, clientèle composée de familles autochtones, de familles anglophones, de familles très vulnérables sur le plan socioéconomique et de la santé mentale, ou grande diversité culturelle. Les entretiens ont été enregistrés sur bande audio, puis retranscrits. Pour le présent texte, les réponses à la question « Considérant votre situation de travail actuelle, avec ses forces et ses défis, qu'auriez-vous besoin pour améliorer vos conditions de travail et votre santé psychologique au travail? » ont été analysées afin d'éclairer les pistes de solution à privilégier.

Démarche 4 : activités de type *Open space*

Trois activités, inspirées de la méthode *Open space*⁹ (Owen, 2008, 2020) ont eu lieu entre mai et décembre 2023.

La première, un entretien collectif, a été animée par une équipe formée d'une personne de la FQOCF, de la chercheuse principale et de trois assistantes de recherche. D'une durée de trois heures, l'activité a suivi les étapes suivantes : 1)

⁸ La personne répondante travaille dans un organisme qui, en plus de sa mission d'OCF, porte également la mission d'un Centre de ressources périnatales.

⁹ La méthode *Open space* (forum ouvert) demande de réunir des participant-e-s afin de se concentrer sur un objectif spécifique et important (dans ce cas-ci : identifier des pistes de solution pour favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée en OCF). L'ordre du jour, les thématiques à aborder et les activités sont déterminés sur place, par les participant-e-s, en fonction de ce qui émerge des premières discussions.

Présentation de quelques résultats des démarches de recherche précédentes; 2) Réflexion individuelle et identification des principaux enjeux rencontrés (brièvement); 3) Priorisation des enjeux à discuter aujourd'hui (six au total); 4) Discussion en sous-groupe autour de ces enjeux; 5) Retour en plénière; 6) Échange en grand groupe sur les solutions à proposer en lien avec ces enjeux. Treize travailleuses et membres de la direction, provenant de onze régions administratives au Québec, ont participé à cet entretien collectif. Les six enjeux suivants ont été priorisés par les personnes participantes : le manque de financement, l'absence ou l'insuffisance des avantages sociaux en OCF, les besoins grandissants de la communauté, l'inquiétude relative à la pérennité des services, le manque de compréhension de l'intervention informelle et du travail des OCF et le faible soutien offert aux travailleuses. Des pistes de solution ont, par la suite, été discutées en groupe.

Afin de prolonger cette démarche, un courriel a été envoyé aux membres de la direction et aux travailleuses des OCF membres de la FQOCF qui n'ont pas participé à l'entretien collectif de l'*Open space* afin de leur faire connaître les six enjeux identifiés lors de l'entretien collectif et les solutions proposées (deuxième activité de type *Open space*). Il leur était alors demandé de discuter, en équipe, afin d'identifier des pistes de solution qui leur semblaient pertinentes. Au total, quatre courriels ont été reçus et analysés.

Finalement, lors de la rencontre nationale de la FQOCF, qui a lieu en novembre 2023, l'équipe de recherche a présenté les résultats préliminaires et a invité les membres de la direction et les travailleuses à répondre à un questionnaire¹⁰ afin d'identifier des pistes de solution (troisième activité de type *Open space*). À ce moment, les six enjeux formulés par les travailleuses lors de l'entretien collectif ont été regroupés en trois catégories afin de faciliter la réflexion. Voici la question qui a été présentée dans le questionnaire : « Quelles pistes de solution concrètes pouvez-vous imaginer en lien avec les trois principaux enjeux relevés dans l'étude? 1. Le sous-financement à la mission des OCF; 2. La difficulté à attirer et retenir la main-d'œuvre qualifiée en OCF; 3. Le manque de reconnaissance de la valeur du travail des travailleuse·eur·s et de l'importance des OCF ». À la fin de la rencontre nationale, les organisateur·trice·s ont aussi envoyé un lien vers le questionnaire en ligne à partir duquel 56 personnes ont répondu à au moins un des trois enjeux. Au total, 159 réponses ont été colligées et analysées.

Analyse

Les données produites par les démarches trois et quatre ont été analysées suivant les étapes de l'analyse thématique (Braun et Clarke, 2006). Une première lecture des 159 réponses au questionnaire a permis de noter des codes initiaux et de cerner les principaux thèmes à la base de la grille de codage, qui s'est affinée au fil de l'analyse (voir tableau 1). Le logiciel NVivo a été utilisé pour faciliter l'analyse de l'ensemble du corpus (données D3 et D4).

¹⁰ Un format papier du questionnaire était mis à la disposition des personnes présentes à la rencontre nationale de la FQOCF qui voulaient y répondre immédiatement. Une version en ligne a également été rendue disponible pour les personnes qui préféraient y répondre plus tard et pour celles qui n'étaient pas présentes à la rencontre nationale.

Connaissance des OCF	Représentation	Société	Travailleuses potentielles
		Élu-e-s	
		Partenaires	Centre de services scolaires
			CISSS et CIUSSS
			Autres organismes/milieux communautaires
Cégep et université	Stagiaires		
Reconnaissance des OCF	Faire valoir les retombées des OCF		
	Faire valoir l'expertise des OCF		
	Passer de la vocation à la profession		
	Mettre en place des moyens de pression		
Financement adéquat	Financement à la mission		
	Financement d'une durée acceptable		
Bonnes conditions de travail	Conditions attrayantes	Pratiques réflexives	
		Moments informels en équipe	
		Reconsidération des qualifications requises (p. ex., formation sur le terrain)	
		Mise en évidence des réalisations (bons coups)	
		Flexibilité	
		Autonomie	
		Conciliation travail-famille	
		Esprit d'équipe	
		Un travail qui a du sens	
	Avantages sociaux		
	Salaire		

Tableau 1. Grille de codage

Résultats et interprétation

Résumé des principaux enjeux soulevés par les travailleuses

Afin de bien situer les pistes de solution proposées, il est nécessaire de décrire les principaux enjeux définis lors de l'entretien collectif de la D4.

D'abord, le **sous-financement des organismes** est ressorti comme un problème omniprésent. Reflétant à la fois le faible financement à la mission, mais aussi le mode de financement par projets et le bas salaire des travailleuses, l'aspect financier entraîne des conséquences importantes pour les OCF. En effet, c'est à travers une précarité financière que ces dernières doivent naviguer pour accompagner les familles. Dans le même ordre d'idées, l'**insuffisance des avantages sociaux** (absence d'assurances et d'un fonds de pension fourni par l'employeur, postes à temps partiel, chômage durant la saison estivale) constitue un élément qui influence significativement l'embauche de personnel qualifié de même que la rétention du personnel.

En adaptation constante vis-à-vis la **complexification des besoins des familles**, les OCF ont de la difficulté à répondre à ces besoins divers, notamment avec les ressources humaines, matérielles et financières dont ils disposent. En ce sens, leurs difficultés en matière d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre qualifiée font **obstacle à la pérennité des services offerts**. Il n'est pas rare que l'absence d'une intervenante entraîne l'annulation des activités prévues, faute de personnes remplaçantes ou bénévoles. Par ailleurs, une **incompréhension de l'approche mobilisée en OCF**, comme l'intervention informelle, engendre un manque de reconnaissance du travail de ces intervenantes. En plus de causer des difficultés dans l'intégration de nouvelles personnes dans l'équipe (p. ex., employées, stagiaires), cela soulève également des défis dans la collaboration avec les partenaires et le réseau ainsi qu'avec les bailleurs de fonds.

Finalement, l'**accès aux services de soutien (p. ex., soutien psychologique, santé mentale, violence conjugale) est difficile et restreint** pour les travailleuses en OCF. Or, la difficulté de ces travailleuses à répondre aux besoins des familles crée de la détresse chez celles-ci, un état qui se traduit entre autres par un sentiment d'impuissance et de culpabilité. Ainsi, pour favoriser une bonne santé psychologique, il apparaît nécessaire d'offrir du soutien à ces personnes qui, en soutenant à leur tour des familles, sont exposées à des contextes de vulnérabilité au quotidien.

Pistes de solution¹¹

Des pistes de solution ont été proposées par plusieurs travailleuses et membres de la direction. Essentiellement, ces propositions visent à contribuer à la santé psychologique et à l'amélioration des conditions de travail des personnes qui œuvrent en OCF, en plus de favoriser un meilleur soutien pour les familles québécoises. L'analyse réalisée a permis d'identifier quatre grands champs à investir pour assurer un réel soutien au travail effectué en OCF.

Une meilleure connaissance des OCF

Les salariées sont d'avis que les OCF ne sont pas suffisamment connus de la population générale. Comme leur existence même vise à répondre aux besoins des familles au Québec, il est primordial que la société connaisse ces organismes. Pour répondre à cet enjeu de méconnaissance, une plus grande représentation des OCF est nécessaire auprès de différents publics (citoyen-ne-s, travailleuses potentielles, politicien-ne-s, partenaires, communautés collégiales et universitaires). Toutefois, plutôt que de reposer sur chaque OCF, cette représentation devrait être l'objet d'une responsabilité collective. À cet effet, une travailleuse mentionne que de « créer un niveau intermédiaire entre le terrain et les instances de financement

¹¹ Il est important de mentionner que, parallèlement à cette recherche, la FQOCF a mis sur pied, en 2024, une importante campagne de notoriété intitulée « Nous sommes là. Partout pour vous. Bienvenue chez vous! » (<https://fqocf.org/nouvelles/campagne-de-notoriete-2024/>). Cette campagne est liée avec plusieurs pistes de solution mentionnées par les travailleuses.

permettrait de rapprocher les bailleurs de fonds de la réalité terrain ». Une autre ajoute : « un niveau intermédiaire, comme la Fédération, [...] pourrait toucher un plus grand groupe au niveau sociopolitique pour parler au nom des organismes communautaires ».

Un bon point de départ, pour la représentation des OCF consiste à démystifier l'intervention informelle et l'approche de l'action communautaire autonome Famille (ACAF) afin de mieux en illustrer les convictions et les fondements. Bien que les OCF soient différents les uns des autres, par exemple dans les activités qu'ils offrent pour répondre aux besoins des familles de leur communauté, l'approche qui les unit peut être mise de l'avant. Pour ce faire, une promotion via les médias et réseaux sociaux ou encore la réalisation d'un documentaire ou d'une série Web permettrait de leur offrir une visibilité, en invitant le grand public à s'immerger dans le quotidien des travailleuses en OCF afin de mieux comprendre ce qui se passe. Or, leur quotidien est difficile à décrire : « Il faut vraiment que tu sois sur le terrain pour comprendre. Même en l'expliquant, ou en le mettant en chiffre, il n'y a pas une façon parfaite de faire comprendre ce qu'on vit. On essaie, par des études, ou peu importe, mais ça ne sera jamais complètement compris [si on ne s'immerge pas dans notre quotidien] ».

Ainsi, pour répondre à l'enjeu selon lequel « le gouvernement doit mieux connaître notre travail », une autre solution consiste à inviter régulièrement des personnes issues du milieu politique aux activités des OCF afin de les sensibiliser à la réalité terrain de même qu'à l'importance de ces organismes pour leur communauté. Cette « représentation politique [permettrait de] présenter les enjeux ou les défis du sous-financement » ainsi que de « continuer de porter la voix des OCF aux décideur[-euse]-s ». Les politicien-ne-s ne devraient toutefois pas être invité-e-s à faire de courtes visites de courtoisie, mais bien à participer aux activités quotidiennes des organismes pendant une ou plusieurs journées.

Par ailleurs, pour faire connaître les OCF aux futures travailleuses, il pourrait s'avérer pertinent d'effectuer « une campagne de promotion du travail [en OCF et] des avantages [comme] les congés familiaux, l'horaire flexible, etc., et surtout la valorisation [du] pouvoir [de] changer les choses, de ne pas être un numéro, [d'avoir] une latitude d'intervention, une autonomie [dans les] projets, etc. ».

Également, à travers ce travail de représentation, les salariées voient l'occasion de se faire connaître et de développer des partenariats avec les différents réseaux. Une intervenante mentionne ceci : « [notre] stagiaire avait l'impression que son travail avait moins de valeur [que celui de ses collègues d'université qui sont dans le réseau]. Ç'a pris du temps avant qu'elle réalise. Il y a eu plusieurs discussions sur : tu réalises pas tout ce que tu peux faire avec un milieu comme ça ». De plus, le fait de « [p]arler du milieu communautaire dans diverses formations » de sciences humaines et sociales ainsi que « [d']intégrer, dans plusieurs programmes scolaires, l'apport, les notions, les types d'intervention [et les] approches des OCF » permettrait de « valoriser le travail dans le milieu communautaire ». Puisqu'elles favorisent le recrutement, ces solutions pourraient également amener les milieux académiques à mieux comprendre les pratiques d'intervention en OCF et donc à « adapter les exigences académiques en lien avec la réalisation des stages pour faciliter la réussite des étudiant-e-s dans les milieux d'intervention informelle ». Notons qu'à l'heure actuelle, les travaux que les stagiaires doivent réaliser (p. ex., réaliser une évaluation au moyen d'un outil standardisé) cadrent difficilement avec l'approche des OCF. À ce sujet, un groupe de travail, créé à l'initiative du Centre universitaire de psychoéducation en communauté de l'UQTR, se penche présentement sur les meilleures manières de rapprocher les attentes du milieu universitaire envers les stagiaires et les réalités des milieux communautaires qui les accueillent.

Une autre idée consiste à « faire des portes ouvertes et inviter les équipes des [CIUSSS et des] CIUSSS, enseignants et étudiants [pour] leur faire vivre une expérience de milieu de vie en faisant une causerie animée avec eux ». Avec les partenaires du réseau, des possibilités de formations et d'arrimage ont été soulevées afin de mieux répondre aux besoins des familles. Les salariées souhaitent « de réels partenariats [comme offrir de la] formation à leurs employé[e]s sur qui sont les OCF et [ce qu'ils] font. [Cela permettrait un] meilleur référencement dans chaque région ».

Une plus grande reconnaissance des OCF et du travail des salariées

La reconnaissance des OCF et, par le fait même, de l'importance du travail des salariées semble constituer une base sur laquelle s'appuyer pour pallier, entre autres, les enjeux reliés au sous-financement ainsi qu'aux difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre qualifiée. En effet, une intervenante mentionne que « le manque de reconnaissance de notre travail peut être l'un des facteurs qui fait en sorte que nous soyons sous-financés », une affirmation appuyée par une autre salariée, qui ajoute que « la reconnaissance permettra d'augmenter le financement ». Également, « plus de reconnaissance [de la part] de l'organisme et des gouvernements serait une solution concrète afin d'attirer et [de] retenir la main-d'œuvre ». De façon plus générale, la reconnaissance passe par l'importance de faire valoir les retombées et l'expertise des OCF, par la réalisation que le travail en OCF constitue une profession (et non une vocation) et par la mise en place de moyens de pression.

La mise en valeur des retombées des OCF

Le travail des OCF se fait parfois dans l'ombre, notamment en raison du manque de connaissance et de reconnaissance de l'importance de celui-ci. Pour plusieurs travailleuses, il est nécessaire d'insister sur les manquements auxquels pallient les OCF dans les services offerts à la communauté. Une intervenante se questionne à savoir : « qu'est-ce qu'on est en train de combler qui n'est pas actuellement comblé par d'autres services? ». Il serait donc question, d'abord, de « reconnaître officiellement les OCF comme des milieux de vie qui offrent des activités et des services aux familles de nos communautés » pour en souligner les retombées. Par exemple, des solutions pourraient consister à « conscientiser par une campagne grand public la population sur les impacts des OCF » ou encore à « diffuser des statistiques provinciales et régionales [sur l]es actions posées par les OCF et [le] nombre de familles rejointes ». Également, en ce qui a trait à l'approche qui leur est propre, il pourrait s'avérer bénéfique de « mettre plus l'accent sur les fruits de l'intervention informelle pour aller chercher du financement et assurer la continuité des services ».

La mise en valeur de l'expertise des OCF

Établis depuis plusieurs années au Québec, les OCF ont développé une expertise en accompagnement des familles ainsi qu'en mobilisation de l'approche informelle. Ce faisant, les travailleuses considèrent qu'il est temps, pour les OCF, « d'oser se montrer expert[s] des familles » et d'être reconnus comme tel par les partenaires du réseau de la santé, des services sociaux et de l'éducation ainsi que par le gouvernement. À cet effet, une salariée ajoute qu'il serait pertinent « [d']intégrer les OCF comme un incontournable pour l'ensemble des programmes en prévention et [en] intervention et [de] proposer dans leurs rencontres d'équipe, régulièrement, la formation rappelant l'apport incontestable des OCF en accompagnement des familles, et ce, pour l'ensemble des intervenant[e]s du CIUSSS (gestionnaires et employé[e]s) ».

Dans les faits, l'approche d'intervention informelle est mécomprise et peu valorisée. À ce sujet, une salariée soulève le point suivant : « il y a une problématique

de légitimité/crédibilité du personnel qui [exerce] l'intervention informelle, [en raison d']un manque de connaissance du métier par les bailleurs de fonds, mais aussi [par] le réseau et les collègues. Ça a un impact sur la reconnaissance globale des personnes qui exercent ce métier et aussi sur la difficulté de trouver des fonds ». Une intervenante ajoute que « le bas salaire, c'est frustrant quand t'es qualifié[e] et que t'es compétent[e] dans ce que tu fais ». En regard du manque de reconnaissance, une intervenante mentionne : « nos partenaires pensent que mon équipe, ce n'est pas des intervenantes, car elles font de l'intervention informelle. Comme si ce n'est pas de l'intervention, qu'on fait juste jaser, et que ça pourrait être fait par n'importe qui. Y'a un but derrière ce qu'on fait, et des bénéfiques. C'est mal compris ». Dans le même ordre d'idées, une autre ajoute que puisqu'elle travaille « dans le communautaire, personne ne comprend ce que je fais. Les gens ne comprennent pas pourquoi je fais du coloriage avec les familles ».

Ainsi, une solution pourrait concerner le fait d'accorder « une plus grande visibilité, en partageant le vécu dans les OCF et les qualités et compétences requises pour faire ce travail » et aussi « [d'arrêter] de prendre pour acquis que notre travail est facile et normal ». De plus, la reconnaissance de l'expertise des OCF passe également par la formation donnée aux futures intervenantes. En ce sens, une intervenante souligne que « même les stagiaires ne comprennent pas » et ajoute : « est-ce que c'est simplement vu cette idée-là de l'intervention informelle? Peut-être qu'il y a quelque chose à faire avec la formation ».

Le passage de la vocation à la profession

La reconnaissance du travail des salariées en OCF nécessite de « faire le passage de la vocation à la profession ». Ce passage permettrait aux travailleuses « [d']être reconnues auprès de l'État à [leur] juste valeur [ce qui] serait un très bon départ ». Or, pour cela, l'identité de professionnelle doit être consolidée et assumée par les intervenantes. Par exemple, une répondante soulève qu'il faut « arrêter de penser [et de] propager [l'idée] que nous, on travaille avec le cœur et pas à l'heure et d'applaudir ce type de commentaires dégradants pour la reconnaissance des OCF ».

Ainsi, en faisant référence au « manque de main-d'œuvre et de financement », même si les OCF souhaitent « répondre aux besoins de la communauté, ce n'est pas évident avec les conditions qui [les] entourent ». Cette dichotomie entre le souhait d'aider à tout prix (qui réfère au concept de vocation) et le souhait d'être reconnues, valorisées et bien rémunérées (qui réfère à l'idée de professionnalisation) engendre nécessairement un point de tension chez les travailleuses en OCF. À ce sujet, une intervenante mentionne que « le système déborde, on regarde les besoins dans la communauté, on essaie d'y répondre, mais on ne peut pas. On doit mettre nos limites. C'est dur de dire non, on vit de la culpabilité, mais c'est ça, la réalité ».

La mise en œuvre de moyens de pression

Plusieurs travailleuses évoquent l'importance de « mettre ses limites ». Elles précisent qu'il est question « [d']arrêter de tout porter », « [d']arrêter de faire plus avec moins pour mettre les responsables politiques devant leurs responsabilités » ainsi que de « ne pas toujours vouloir en faire plus avec les mêmes financements ». En regard du sous-financement, il est aussi question « [d']arrêter de vouloir combler tous les besoins avec des *peanuts* », et donc « [d']offrir des activités seulement avec notre capacité à le faire ». Selon une travailleuse, « c'est la seule façon [pour] que nous [soyons] pris[es] au sérieux et que notre professionnalisme soit reconnu ». Une autre solution serait « [d']accepter de faire des déficits, comme organisation, [car] cela enverrait un message clair que les organismes sont sous-financés [...]. Si on budgète toujours et balance nos budgets, on ne démontre pas les réels besoins, parce qu'en plus, on est tellement fières de ce que l'on réussit à faire ». Les OCF sont aussi amenés à « faire des choix, parfois déchirants, qualité [contre] quantité,

ce qui a un impact sur le nombre de [membres du] personnel dans les équipes et [sur] les services offerts » ainsi qu'à « couper des services et du personnel afin d'augmenter les salaires et les conditions de travail des employé[e]s des OCF ». Parmi les différents moyens de pression, l'idée de « faire une grève des OCF » est apparue comme intéressante pour plusieurs participantes. Cela pourrait contribuer à mettre en lumière l'apport des OCF, en rendant évident le débordement que cette mesure engendrerait pour les autres organisations de services. « Ils ne se rendent pas vraiment compte qu'on désengorge le système. [...] Si tous les OCF ou tous les [organismes communautaires (OC)], on fait un 4-5 jours de grève, [...] qu'est-ce qu'on pourrait aller chercher comme impact? ».

Un financement adéquat

Le financement actuel des OCF ne leur permet pas de répondre aux besoins grandissants des familles qu'ils accompagnent. En effet, une intervenante mentionne que « nos familles ont besoin de nous, nous avons besoin de plus d'argent pour continuer notre travail auprès de nos familles ». Également, ce financement adéquat permettrait notamment d'améliorer les espaces souvent décrits comme inadéquats, par exemple en finançant l'achat d'un nouvel établissement et les rénovations, ou encore, en finançant l'achat d'un véhicule pour contrer les « problèmes de transport pour les familles ». Il permettrait ainsi aux organismes de « subvenir aux besoins [des] familles ainsi que [des] employées, [ce] qui inclut avoir une nouvelle bâtisse ». De façon générale, un financement adéquat se décrit par l'augmentation du financement à la mission ainsi que par la pérennisation du financement.

L'augmentation du financement à la mission

Augmenter le financement à la mission permettrait de majorer le salaire des travailleuses de façon constante ainsi que d'améliorer les conditions de travail. À cet effet, une salariée souligne la nécessité « [d']avoir un financement à la mission adéquat afin de pouvoir offrir des salaires adaptés à la main-d'œuvre qualifiée », soutenue par une autre, qui ajoute que « l'augmentation de notre financement à la mission pourrait nous permettre d'avoir une hausse salariale annuelle selon le coût de la vie. Nous pourrions également offrir des assurances ». Ainsi, une travailleuse soulève que « le financement à la mission du ministère de la Famille est la base sur laquelle nous pouvons construire. La piste de solution concrète est d'obtenir le financement demandé depuis plusieurs années avec les indexations garanties. Nous devons passer aux choses sérieuses et arrêter de faire des miracles avec peu et arrêter d'épuiser les directions et leurs équipes ».

La pérennisation du financement

Pour faite suite, l'augmentation du financement à la mission permettrait donc de « diminuer le financement par projets qui précarise la situation des OCF tout en compromettant la pérennité [des activités et des projets] ». En effet, selon une travailleuse il faut « pérenniser les financements en cessant les financements à court terme par projet ». Elle ajoute que les salariées en OCF veulent « des solutions durables pour passer moins de temps en gestion et recherche de financement et plus de temps à aider les familles », ce qui est leur mission de base.

Des conditions de travail adéquates

Les OCF offrent déjà plusieurs conditions de travail attrayantes à leurs employées. Selon ces dernières, il serait intéressant que ces conditions soient davantage connues du public, car cela pourrait faciliter l'attraction de la main-d'œuvre. D'un autre côté, certaines personnes ont également formulé d'autres souhaits relatifs à l'amélioration des conditions de travail.

L'amélioration des conditions de travail en OCF

D'abord, le sous-financement occasionne des enjeux sur le plan des avantages sociaux des salariées en OCF ainsi que de leur salaire. En effet, une travailleuse mentionne ceci : « si on veut être alléchant dans notre offre d'emploi, [il] faut revoir le salaire et les avantages sociaux, dont le fonds de pension ». En ce qui a trait aux avantages sociaux, les salariées soulèvent qu'il faut « imposer des assurances collectives et [un] fonds de pension dans tous les organismes ». À ce propos, une travailleuse mentionne qu'il faudrait « avoir une représentation collective dans l'ensemble de l'organisation pour qu'on ait accès à des meilleures conditions, par exemple la Fédération ». Une autre suggère de « participer à des regroupements permettant l'accès à un régime de retraite », soutenue par une troisième, qui aimerait que les « assurances collectives et [le] régime de retraite [soient] administré[s] via la FQOCF ».

Concernant le salaire, une travailleuse estime ceci : « [le salaire] demeure l'enjeu principal. On a beau ajouter beaucoup d'avantages non monétaires, le coût de la vie et les obligations familiales ne donnent pas le choix à plusieurs travailleuses d'aller dans le réseau ». Une travailleuse ajoute que dans son OCF, l'équipe « a perdu trois animatrices-intervenantes à cause du salaire trop faible. C'étais[en]t des mères monoparentales, elles ne pouvaient pas se permettre d'avoir un si bas salaire ». Une travailleuse spécifie que « d'avoir une échelle salariale équitable avec les autres organismes et le CIUSSS [permettrait] qu'on soit compétitifs pour aller chercher le monde ». Une travailleuse mentionne « qu'ils travaillent fort [les directions d'OCF] pour améliorer nos conditions de travail, mais c'est juste qu'ils n'ont pas les budgets pour augmenter nos salaires », en précisant que « c'est ça qui aiderait le plus ». Elle ajoute : « un meilleur salaire, c'est sûr que ça m'aiderait à prendre soin de moi, c'est sûr, c'est le numéro 1 ». En bref, c'est ce qui amène les salariées à nommer que « [l']augmentation de salaire des employés, c'est primordial et urgent! ».

Des conditions de travail attrayantes en OCF

D'abord, les salariées qualifient leur emploi de « travail qui fait du sens ». Elles énoncent que le cadre de celui-ci est « flexible » et qu'il laisse place à « l'autonomie ». En plus de la « conciliation travail-famille-études », qui constitue une priorité, « l'esprit d'équipe » est très présent dans les différents OCF. Également, les travailleuses soulèvent l'importance des « moments informels en équipe », qui sont souvent mis de l'avant dans les organismes. Il peut s'agir de « massothérapie mensuelle sur les lieux de travail », « des rassemblements de reconnaissance [comme] des soupers », « des cadeaux de Noël adaptés [à chaque employée] » ou encore du « temps de qualité à chaque employée ». Une travailleuse soulève l'importance des moments informels : « le matin, on commence à 8 h, mais de 8 h à 8 h 30, on prend notre café et on jase ». Également, la mise en place de moments réservés à la pratique réflexive permet un certain ressourcement et une introspection face aux interventions et aux témoignages des familles reçus par les intervenantes. À cet effet, comme une intervenante le mentionne, il est important de tenir des rencontres en équipe pour faire un retour sur la semaine : « tous les vendredis après-midi, on ferme à midi et on a une réunion d'équipe où on fait la discussion des cas plus lourds. On parle de comment ont été nos ateliers. Ça, ça fait du bien. On le ressent. Ça fait une méchante différence sur notre santé mentale en tant qu'intervenante ». Faire la promotion de ces conditions de travail particulières serait donc une piste de solution intéressante pour attirer de nouvelles travailleuses.

Par ailleurs, certains OCF ont commencé à reconsidérer les qualifications requises afin de faciliter le recrutement de la main-d'œuvre. À titre d'exemple, une travailleuse mentionne qu'il est question de « baisser nos attentes en matière de diplôme et miser davantage sur la personnalité et le potentiel de développement ». Elle ajoute que « former à l'interne [permet de] favoriser le co-développement ».

Dans le même ordre d'idées, on insiste sur la mise en place de « formations continues reconnues et qui apportent de la qualification », ainsi que sur une plus grande « reconnaissance des acquis possibles par expérience de travail ». Pour les équipes, il est important « que chaque nouvelle employée ou bénévole puisse s'approprier la trousse de référence et d'animation de la FQOCF pour bien comprendre et véhiculer une image juste des OCF au Québec ». En ce qui a trait aux directions, on soulève que celles-ci « devraient pouvoir avoir accès à du mentorat pour être bien accompagné[es] dans le mouvement de l'ACAF » et « qu'il y ai[t] des formations de gestionnaires d'OCF, en appui avec l'ACAF, et qu'ils [les membres de la direction] [ne] viennent pas tou[s] de l'administration, mais du [milieu] social ».

D'autre part, les OCF ont une capacité à mettre de l'avant les bons coups, ce qui est apprécié des salariées. Par exemple, celles-ci mentionnent qu'il est important de « mettre en relief ou rendre visible publiquement les réalisations des employé[e]s », d'offrir « une couverture journalistique plus présente pour souligner nos bons coups [et d']avoir des outils pour favoriser cette démarche sur le terrain » ainsi que de « mettre le plus de l'avant le travail des employés (exemple, la direction nomme qui fait quoi, qui a [pris] quelle initiative, etc.), soit via des publications sur les réseaux sociaux, lors des tables de concertation, etc. ». Une intervenante soulève que « le communautaire, c'est un travail de cœur, on a des avantages que les autres n'ont pas ». Il est donc possible de reconnaître que les OCF sont des employeurs de choix qui offrent des conditions de travail intéressantes et attrayantes, qu'il faut promouvoir. Or, cette même intervenante termine en précisant : « sauf que je ne paye pas mes comptes d'Hydro avec ça ». Ainsi, bien que les OCF puissent inspirer d'autres secteurs, lorsqu'il est question de conditions de travail attrayantes, on constate qu'il est nécessaire d'améliorer les avantages sociaux et le salaire afin de faciliter le recrutement, mais aussi la rétention de main-d'œuvre.

Discussion et remarques conclusives

Le discours des participantes indique que la réponse à la question de l'amélioration des conditions de travail et de la reconnaissance des OCF doit être collective et systémique. Une amélioration des conditions de travail permettrait, d'une part, de diminuer la précarisation des travailleuses. En effet, plusieurs recherches ont montré le lien entre les conditions de travail et la santé psychologique des travailleuses (Institut national de santé publique du Québec [INSPQ], 2025; Truchon, 2019; Vézina, 2008). D'autre part, une telle amélioration permettrait potentiellement d'améliorer le soutien aux familles. À ce sujet, une revue systématique des écrits a confirmé que l'amélioration de certaines conditions de travail, comme la diminution de la charge de travail et de la longueur des journées travaillées ainsi qu'une amélioration de la formation des travailleuses (qui peut comprendre les différentes activités de soutien à la pratique), contribuerait à renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes (Kapinos *et al.*, 2012). Les OCF répondent aux besoins variés de plus de 130 000 familles sur l'ensemble du territoire québécois (FQOCF, 2016). Il est donc primordial de savoir comment mieux soutenir les travailleuses, afin de s'assurer que des personnes compétentes soient en poste pour accompagner les familles dans leur quotidien. La figure 5 résume les principaux éléments mentionnés par les travailleuses et montre comment ces diverses pistes de solution interagissent entre elles.

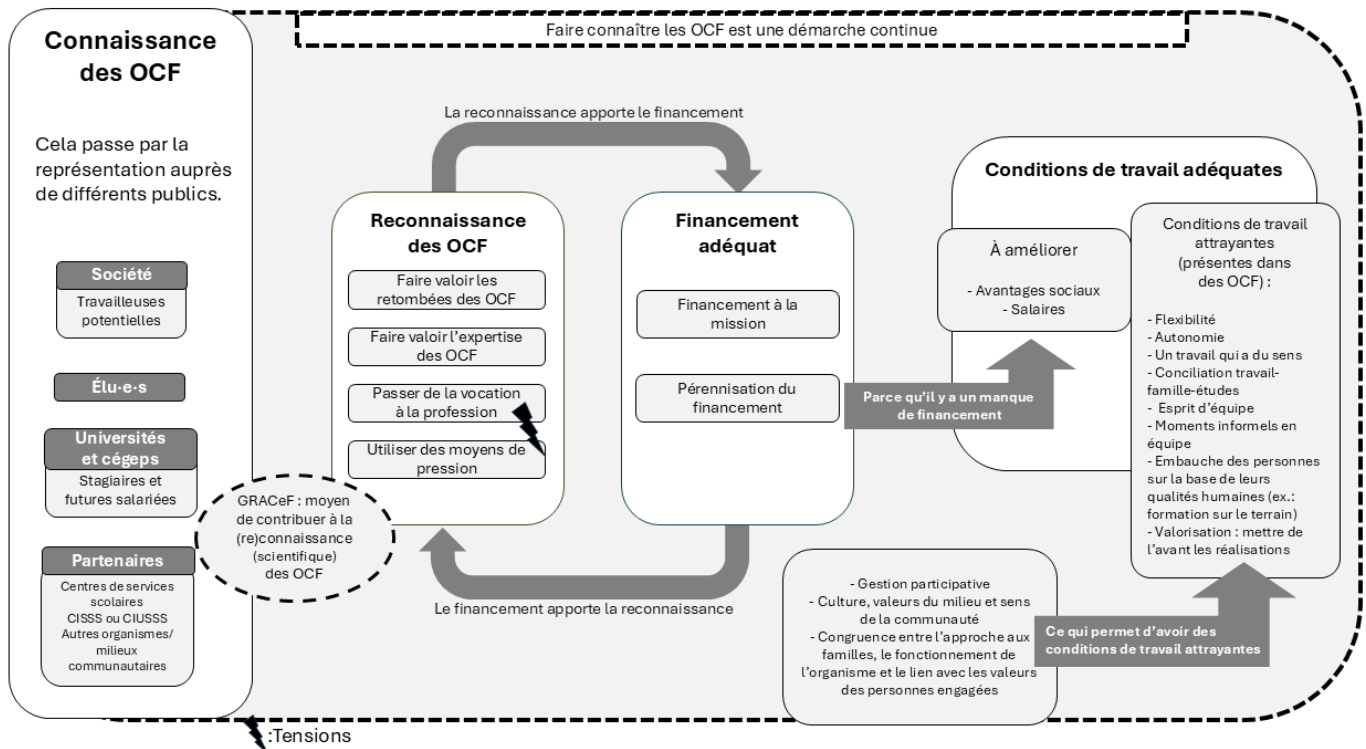


Figure 5. Schématisation des principales pistes de solution pour favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre en OCF. Source : Autrices.

La connaissance des OCF

La connaissance des OCF semble être la base sur laquelle s'appuyer pour pouvoir ensuite mettre en œuvre les autres pistes de solution qui touchent la reconnaissance, le financement et les conditions de travail. Faire connaître les OCF constitue une démarche continue qui repose sur l'implication de plusieurs acteur-trice-s afin de rejoindre différents publics : le fardeau de la représentation ne devrait pas reposer sur chaque OCF individuellement, mais plutôt sur les OCF en tant que groupe. Comme chaque OCF a ses particularités, les activités de représentation doivent idéalement mettre de l'avant l'approche commune qui les réunit. Les pratiques de l'action communautaire autonome Famille (ACAF), et plus particulièrement de l'approche informelle en intervention — très peu connue et documentée, représentent des éléments clés à mettre de l'avant. En effet, mis à part le cadre de référence produit par la FQOCF (2016), il existe très peu d'écrits qui décrivent les fondements de l'approche informelle. Une meilleure compréhension et une description plus détaillée de ces pratiques — qui sont considérées comme centrales et particulières à l'approche des OCF — faciliteraient le dialogue avec les différents publics définis par les participantes. En ce qui a trait au public composé des « universités et cégeps », nous serions tentées d'élargir la cible identifiée par les participantes (les stagiaires) à l'ensemble des communautés collégiales et universitaires dans les différentes disciplines en relation d'aide. En effet, les étudiant-e-s, mais également les professeur-e-s et chargé-e-s de cours devraient être au fait de l'existence des OCF et de leur approche afin de transmettre des connaissances à ce sujet. À titre d'exemple, nous avons présenté les résultats préliminaires de cette étude lors d'un colloque regroupant des acteur-trice-s du réseau de la santé et des services sociaux à Montréal. Sur une centaine de personnes présentes, aucune ne connaissait les OCF (ou les Maisons des familles).

Ainsi, aborder le sujet des OCF à l'intérieur des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux est nécessaire, et nous croyons que le fait de l'introduire dès la formation initiale contribuerait à une meilleure connaissance du réseau des OCF.

La reconnaissance et le financement des OCF

À l'intersection des pistes de solution liées à la connaissance et la reconnaissance des OCF se trouve le Groupe de recherche – Action communautaire et Familles (GRACeF), mis sur pied en 2022 et formellement reconnu comme une équipe de recherche en partenariat par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) en 2023. Le GRACeF a été favorablement accueilli par des répondant-e-s, qui le perçoivent comme un moyen pertinent de contribuer à la (re)connaissance des OCF par le biais d'activités de recherche et de mobilisation des connaissances.

La reconnaissance des OCF semble être étroitement associée au financement adéquat et vice-versa. En effet, pour que les OCF soient connus et reconnus, ils doivent être financés adéquatement. Toutefois, pour être financés, ils doivent être reconnus. Cette reconnaissance passerait notamment par une démonstration des retombées des OCF générées par leur expertise particulière en accompagnement des familles. D'autres pistes de solution, qu'on pourrait qualifier de militantes¹², ont également été proposées par certaines participantes. Ce type d'action est généralement reconnu comme inhérent à l'action communautaire (Jetté, 2017). Toutefois, il ne fait pas l'unanimité parmi les répondantes.

Deux points de tension intimement liés : vocation contre profession, et moyens de pression

On voit se dessiner, dans le discours des participantes, deux positions. La première, plus assumée, met de l'avant la nécessité de revendiquer l'expertise des OCF et des travailleuses, tandis que la deuxième, plus discrète, ne souhaite pas nuire à l'accompagnement actuellement offert aux familles en questionnant l'ordre établi. Cette deuxième position n'est certainement pas étrangère au fait que les femmes ont été socialisées pour exercer des métiers du care¹³, lesquels sont, historiquement, moins reconnus que les métiers à dominance masculine (Molinier, 2017). « Dans les domaines du care, on justifie la non-rémunération [ou la faible rémunération] par la propension prétendument naturelle des femmes à vouloir aider par “vocation” » (Belley *et al.*, 2018, p. 9).

Cette idée de passer de la vocation à la formation est aussi apparue chez les personnes enseignantes (voir, entre autres, Buijs, 2005; Laming et and Horne, 2013) et infirmières (voir, entre autres, Hallam, 2002; Yam, 2004) de même que dans le domaine de l'action communautaire (voir, entre autres, Berthiaume, 2023; Berthiaume *et al.*, 2022) — tous des secteurs à majorité féminine. Lors de la conférence de clôture de la rencontre nationale de la FQOCF de novembre 2023, alors que les travailleuses évoquaient le manque de reconnaissance de leur travail, madame Régine Laurent a posé la question suivante : « Ne pensez-vous pas

¹² Jetté (2017) définit ainsi le militantisme dans le champ de l'action communautaire : « le militantisme [...] renvoie à une manière d'être et de faire, à une façon de percevoir la réalité et à certaines dispositions de la personne face à cette réalité qui l'amène à s'engager en faveur d'une cause précise pour défendre les intérêts de collectivités souvent marginalisées. Le militantisme est donc alimenté par des attitudes, des savoir-être et des savoir-faire, eux-mêmes issus de certaines idées ou opinions qu'on pourrait qualifier de *politiques* dans le sens d'une prise de position affirmée pour une transformation institutionnelle globale ou partielle de la société (règles, politiques, programmes). »

¹³ « Le travail de *care* désigne [...] des activités spécialisées où le souci des autres est explicitement au centre, le travail des infirmières et des aides-soignantes par exemple. Il désigne également l'ensemble des activités domestiques réalisées au sein de la famille et leur délégation à des nourrices, des gardes d'enfants, des femmes de ménage. Plus largement, le travail de *care* désigne une dimension présente dans toutes les activités de service, au sens où servir, c'est prêter attention à » (Molinier, 2010, p. 162).

que ce manque de reconnaissance est parce que vous êtes des femmes? » L'ensemble de ces éléments pointent vers la nécessité de considérer les revendications des travailleuses en OCF relativement à leurs conditions de travail comme faisant partie des luttes contre les inégalités sociales et, plus précisément, des luttes des mouvements féministes. Considérant que l'idée de la grève est loin de faire l'unanimité, différentes stratégies permettant de donner de l'ampleur à ces revendications peuvent être conçues, tant à l'intérieur des OCF qu'autour de ceux-ci.

Les conditions de travail en OCF

Sans grande surprise, l'étude révèle que les conditions de travail sont largement dépendantes du financement des OCF. Les membres de la direction rencontré-e-s ont à cœur le bien-être de leurs employées et souhaitent favoriser leur mieux-être personnel et professionnel. Pour ce faire, elles et ils mobilisent des pratiques innovantes, comme la gestion participative (qui permet à toute l'équipe de prendre part aux décisions et au fonctionnement de l'organisme), et mettent de l'avant une culture et des valeurs qui favorisent notamment l'entraide, la solidarité et le plaisir. On dénote ainsi une cohérence entre l'approche des travailleuses avec les familles et l'approche de la direction avec les travailleuses. Ce sont ces pratiques, entre autres, qui permettent la mise en place de conditions de travail attrayantes pour les travailleuses et qui distinguent les OCF des organisations institutionnelles (Lemire Auclair, 2016). Toutefois, les salaires et les avantages sociaux demeurent nettement en deçà de ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Remarques conclusives

Les résultats de notre étude vont dans le sens de ceux des études de Meunier (2020; 2021) et de Giroux (2022), mais ils mettent également de l'avant la nécessité de dépasser la mise en place de solutions individuelles si on souhaite réellement soutenir le travail des OCF. Les travailleuses, les équipes et les directions des OCF fournissent des efforts impressionnants pour offrir des conditions de travail qui favorisent le bien-être des travailleuses, et ce, en dépit des obstacles extérieurs. Les OCF résistent pour l'instant, mais il est urgent de s'attaquer aux éléments externes qui contribuent notamment aux difficultés de recrutement et de rétention de main-d'œuvre afin d'assurer une réponse adaptée aux besoins des familles, c'est-à-dire une réponse qui prend appui sur une vision globale des familles, qui valorise la proximité et la création de liens, qui repose sur un accueil inconditionnel des familles et qui se moule sur les besoins rapportés par les familles.

Références

- Ballard, M., Bancroft, E., Nesbit, J., Johnson, A., Holeman, I., Foth, J., Rogers, D., Yang, J., Nardella, J., Olsen, H., Raghavan, M., Panjabi, R., Alban, R., Malaba, S., Christiansen, M., Rapp, S., Schechter, J., Aylward, P., Rogers, A., [...] Palazuelos, D. (2020). Prioritising the role of community health workers in the COVID-19 response. *BMJ Global Health*, 5(6), e002550. <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2020-002550>
- Belley, S., Berthiaume, A. et Simard, V. (2018). L'exploitation n'est pas une vocation ! *Mouvements des idées et des luttes*. <https://mouvements.info/lexploitation-nest-pas-une-vocation/>
- Berthiaume, A. (2023). Le genre de la « coconstruction » : Mise en œuvre de l'innovation sociale dans les organismes communautaires à Montréal (Québec). *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 146-147(1), 29-44. <https://doi.org/10.3917/rpsf.146.0029>
- Berthiaume, A., Bergeron-Gaudin, J.-V. et Gaudreau, L. (2022). L'organisation communautaire au Québec : quelques zones d'ombre dans l'état des connaissances. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 39(1), 45-61. <https://doi.org/10.7202/1091513ar>
- Binhas, L. (2018). Enquête salariale des organismes communautaires autonomes œuvrant dans le secteur de la santé et des services sociaux. Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale Action communautaire (CSMO-ÉSAC).
- Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Buijs, J. (2005). Teaching: Profession or Vocation? *Journal of Catholic Education*, 8(3), 326-345. <https://doi.org/10.15365/joce.0803042013>
- Comeau, Y., Bourque, D. et Lachapelle, R. (2018). *L'intervention collective : Convergences, transformations et enjeux* (1^{re} éd). Presses de l'Université du Québec.
- Couturier, E.-L. et Fortin, M. (2021). *Effets de la crise sanitaire sur le milieu communautaire – Portrait de la situation pour les organismes du Québec* (p. 64). IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/effets-de-la-crise-sanitaire-sur-le-milieu-communautaire-portrait-de-la-situation-pour-les-organismes-du-quebec/>
- Dang, H.-A. H. et Viet Nguyen, C. (2021). Gender inequality during the COVID-19 pandemic: Income, expenditure, savings, and job loss. *World Development*, 140, 105296. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105296>
- Fauvel, M., Noiseux, Y. et Coget, L. (2020). Précarité au travail et pratiques de gestion dans le mouvement de l'action communautaire autonome : Rapport final d'enquête auprès des travailleuses et travailleurs du mouvement de l'action communautaire autonome dans trois régions du Québec (p. 76).
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). (2016). *Outil d'appropriation : Cadre de référence sur les pratiques d'action communautaire autonome famille*. http://trocao.org/wp/wp-content/uploads/2019/09/Cadre-de-re%CC%81fe%CC%81rence-sur-les-pratiques-d%E2%80%99action-communautaire-autonome-famille_FQOCF_2016.pdf
- Gausman, J. et Langer, A. (2020). Sex and Gender Disparities in the COVID-19 Pandemic. *Journal of Women's Health* (2020), 29(4), 465-466. <https://doi.org/10.1089/jwh.2020.8472>
- Giroux, A., Meunier, S., Doucet, A., Lauzier-Jobin, F., Radziszewski, S., Coulombe, S. et Houle, J. (2022). Travailler dans le milieu communautaire : Perspectives des travailleurs quant aux demandes et aux ressources qui influencent leur santé psychologique. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 41(4), 19-35. <https://doi.org/10.7870/cjcmh-2022-029>
- Gray, D. M., Anyane-Yeboah, A., Balzora, S., Issaka, R. B. et May, F. P. (2020). COVID-19 and the other pandemic: populations made vulnerable by systemic inequity. *Nature Reviews. Gastroenterology et Hepatology*, 17(9), 520-522. <https://doi.org/10.1038/s41575-020-0330-8>

- Haines, A., Falcetos de Barros, E., Berlin, A., Heymann, D. L. et Harris, M. J. (2020). National UK programme of community health workers for COVID-19 response. *The Lancet*, 395(10231), 1173-1175. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30735-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30735-2)
- Hallam, J. (2002). Vocation to profession. *Journal of Organizational Change Management*, 15(1), 35-47. <https://doi.org/10.1108/09534810210417366>
- Heymann, D. L., Shindo, N., pour le compte de WHO Scientific and Technical Advisory Group for Infectious Hazards. (2020). COVID-19: what is next for public health? *Lancet (London, England)*, 395(10224), 542-545. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30374-3](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30374-3)
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (13 octobre 2025). *Risques psychosociaux du travail | INSPQ*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/risques-psychosociaux-du-travail-et-promotion-de-la-sante-des-travailleurs/risques-psychosociaux-du-travail>
- Jetté, C. (2017). Action communautaire, militantisme et lutte pour la reconnaissance : une réalité historique, politique et sociologique. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 23(1), 28-56. <https://doi.org/10.7202/1040748ar>
- Kapinos, K. A., Fitzgerald, P., Greer, N., Rutks, I. et Wilt, T. J. (2012). *The Effect of Working Conditions on Patient Care: A Systematic Review*. Department of Veterans Affairs (É.-U.). <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK114450/>
- Lacharité, C., Gagnier, J.-P., Mailloux, D., Baker, M., Lafantaisie, V., Gervais, C., Côté, L., Déziel, N., Poirier, J. et Rasmussen, H. (2019). *Faire communauté autour et avec les familles au Québec : les organismes communautaires Famille, un réseau innovant et mobilisant. Version complète* (p. 89). FQOCF/CEIDEF.
- Laming, M. M. et and Horne, M. (2013). Career change teachers: pragmatic choice or a vocation postponed? *Teachers and Teaching*, 19(3), 326-343. <https://doi.org/10.1080/13540602.2012.754163>
- Lemire Auclair, É. (2016). Réduire la dissonance : Le défi des travailleuses sociales en milieu institutionnel. *Revue Intervention*, 144, 5-8.
- Meunier, S., Giroux, A., Coulombe, S., Lauzier-Jobin, F., Radziszewski, S. et Houle, J. (2021). Enquête sur la santé psychologique des travailleurs et des travailleuses du milieu communautaire au Québec lors de la pandémie de la covid-19 (p. 62). Université du Québec à Montréal.
- Meunier, S., Giroux, A., Coulombe, S., Lauzier-Jobin, F., Radziszewski, S., Houle, J. et Dagenais-Desmarais, V. (2020). *Enquête sur la santé psychologique des travailleurs et des travailleuses du milieu communautaire au Québec* (p. 42). Université du Québec à Montréal.
- Minkler, M. et Wallerstein, N. (2011). *Community-Based Participatory Research for Health: From Process to Outcomes*. John Wiley et Sons.
- Moen, P., Pedtke, J. H. et Flood, S. (2020). Disparate Disruptions: Intersectional COVID-19 Employment Effects by Age, Gender, Education, and Race/Ethnicity. *Work, Aging and Retirement*, 6(4), 207-228. <https://doi.org/10.1093/workar/waaa013>
- Molinier, P. (2010). Au-delà de la féminité et du maternel, le travail du care. *Champ psy*, 58(2), 161-174. <https://doi.org/10.3917/cpsy.058.0161>
- Molinier, P. (2017). Les écueils de la professionnalisation du care. Dans A. Damamme, *Le travail, entre public, privé et intime* (p. 55-66). Harmattan.
- Morse, J., Wolfe, R. et Niehaus, L. (2006). Principles and procedures of maintaining validity for mixed-method design. Dans T. Welte, *Qualitative methods in research and public health: Aging and other special populations* (p. 65-78). GSA and APHA.
- Nicolas, J. et Lepetit, A. (2022). *Crise de la COVID-19 : Impacts sur les organismes d'action communautaire autonome du Québec* (p.193). Observatoire de l'ACA. https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2022/01/Rapport-recherche_OB_ACA_web.pdf
- Owen, H. (2008). *Open Space Technology: A User's Guide* (3^e éd.). Berrett-Koehler Publishers.

- Owen, H. (2020). *A Brief User's Guide to Open Space Technology* | *Open Space World*. Open Space World. <https://openspaceworld.org/wp2/hho/papers/brief-users-guide-open-space-technology/>
- Paquet, R. (2003). La main d'oeuvre du secteur communautaire et les conditions de travail. Dans J.-P. Deslauriers, *Travailler dans le communautaire* (Presses de l'Université du Québec, p. 47-66).
- ROCFM. (2021). Portrait 2020 : Le stress vécu par les familles et les travailleuses montréalaises dans les organismes communautaires Famille (p. 33). Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal.
- Ryan, N. E. et El Ayadi, A. M. (2020). A call for a gender-responsive, intersectional approach to address COVID-19. *Global Public Health*, 15(9), 1404-1412. <https://doi.org/10.1080/17441692.2020.1791214>
- Truchon, M. (2019). Santé, bien-être et performance organisationnelle chez le personnel d'un établissement d'enseignement supérieur québécois : Validation d'un nouveau questionnaire et proposition d'un modèle explicatif : Job Demands-Organizational and Occupational Resources (JD-OOR) (p. 84). Université Laval.
- Vézina, M. (2008). La prévention des problèmes de santé psychologique liés au travail : nouveau défi pour la santé publique. *Santé Publique*, 20(hs), 121-128. <https://doi.org/10.3917/spub.080.0121>
- Wenham, C., Smith, J. et Morgan, R. (2020). COVID-19: the gendered impacts of the outbreak. *The Lancet*, 395(10227), 846-848. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30526-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30526-2)
- Yam, B. M. (2004). From vocation to profession: the quest for professionalization of nursing. *British Journal of Nursing*, 13(16), 978-982. <https://doi.org/10.12968/bjon.2004.13.16.15974>

Chapitre 4

Devenir solide et ouverte : la sagesse pratique en action communautaire autonome Famille

Dominique Mailloux et Carl Lacharité

Que ce soit à la direction, comme employée ou comme bénévole, les personnes qui œuvrent dans les organismes communautaires Famille (OCF) du Québec effectuent un travail très complexe. Elles utilisent une approche globale, qui prend en compte l'unicité de chaque personne qu'elles rencontrent et de chaque communauté dans laquelle celles-ci s'enracinent. Elles marient des pratiques formelles et informelles, grâce auxquelles elles créent un milieu de vie pour les familles, tout en naviguant dans une structure de financement fragmentée et complexe, qui va souvent à l'encontre de leurs valeurs et de leurs façons de faire. Enfin, elles enrachent et guident l'ensemble de leurs actions à partir de valeurs, de fondements et de principes d'action de l'action communautaire autonome Famille (ACAF), comme l'accueil, *l'empowerment* des familles et la justice sociale¹⁴. Pour bien réussir ce travail, ces personnes doivent donc développer une grande agilité pratique : une forme d'intelligence ou de sagesse qui leur permet, dans chaque situation particulière qu'elles rencontrent, d'accompagner les familles de la meilleure façon possible en prenant en compte leur contexte et celui de l'OCF, leurs besoins, leurs connaissances expérientielles, leurs connaissances formelles et leurs valeurs. Or, la grande majorité de ce travail d'intégration reste invisible et difficile à décrire. De l'extérieur, l'action d'offrir un café à un père en détresse peut sembler rudimentaire, mais dans les faits, l'action d'offrir un café au bon père, au bon moment et de la bonne façon n'a rien de rudimentaire. L'apparente simplicité de leurs actions est trompeuse.

Ce qui complique davantage la reconnaissance de l'intelligence des personnes qui œuvrent dans les OCF, c'est le fait que la pratique de l'ACAF se base sur une logique différente des pratiques dominantes en science, en intervention sociale et en gestion. Pour les pratiques dominantes, qui s'appuient sur l'émotivisme et l'abstractionnisme, les valeurs constituent des préférences personnelles émotionnelles irrationnelles (émotivisme; MacIntyre, 2013), et ce qui est de plus vrai et réel à propos de notre monde doit s'appuyer sur des faits neutres, objectifs, décontextualisés, individuels, universels et exempts d'erreurs (abstractionnisme; Slife et Ghelfi, 2019). Au contraire, l'ACAF incarne une pratique engagée, infusée de valeurs et qui est inextricable de son contexte. Il est donc difficile de trouver les mots pour décrire et valoriser adéquatement la perspective alternative de l'ACAF, d'une façon qui soit compréhensible pour les membres du mouvement d'ACAF, pour leurs partenaires (en intervention et en recherche) et pour leurs bailleurs de fonds.

Dans ce texte, nous souhaitons rendre justice à l'intelligence et à l'agilité des personnes qui œuvrent dans les OCF du Québec : 1) en expliquant comment les perspectives dominantes émotiviste et abstractionniste nous empêchent de bien parler de l'agilité des personnes qui œuvrent en OCF; 2) en proposant le concept

¹⁴ Pour connaître ces valeurs, fondements et principes d'action, voir : FQOCF, 2016.

intégrateur de la sagesse pratique (Kristjánsson *et al.*, 2021), qui peut servir de solution pour bien décrire cette agilité de façon compréhensible pour le discours social scientifique dominant, sans la dénaturer; et 3) en décrivant le développement de cette sagesse pratique chez les personnes qui œuvrent en ACAF (Mailloux, 2019).

Les perspectives abstractionniste et émotiviste

Les perspectives abstractionniste et émotiviste font partie des idées dominantes de la culture occidentale moderne. Elles prennent racine dans une série d'événements qui se sont déroulés vers la fin du siècle des Lumières (1715-1789), au nord de l'Europe. Ainsi, entre 1750 et 1850, inspirés par la révolution scientifique en sciences de la nature, des intellectuels de l'époque (dont les principaux sont Hume, Diderot, Kant et Kierkegaard) ont tenté de justifier la moralité (ce qui est bien, juste, bon, beau ou souhaitable) par des moyens empiriques, rationnels et objectifs (MacIntyre, 2007). Ils croyaient qu'en se limitant à des observations empiriques, analysées de façon neutre et technique, ils arriveraient à créer une forme de connaissances exempte d'erreurs qui nous [TRADUCTION] « révélerait notre humanité et, ainsi, la solution à notre situation humaine et aux problèmes qui la définissent, soit la signification, la moralité et la finalité de la vie » (Gantt et Williams, 2018, p. 6). Ce projet a éventuellement échoué, mais il a eu des conséquences profondes sur la science, la culture et la pensée occidentales modernes¹⁵ (MacIntyre, 2007), dont les principales concernent les façons de comprendre le monde, que l'on nomme *abstractionnisme* et *émotivisme*. Ces perspectives ont des répercussions sérieuses sur notre capacité à décrire et à évaluer adéquatement le travail accompli par les personnes qui œuvrent dans le mouvement de l'ACAF.

L'engagement moral de l'ACAF à la lumière de l'émotivisme

L'ACAF est un mouvement social constitué d'une communauté de gens qui s'engagent ensemble dans le projet d'améliorer les conditions de vie des familles, en étant solidement ancrés dans des valeurs, des fondements et des principes d'action qui revêtent un caractère moral. Ces différents éléments, comme l'*empowerment* des familles, l'accueil, l'enracinement dans la communauté ou l'éducation populaire (FQOCF, 2016) sont à la base et au cœur de la pratique de l'ACAF. Ils sont considérés comme moraux parce qu'ils constituent, en quelque sorte, un jugement sur ce qui est bien, bon ou préférable pour la société québécoise : soutenir et valoriser les familles, en tant que richesse collective. Or, selon une perspective émotiviste, la moralité n'existe pas vraiment. Nos choix de valeurs et les engagements qui en découlent ne constituent que des préférences émotionnelles subjectives et irrationnelles (MacIntyre, 2007). Cette vision réduit donc les engagements du mouvement d'ACAF aux préférences subjectives d'un groupe de personnes qui se trouvent à aimer les familles. Au contraire, nous avançons qu'en plus d'aimer les familles, les personnes qui œuvrent dans les OCF sont arrivées à la conclusion rationnellement justifiée que les familles représentent une richesse collective à soutenir et à protéger (FQOCF, 2016). C'est cette conclusion rationnelle, et non leurs préférences, qui siège à la base de leur engagement dans l'ACAF.

L'émotivisme découle du fait que, puisque le projet des Lumières qui visait à justifier la moralité a échoué, il a été conclu que les valeurs constituent des préférences

¹⁵ Toute personne intéressée par une analyse en profondeur de ce projet et des raisons qui ont mené à son échec est invitée à se tourner vers l'ouvrage *Après la vertu* du philosophe Alasdair MacIntyre (2013), publié pour la première fois en anglais en 1981.

émotionnelles subjectives et irrationnelles¹⁶. Ainsi, dans la culture occidentale moderne, nous avons l'impression que les débats moraux, c.-à-d. les débats sur ce qui compte vraiment dans la vie, sont interminables et insolubles. Cela fait qu'il peut être difficile pour nous, en tant que société, de nous organiser collectivement pour atteindre des buts, comme celui d'améliorer les conditions de vie des familles. Le philosophe Alasdair MacIntyre a beaucoup travaillé sur cette question. Il a dédié l'un de ses livres aux gens qui sont comme les membres du mouvement d'ACAF, pour les aider à y voir plus clair. Il a écrit :

[TRADUCTION] *La meilleure forme de vie humaine [...] est vécue par ceux qui s'engagent à construire et maintenir des formes de communautés [comme l'ACAF] qui sont dirigées vers la réalisation partagée de biens communs, sans lequel le bien humain ultime ne peut être atteint [...].*

Quand [malgré la culture dominante, ce genre de communauté] est régénéré, c'est toujours dans la vie quotidienne, toujours à travers l'engagement de personnes ordinaires dans une variété de pratiques, incluant celles de créer et maintenir des familles, des maisons [...] et des formes de communautés politiques locales. Cette régénération permet à ces personnes ordinaires de remettre en question les discours sociaux et moraux dominants, ainsi que les institutions qui expriment ces discours. C'est pour ces personnes que j'ai écrit ce livre et, par bonheur, ce sont aussi souvent celles qui l'ont lu, parce qu'elles reconnaissent dans mes thèses centrales l'articulation d'idées qu'elles avaient déjà commencé à formuler et l'expression de sentiments qui les muient déjà. (2007, p. xiv-xv)

MacIntyre avance donc que, dans nos sociétés occidentales modernes, la moralité se trouve dans un grave état de désordre. Lorsqu'une ou plusieurs valeurs entrent en conflit, nous agissons à la fois comme s'il existait une bonne réponse au dilemme et comme si la réponse au dilemme ne pouvait être autre chose qu'une préférence personnelle subjective. C'est pour cette raison que nous tentons de résoudre ces dilemmes par des combats de préférences personnelles. Par exemple, quand il est question de choisir entre l'*empowerment* des familles et l'économie d'argent par l'État, nous avons généralement l'impression que la personne qui remportera le débat est celle qui criera le plus fort : « Hourra pour l'économie! » ou « Hourra pour les familles! ». Selon la perspective émotiviste, le fait de s'engager pour améliorer les conditions de vie des familles n'est justifié que par des préférences émotionnelles personnelles subjectives et irrationnelles. Ainsi, dire que l'*empowerment* des familles est bon ou important reviendrait à dire : « J'aime l'*empowerment* des familles » ou « Hourra pour l'*empowerment*! ». Au contraire, MacIntyre nous rappelle que les jugements de valeur constituent des expressions évaluatives, ce qui est bien différent des préférences. Par exemple, quand les OCF s'engagent pour améliorer les conditions de vie des familles, ils le font parce qu'ils « reconnaissent les contributions fondamentales que les familles apportent à la vie de la société québécoise. Elles en sont les cellules de base, les premiers milieux de vie des personnes » (FQOCF, 2016, non paginé), et non seulement par « préférence personnelle ». Des raisons objectives et impersonnelles (c.-à-d. qui ne dépendent pas d'une personne en particulier) justifient leur engagement moral envers les familles, de façon rationnelle. Ainsi, on peut tout à fait résoudre les débats moraux de façon rationnelle et déterminer, par exemple, que les familles sont plus importantes que les économies. Ce travail demeure évidemment très difficile et complexe, puisqu'il doit prendre en compte la culture et la spécificité de chacun-e, ainsi que tous les facteurs contextuels interdépendants propres à la vie

¹⁶ Une autre conclusion consiste à expliquer l'échec du projet par le fait que les moyens qui ont été employés pour le mener à bien étaient inappropriés (voir MacIntyre, 2007).

humaine¹⁷. L'objet de ce texte n'est pas de faire cette évaluation, mais plutôt de partager l'idée qu'une évaluation objective et impersonnelle de nos engagements moraux, comme l'engagement des OCF envers les familles, est possible et que ces engagements peuvent être rationnels et partagés par une variété de personnes, sans que cela revienne à imposer des préférences. MacIntyre nous indique d'ailleurs que ce que l'on devrait évaluer à l'aide de standards objectifs et impersonnels, c'est la vie humaine entière d'une personne, en relation avec sa communauté, ce qui est exactement la façon dont les OCF considèrent les familles.

Ainsi, la perspective du réalisme moral¹⁸ vient s'opposer à l'émotivisme pour prétendre qu'il existe bel et bien des choses qui sont mieux ou pires que d'autres, qu'il est possible de découvrir ce qu'elles sont, et qu'il est judicieux de les utiliser pour guider sa vie. Cette perspective vient appuyer tout autrement et avec bien plus de légitimité l'engagement moral du mouvement d'ACAF envers les familles. Ainsi, les personnes qui œuvrent dans les OCF ne sont pas seulement « des gens qui aiment les familles, » ce sont aussi des personnes qui sont arrivées à la conclusion rationnellement justifiée que les familles représentent une richesse collective à soutenir et à protéger. D'ailleurs, elles ont collectivement développé — à travers le projet AGORA entre autres — une réflexion morale d'une qualité impressionnante et plutôt rare à notre époque. La sophistication morale du mouvement d'ACAF est visible de différentes façons. Notons par exemple la grande cohésion qui s'est installée au sein du mouvement à la suite de la réalisation du projet AGORA, une cohésion qui protège la flexibilité et la couleur particulière des différents OCF plutôt que de les limiter. Cela se ressent également dans leur contact avec leurs partenaires d'autres milieux, comme le réseau de la santé et des services sociaux ou le milieu universitaire : les personnes qui côtoient réellement les OCF goûtent à une réflexion qui place les familles au centre, ce qui suscite de la satisfaction et de l'admiration; elles en veulent encore plus. Mais, étant donné que notre culture émotiviste prétend que ce genre d'engagement se résume à une préférence subjective irrationnelle, nous avons beaucoup de mal à trouver les mots pour bien la décrire et la défendre, même quand la plupart des gens ressentent sa valeur.

Les connaissances contextuelles de l'ACAF à la lumière de l'abstractionnisme

L'abstractionnisme est une façon de penser qui découle du fait que nous croyons toujours, comme nos prédécesseurs nord-européens, que seules les méthodes rationnelles (selon une conception technique de la raison), objectives et empiriques mènent à la création de connaissances certifiées comme « scientifiques » et donc, fiables et valables (MacIntyre, 2007). Ces faits scientifiques abstraits sont considérés comme la forme de connaissances la plus vraie, la plus fiable et la plus aboutie (Slife et Ghelfi, 2019). Or, l'ACAF développe et utilise principalement des connaissances qui sont incarnées par des personnes engagées dans des contextes particuliers, qu'on ne peut bien saisir que dans ces réalités singulières et qu'on ne peut extirper de ces contextes sans qu'elles perdent leur essence. Bien que nous puissions décrire l'ACAF dans des textes, ces descriptions se résument à des abstractions qui sont utiles, mais imparfaites. Les textes qui décrivent l'ACAF ne sont pas l'ACAF, ils ne déterminent pas la nature profonde de l'ACAF ni ne la rendent plus vraie. L'ACAF réelle est caractérisée par ce que font les personnes particulières

¹⁷ À cet effet, le lectorat est invité à considérer l'analyse du psychologue danois Svend Brinkmann, qui avance que ce qui est bien ou mal dépendrait en grande partie de traditions culturelles, avec un petit noyau central d'universels qui appartiennent tout simplement à la condition humaine (Brinkmann, 2011).

¹⁸ Précisons ici que le réalisme moral herméneutique est la perspective la plus cohérente avec celle de l'ACAF. Elle explique que l'on ne peut comprendre ce qui est bien ou mal qu'en étant ancré-e dans des pratiques ou des activités humaines. Le lectorat qui souhaite à en savoir plus est invité à se tourner vers l'ouvrage de Slife et Yanchar (2021).

qui la pratiquent, dans des situations particulières, avec des familles particulières. Elle est guidée par une perspective relationnelle qui embrasse le contexte, les relations, les valeurs, la complexité, la particularité, l'humanité et la vulnérabilité. Au lieu de considérer les valeurs, les subjectivités et les particularités comme des complications ou des erreurs, l'ACAF les voit comme des richesses qui font partie de la vie et elle s'y ancre fermement : c'est sur ce terrain qu'elle démontre toute sa splendeur et toute sa pertinence.

Or, en raison de notre culture abstractionniste, nous associons l'intelligence, la sagesse et la vérité aux connaissances abstraites plutôt qu'aux personnes. Ce phénomène devient évident dès que l'on commence à s'intéresser à l'intervention auprès des familles : après tout, l'ensemble des professionnelles qui interviennent dans la vie des familles tirent leur légitimité et leur autorité de leur formation « scientifique » qui les a exposées à ces faits abstraits supposément plus vrais que tout (Dunne, 2012). Les différentes interventions destinées aux familles tirent leur prestige du fait d'avoir été validées scientifiquement, c.-à-d. décontextualisées et évaluées à l'aide de « faits abstraits objectifs. » Nous n'avancions pas ici que les faits et les études scientifiques n'ont pas de valeur, bien au contraire. Il s'agit d'un outil collectif précieux que nous avons forgé avec soin en Occident et qui s'avère souvent très utile. Mais la perspective abstractionniste distord et survalorise les connaissances abstraites, sans comprendre la nature et l'importance des connaissances en contexte, qu'elle dévalorise erronément. Pourtant, les études qui portent sur l'expertise (Ericsson *et al.*, 2018), sur la sagesse (Kristjánsson *et al.*, 2021) et sur le développement de la pensée adulte (Kallio, 2020) démontrent que toutes la caractéristique commune aux personnes les plus astucieuses n'est pas leur plus ou moins grande exposition à des connaissances scientifiques, mais leur capacité à bien percevoir, sentir et évaluer leur contexte, ce à quoi excellent les personnes qui œuvrent en OCF.

La sagesse pratique en OCF

Comment, alors, pouvons-nous décrire l'intelligence des personnes qui œuvrent dans des OCF avec justesse et précision, de façon compréhensible pour le discours social scientifique dominant, sans dénaturer cette pratique pour la légitimer? Quels mots pourraient favoriser un dialogue constructif entre, d'une part, la communauté scientifique et professionnelle et, d'autre part, les personnes qui constituent le mouvement d'ACAF? Le concept de *sagesse pratique* — originellement proposé par Aristote et récemment retravaillé par une équipe de psychologues théoriques et philosophiques¹⁹ pour le rendre opérationnel — nous apparaît prometteur.

Le modèle néo-aristotélien de la *phronésis* (MAP), ou sagesse pratique, a été développé et opérationnalisé par Kristjánsson *et al.* (2021). Ce dernier avance que la sagesse pratique est une capacité intellectuelle que les personnes utilisent pour agir de la bonne façon dans une situation particulière. Elle comprend trois fonctions : l'identité morale, le raisonnement moral et l'émotion morale (voir la figure 6).

¹⁹ Les psychologues théoriques et philosophiques sont des chercheur·euse·s en psychologie qui étudient de façon critique les idées et les pratiques de la psychologie professionnelle et scientifique dans le but de les améliorer (voir Martin *et al.*, 2015; Slife *et al.*, 2022).

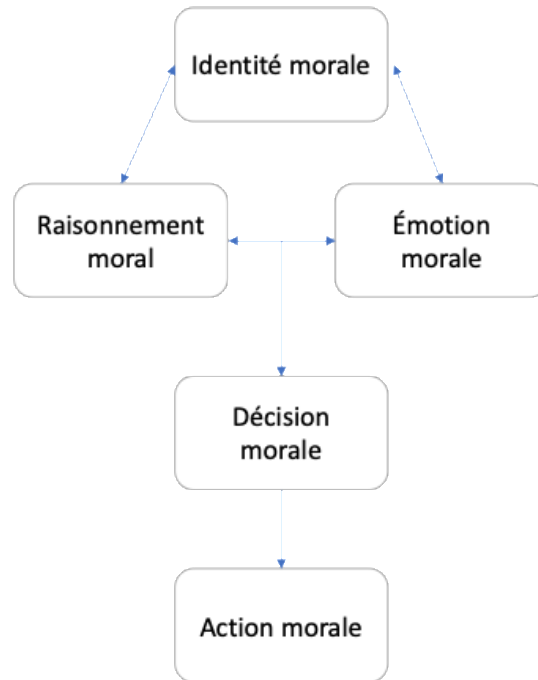


Figure 6. Le modèle néo-aristotélien de la sagesse pratique.
Source : (Kristjánsson *et al.*, 2021)

D'abord, l'*identité morale* désigne la compréhension qu'a une personne de ce qui constitue *une bonne vie* et de ce qu'il faut faire pour y parvenir. C'est aussi l'importance que cette conception revêt dans son identité. Par exemple, une personne qui œuvre en OCF aura une idée de ce qui définit un bon OCF et de ce qu'il faut faire pour bien accompagner une famille. Cet idéal servira à guider ses actions et pourra avoir plus ou moins d'importance pour elle. Ensuite, le *raisonnement moral* fait référence à ce qu'une personne utilise pour bien percevoir la situation particulière dans laquelle elle se retrouve, considérer tous les éléments importants pour déterminer ce qu'elle devrait faire, puis intégrer le tout en une action cohérente. Par exemple, la travailleuse d'un OCF qui accueille une mère qui semble gênée, mais qui a besoin de parler à quelqu'un, doit être en mesure de percevoir cela, tout en remarquant l'autre mère, tout près, en train de rire, le père qui a envie de contribuer, sa collègue qui a besoin d'un coup de main, etc. Cette travailleuse doit aussi prendre en compte son propre niveau d'énergie, ses tâches, ses forces et faiblesses, l'horaire de la journée, etc. Elle doit bien comprendre la signification de tous ces éléments, et déterminer lesquels concilier et lesquels prioriser, pour intégrer le tout en une action cohérente qui l'aidera à bien accompagner cette mère. Sa réflexion est donc pratique, holistique, intégrative et contextuelle. Enfin, l'*émotion morale* représente ce que la personne ressent dans la situation, et peut être considérée comme une forme d'instinct ou d'intuition éduqués. Par exemple, une personne qui œuvre en OCF pourrait, lors de sa première journée de travail, voir une mère qui semble en détresse et ressentir de la panique. Sa collègue plus expérimentée pourrait s'en rendre compte et l'aider à accompagner la mère tout en douceur. Au fil des expériences d'accompagnement, cette personne développera une réponse émotionnelle de plus en plus fine et appropriée au fait de voir une mère en détresse. Elle pourrait, par exemple, commencer à ressentir de la compassion, de la confiance et même une certaine satisfaction à l'idée qu'elle fera la bonne chose pour cette mère en étant là pour elle. Puis, un jour, quand elle sera devenue très expérimentée, elle apercevra une mère qui, de prime abord, ne semble même

pas tellement en détresse, mais pourra se tourner vers sa collègue et lui dire : « Quelque chose ne va vraiment pas avec celle-là. Je le sens, je suis inquiète. » Elle n'arrivera pas à expliquer comment elle le sait, mais son émotion sera devenue si éduquée qu'elle lui indiquera des détails très subtils. L'émotion morale constitue une partie essentielle de la sagesse pratique d'une personne. Elle implique l'idée que nos émotions ou nos « instincts » sont des systèmes perceptifs et évaluatifs très sophistiqués qui s'éduquent au fil des expériences. Ainsi, les trois fonctions que sont l'identité morale, le raisonnement moral et l'émotion morale travaillent en interdépendance et en interrelation pour permettre aux personnes qui œuvrent dans les OCF de développer, petit à petit, leur sagesse pratique, c.-à-d. leur capacité à agir d'une excellente façon dans chaque situation particulière dans lesquelles elles se trouvent. Précisons ici que le fait pour une personne d'avoir bien développé sa sagesse pratique en ACAF n'implique pas de cesser d'être humaine. Au contraire, une personne qui dispose d'une sagesse pratique hors pair continue de dépendre des autres, d'être vulnérable, d'avoir mal, de faire des erreurs, d'avoir besoin d'aide, d'être surprise par les complications de la vie, d'avoir des limites, d'avoir besoin de se reposer, de présenter des forces et des faiblesses, voire de « l'échapper complètement », par moments. « Agir d'une excellente façon dans chaque situation » n'implique pas de devenir parfait-e (une idée promue par la perspective abstractionniste), mais bien d'accepter ses limites et d'apprendre à vivre sainement avec celles-ci (pour une explication de la manière dont on peut s'épanouir à travers ces limites, voir Fowers *et al.*, 2017).

Les avantages du modèle de la sagesse pratique pour les OCF

Contrairement aux connaissances scientifiques abstraites et prétendument neutres, la sagesse pratique constitue une forme d'intelligence, voire d'expertise, qu'on ne peut séparer des personnes en action dans un contexte particulier ni de leur engagement moral envers certaines aspirations. Ainsi, nous croyons que le modèle néo-aristotélien de la sagesse pratique, qui a été développé spécifiquement pour décrire cette forme d'agilité, présente plusieurs avantages lorsqu'il est question de dépeindre l'ACAF d'une façon qui reste fidèle à cette pratique tout en favorisant le dialogue avec le discours social scientifique dominant.

D'abord, le modèle de la sagesse pratique intègre l'aspect moral, contextuel et émotionnel de l'ACAF au sein même de sa définition de la sagesse, et ce, de façon détaillée, claire et appuyée. Cette caractéristique en fait un modèle relativement succinct qui valorise la virtuosité des personnes qui œuvrent en OCF, sans céder aux critères abstractionnistes et émotivistes. Par ailleurs, le modèle de la sagesse pratique a été développé en cohérence avec les connaissances scientifiques de pointe en psychologie de la sagesse, du développement moral et du développement de la pensée adulte (Darnell *et al.*, 2019; Kristjánsson *et al.*, 2021). Ce modèle opérationnel a fait l'objet d'une étude de validation de concept (Darnell *et al.*, 2022), et un instrument de mesure est en cours de développement. Ce modèle est donc déjà très bien intégré dans le discours social scientifique dominant et se montre cohérent avec celui-ci.

Ensuite, le modèle de la sagesse pratique permet de reconnaître adéquatement l'expertise des personnes qui œuvrent en OCF, sans avoir recours au mot *expertise*. Dans notre culture, ce terme est associé à certaines formations ou certains titres professionnels qui sont vus comme étant plus ou moins proches de la « science » ainsi qu'à un statut social privilégié (Dunne, 2012). L'adoption de ce mode de valorisation de l'intelligence des personnes n'est pas cohérente avec les valeurs et les principes d'action de l'ACAF. Par ailleurs, les mots *expert-e* ou *expertise* sont utilisés de différentes façons pour référer soit à la virtuosité, soit à un statut social ou professionnel, ce qui en fait des termes peu précis (Ericsson *et al.*, 2018). La sagesse pratique est une qualité que toutes les personnes peuvent posséder, à

différents degrés, dans différents contextes. Les pères et les mères disposent de sagesse pratique. Il en va de même pour les personnes qui œuvrent en OCF, tout comme les professionnel-le-s du réseau de la santé et des services sociaux, les ministres et les dirigeant-e-s d'entreprise. Le concept de sagesse pratique ne discrimine pas les personnes, leur rôle ou leur classe sociale.

Enfin, bien que ce concept reconnaisse que toutes les personnes disposent d'une intelligence morale et contextuelle, il implique aussi l'idée que certaines personnes peuvent avoir plus ou moins bien développé cette qualité et être plus ou moins sages. La sagesse pratique nous permet donc de valoriser les connaissances expérientielles de façon discriminative. Elle vient ajouter une perspective qui nous apparaît essentielle aux approches qui valorisent l'expérience vécue en général. Dans certaines circonstances, il est bien et nécessaire de valoriser l'expérience vécue d'une personne de façon indiscriminée, peu importe ce que l'on pense de son degré de développement. Dans d'autres circonstances, nous avons besoin d'identifier ou de valoriser les personnes les plus sages, par exemple lorsqu'il faut parler de l'agilité exceptionnelle des personnes qui œuvrent en OCF. L'aspect évaluatif de ce concept ouvre la porte à des critères de qualité concernant les connaissances expérientielles, ce qui devrait favoriser une certaine cohérence avec les connaissances scientifiques, qui, elles aussi, disposent de critères de qualité²⁰.

Développer sa sagesse pratique en ACAF

La sagesse pratique est une habileté qui se développe en s'engageant dans une pratique : on ne peut ni l'apprendre dans les livres ni l'extirper des personnes qui l'ont développée. Mais, malgré la précision de ce concept, son développement demeure méconnu. Dans le mouvement d'ACAF, il y a lieu de se questionner sur la façon dont les personnes qui s'engagent dans cette pratique au quotidien font pour développer, petit à petit, leur sagesse et leur agilité.

Méthodologie de l'étude du développement de la sagesse pratique en ACAF

Nous avons donc étudié le développement de la sagesse pratique chez les personnes qui œuvrent en OCF, à l'aide d'un devis de recherche qualitatif inductif, qui met l'accent sur l'expérience des personnes et le contexte institutionnel où elle prend forme (Corbin et Strauss, 2007; Smith, 2005) réalisé conjointement à une analyse conceptuelle en philosophie empirique (Brinkmann, 2012).

Le projet AGORA, qui a été implanté de 2011 à 2019 par la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), a servi de contexte pour étudier et documenter ce développement. Ce vaste projet de mobilisation de connaissances avait pour but de soutenir, valoriser et documenter la pratique des personnes qui œuvrent dans les OCF du Québec. Il a pris la forme de rencontres deux fois par année d'une durée d'une journée entre les OCF d'une même région, appelées des communautés de pratique et des savoirs. Ces rencontres étaient planifiées, animées et coordonnées par une équipe d'agentes de liaison qui couvre l'ensemble du territoire québécois. Habituellement, elles réunissaient entre 5 et 35 personnes œuvrant dans 1 à 10 OCF. Elles comportaient des activités réflexives de partage de pratiques qui se déroulaient soit en grand groupe, soit en sous-groupes, et parfois même de manière informelle lors des pauses (accueil, heure du

²⁰ Déterminer les critères de qualité des connaissances expérientielles représente un travail complexe et difficile qu'il ne faut pas à prendre à la légère, spécialement parce que de tels critères sont lourds de conséquences. À l'heure actuelle, nous n'avons ni trouvé ni cherché précisément de tels critères dans le cadre de nos travaux. Leur élaboration irait bien au-delà de l'objectif de ce texte, mais la considération que de tels critères existent peut transformer notre compréhension de la rigueur, de l'utilité et de la valeur de ces connaissances.

repas, etc.). Chaque rencontre s'articulait autour d'un thème inspiré des fondements de l'ACAF (l'enrichissement de l'expérience parentale et l'*empowerment* des familles, l'éducation populaire et les OCF, des milieux de vie pour les familles) ou de défis soulevés par les participant-e-s (la gestion en OCF, le travail auprès de familles en situation de vulnérabilité).

Le projet AGORA a suscité une mobilisation sans précédent pour le mouvement d'ACAF : 83 % des OCF membres de la FQOCF y ont participé. Parmi les participant-e-s, 23 % étaient des membres de la direction d'un OCF, 76,5 % des employées et 1,5 % des membres du conseil d'administration. À titre indicatif, entre 2011 et 2015, il y a eu 94 rencontres, auxquelles ont participé 148 OCF, pour un total de 1 550 présences. Ce projet a permis de favoriser le sentiment d'appartenance au mouvement d'ACAF et de soutenir la construction, chez les personnes qui y œuvrent, d'une identité professionnelle qui leur est propre (FQOCF, 2010). Il a mené à la publication de la *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille* (FQOCF, 2016), le tout premier écrit qui documente précisément les pratiques d'ACAF au Québec.

Pour bien comprendre comment se développe la sagesse pratique chez les personnes qui œuvrent en OCF, nous avons considéré la façon dont ces dernières l'acquièrent à travers la pratique quotidienne de l'ACAF dans leur OCF ainsi qu'à travers leur participation aux communautés de pratique et de savoirs du projet AGORA. Nous voulions bien comprendre l'apport et la complémentarité de ces deux contextes.

Dominique a recueilli et analysé l'ensemble des données²¹. Au total, elle a réalisé 36 entretiens semi-structurés avec 18 personnes œuvrant dans un OCF. Ces entretiens ont porté sur le développement de leur sagesse pratique dans le contexte de leur pratique quotidienne en OCF (entretien 1) et de leur participation à des communautés de pratique et de savoirs, c.-à-d. des rencontres régionales ou nationales entre OCF axées sur la pratique réflexive (entretien 2). Chaque entretien a duré environ une heure et leur ordre a été réparti au hasard. Le contenu audio était enregistré, puis transcrit. Tous les entretiens ont eu lieu en personne, dans l'OCF des participantes²², sauf pour une participante dont l'OCF était trop éloigné. Dans ce cas, le premier entretien a eu lieu en personne en marge d'une autre rencontre, et le deuxième en visioconférence. Les participantes (16 femmes et 2 hommes) provenent de 17 OCF situés en milieu urbain (9) ou rural (8). Elles ont participé à au moins deux et au plus six rencontres de communautés de pratique et de savoirs (mode = 4). Il s'agit d'employées à temps plein (sauf une) qui occupent un poste relié à la direction de l'organisme (9) ou à l'intervention directe auprès des familles (9). Elles ont entre 1,5 et 18 ans d'expérience de travail en OCF (M = 9,72; É-T = 5,72) et sont âgées de 25 à 63 ans (M = 45,5; É-T = 12,4).

Parallèlement, pendant les six années qu'a duré l'étude, Dominique a développé une relation avec un ensemble d'acteur·trice-s du projet AGORA et du mouvement d'ACAF. Elle a visité une vingtaine d'OCF, dont 16 des 17 OCF participants. Elle a participé à 11 communautés de pratique et de savoirs, à cinq rencontres nationales d'OCF (colloque d'une durée de trois jours), à une assemblée générale annuelle de la FQOCF et à l'évaluation du projet AGORA. Son expérience, ses observations et plusieurs discussions informelles avec des acteur·trice-s du mouvement ont contribué à répondre aux questions de recherche et à valider les résultats. Elle a également consulté les documents institutionnels suivants : rapports d'activités ou brochures des OCF fournis spontanément par quelques participantes; canevas

²¹ Son travail de recherche a été effectué dans le cadre d'une thèse de doctorat sous la direction de Carl.

²² Étant donné que 16 des 18 participant-e-s sont des femmes, ce texte utilise le féminin inclusif pour les désigner.

d'animation de communautés de pratique et de savoirs; rapports d'évaluation du projet AGORA (Lacharité *et al.*, 2012, 2013; Lacharité, Gagnier, Baker, Mailloux, Côté, Déziel, Rasmussen, Poirier et Abou-el-aazm, 2016), revue AGORA Express (FQOCF, 2011-2018); rapports d'activité de la FQOCF; écrits sur les pratiques d'ACAF; *Trousse de référence et d'animation sur l'ACAF* (FQOCF, 2016). Enfin, tout au long du processus de collecte et d'analyse des données, elle a noté ses observations, ses impressions, ses questionnements et ses réflexions dans un journal de recherche (Latour, 2007)²³.

Les données de l'étude ont été analysées au moyen d'une stratégie large et séquentielle avec une orientation appréciative, qui vise à mettre en lumière les facteurs qui ont permis le développement de la sagesse pratique chez les participantes. Les entretiens de recherche, qui sont au cœur de l'étude, ont pour leur part été analysés selon des principes inspirés de la méthodologie de la théorisation enracinée (Corbin et Strauss, 2007; Luckerhoff et Guillemette, 2012). Puis, les notions d'institution, de relations sociales et de travail, tirées de la méthode de l'ethnographie institutionnelle, ont servi à situer l'expérience des participantes dans le contexte institutionnel où elles s'actualisent (Lacharité, 2017; Malbois et Gonzalez, 2013; Smith, 2005).²⁴ Le thème émergent de l'identité a initialement servi à représenter ce qui se développait chez les participantes de la recherche. Toutefois, l'analyse théorique et philosophique du matériel s'est poursuivie longtemps après la fin des entretiens, dans une enquête qualitative herméneutique (Brinkmann, 2012), ce qui a mené à l'adoption de la sagesse pratique comme concept intégrateur. Les résultats de l'étude sont donc présentés dans l'ordre inverse de leur développement, puisque la première partie de ce texte est en fait l'aboutissement théorique de la réflexion empirique sur le développement de l'intelligence chez les personnes qui œuvrent dans les OCF. Cette étude a donc abouti en une forme de philosophie empirique qui traverse les frontières entre l'observation de phénomènes concrets et le travail théorique et conceptuel. [TRADUCTION] « La philosophie requiert l'empirique pour éviter d'être creuse et l'enquête qualitative requiert des réflexions théoriques et philosophiques pour éviter d'être aveugle » (Brinkmann, 2012, p. 6).

Le développement de la sagesse pratique en ACAF

Les résultats de l'étude nous permettent de comprendre que les participantes ont développé leur sagesse pratique à travers leur engagement dans leur OCF ainsi que leur participation aux communautés de pratique et de savoirs du projet AGORA. Ce développement s'est effectué de façon interdépendante, cohérente et complémentaire entre ces deux contextes. Il est le fruit d'un travail d'engagement et de réflexivité, coordonné par des relations sociales caractérisées par la

²³ De son côté, Carl est engagé depuis quatre décennies dans l'essor du réseau des OCF au Québec. Il a participé à la création d'un OCF et a maintenu une implication dans celui-ci (à titre de membre du conseil d'administration, de président de celui-ci et de professionnel bénévole) pendant une douzaine d'années. En outre, son statut de chercheur universitaire l'a amené, à travers plusieurs projets de recherche et activités de formation, à côtoyer étroitement des dizaines d'OCF et des centaines de personnes qui y œuvrent. Il a été le responsable scientifique du projet AGORA.

²⁴ En ethnographie institutionnelle, une *institution* désigne un ensemble fonctionnel, relativement stable dans le temps, à l'intérieur duquel diverses formes d'organisation sociale se côtoient et sont imbriquées. Par exemple, le réseau québécois de services publics est une institution, mais l'hôpital qui en fait partie n'est pas une institution en soi. Le terme *travail* représente tout ce que les personnes font et qui leur demande des efforts. Les *relations sociales* font référence à des processus de coordination des activités et des pratiques, effectués par des personnes réelles, dans des conditions concrètes. Par exemple, la personne qui demande à une autre de faire quelque chose est engagée dans une relation sociale, au même titre que quelqu'un qui rédige un document institutionnel sur les meilleures pratiques.

reconnaissance et la permission. Puis, plus la sagesse pratique des participantes s'est développée, plus elle est devenue solide et ouverte²⁵.

Une sagesse pratique de plus en plus solide et ouverte...

En s'engageant dans la pratique de l'ACAF, les participantes approfondissent leurs relations avec les autres et en développent de nouvelles. Elles se trouvent au cœur d'un réseau de relations de plus en plus dense et défini, qui rend le soutien et le partage facilement accessibles. Les participantes développent une connaissance d'elles-mêmes, de leur pratique et du monde de plus en plus juste, complète et complexe. Elles découvrent leurs forces et leurs besoins, puis situent leur pratique dans un contexte de plus en plus large et étoffé. Elles prennent confiance en leurs capacités, les valeurs qu'elles prônent ainsi que leur valeur en tant que personnes. Elles deviennent fières de qui elles sont. Petit à petit, l'ensemble de ces changements solidifie la sagesse pratique des participantes, ce qui accroît leur capacité à parler de qui elles sont et de ce qu'elles font, mais aussi de persévérer et de s'affirmer. En général, cette autoreconnaissance est accompagnée d'une augmentation de la reconnaissance qu'elles reçoivent des autres, y compris des personnes à l'extérieur du mouvement d'ACAF.

Plutôt qu'un cadre contraignant, une sagesse pratique solide incarne un ancrage à partir duquel les participantes peuvent explorer le monde. Elle génère un sentiment de sécurité, de compétence et de bien-être, duquel découlent une attitude souple, une ouverture à l'expérience et une capacité accrue à prendre des risques. Cette approche ouverte est teintée de respect, de curiosité et de générosité, tant vers l'extérieur (personnes, institutions, communautés, projets) que vers l'intérieur (savoirs, valeurs, émotions, besoins). Elle se traduit par une liberté d'agir, accordée tant à soi-même qu'aux autres. Cette ouverture a pour effet de favoriser la multiplication des relations, tout en augmentant leur qualité. Elle permet aux participantes d'évoluer dans un environnement de plus en plus riche, d'avoir une influence croissante sur celui-ci ainsi que d'apprendre et de s'améliorer en continu.

... Qui se développe de façon cohérente, interdépendante et complémentaire entre les contextes

Dans les OCF, les participantes développent majoritairement leur sagesse pratique à travers leurs relations de proximité avec les familles. En accompagnant celles-ci, elles se transforment en tant que travailleuses ou directrices, mais aussi en tant qu'êtres humains, membres de la communauté et, pour celles qui le sont, en tant que mères. Ce faisant, elles développent un fort sentiment d'appartenance envers l'OCF et un engagement senti envers sa mission. Elles deviennent partie prenante de l'organisme et en font un « chez soi » où il fait bon vivre, pour elles et pour les familles. Axelle, travailleuse, raconte sa transformation au contact des pères dans son OCF.

C'est la première fois qu'on offre un atelier pour les pères²⁶. Ce qu'ils apportent, la vision qu'ils ont, c'est magique. Je ne comprends pas pourquoi on n'y a pas pensé avant [émotion morale]! J'ai réalisé que les papas font les choses différemment, mais qu'ils ont souvent le même but que les mamans. Puis, j'ai vu toutes les connaissances qu'ils ont [raisonnement moral]. Pour

²⁵ Étant donné que les résultats ont originellement été développés à l'aide du concept intégrateur d'identité, ils ne sont pas organisés selon les fonctions morales (raisonnement, identité, émotion et action) de la sagesse pratique. Il reste qu'ils sont aisément reconnaissables à la lecture. Ces fonctions ont donc été ajoutées entre crochets [] dans les extraits de verbatim, lorsque pertinent, pour bien orienter le lectorat.

²⁶ Traditionnellement, les OCF sont davantage fréquentés par les mères que par les pères. Mais, depuis plusieurs années, ceux-ci, en collaboration avec le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité, déploient des efforts considérables de façon à rejoindre les pères par leurs actions (voir Lacharité et al., 2014).

moi, c'est un coup de foudre. Maintenant, quand je pense à mon travail, je ne pense plus seulement à « nos mamans », j'ai « mes papas » aussi [identité morale].

De l'autre côté, les communautés de pratique et de savoirs du projet AGORA se caractérisent par leur ouverture sur l'ensemble du mouvement d'ACAF. Ainsi, en apprenant à connaître les autres OCF, les participantes valident et enrichissent leur pratique. Elles situent leur pratique quotidienne dans le cadre d'un mouvement social pour l'amélioration des conditions de vie des familles, découvrent la dimension collective de leurs forces et défis, et développent la fierté d'appartenir à ce mouvement. Mathilde, directrice, raconte comment l'identité de son équipe de travail s'y est transformée :

Les communautés de pratique et de savoirs nous ont permis de mieux comprendre notre rôle en tant que maison de la famille. Ça a confirmé que même si on est loin des autres OCF et qu'on a peu de contacts avec eux, on va dans la bonne direction. Ça a confirmé que ce qu'on fait a de la valeur et ça nous a donné confiance en nous [identité et émotion morale]. Maintenant, on se présente différemment [action morale] et on est de plus en plus reconnus dans notre milieu.

Mais c'est ensemble que ces deux contextes prennent tout leur pouvoir. L'histoire de Léanne, de l'OCF Ressource Famille, illustre comment la sagesse pratique se développe de façon cohérente, interdépendante et complémentaire entre ces deux espaces :

Au début [aux communautés de pratique et de savoirs], j'étais gênée. Il y avait des gens d'expérience qui sont travailleuse[s] sociale[s], éducatrice[s], et moi, je n'ai pas étudié dans le domaine. Mais quand on a commencé à parler de nos expériences, ça m'a mise à l'aise. Ce sont toutes des personnes dynamiques, proactives et gentilles. Tout le monde est accepté, tout le monde a sa place et il n'y a pas de mauvaise réponse.

À un moment donné, on parlait de nos trucs pour favoriser la participation des enfants et j'ai parlé de mon dé du langage. Ce dé-là, [les autres participantes] n'en avaient jamais entendu parler. Elles le veulent. Il y en a plusieurs qui ont pris mon idée en note. Elles voulaient savoir où j'avais pris mon dé et comment je l'utilisais. Je me suis dit : « Heille, je ne suis pas formée, puis je leur ai montré quelque chose! » Coudonc, je ne suis peut-être pas formée là-dedans, mais j'ai certaines attitudes qui sont bonnes, mes idées peuvent être récupérées par les autres. C'est vraiment gratifiant [émotion morale].

La communauté de pratique et de savoirs m'a beaucoup rassurée dans mon travail. Au départ, je croyais que les intervenantes du centre de santé étaient toujours meilleures que moi. Elles ont un protocole, des plans d'intervention et des dossiers, mais pas moi. J'y vais de façon générale, au cas par cas. J'avais l'impression d'être moins professionnelle, plus « broche à foin ». Mais ce côté-là est important aussi. C'est souvent par l'informel que les parents vont se permettre d'exprimer leurs difficultés ou leurs besoins. Ça m'a ouvert les yeux [raisonnement et identité morale].

J'en ai même discuté avec les travailleuses du centre de santé. C'est plaisant de leur dire : « Oui, vous avez votre manière de fonctionner, mais nous autres, dans le communautaire, on fonctionne différemment et on peut y arriver aussi bien. » Elles nous approuvent là-dedans, mais elles ne pourraient pas le faire. Je me suis fait dire qu'elles ont des métiers bien, bien

cadrés. Notre collaboration est très bonne et même si on est différents, on est acceptés [action morale]. Puis, après 13 ans chez Ressource Famille, je suis rendue difficile à bouger. Tu sais, même si je n'ai pas de cours, j'ai une expertise et une crédibilité en l'ayant fait si longtemps.

... Par l'engagement et la réflexivité

Pour développer leur sagesse pratique, les participantes doivent s'engager pleinement dans la pratique de l'ACAF et poser un regard réflexif sur leur expérience. Elles doivent s'approcher d'elles-mêmes et des autres, contribuer à la communauté en partageant leur expérience et leurs savoirs, et recevoir d'elle en se laissant toucher par l'expérience et les savoirs des autres. Cela les amène à construire des relations significatives avec les autres, mais aussi avec leur propre histoire, leurs savoirs et leurs rêves. Puis, les participantes doivent sentir ce qui se passe en elles et avec les autres, poser un regard curieux sur leur expérience et lui faire porter un sens. Ce travail de réflexivité se fait le plus souvent dans le cadre d'une discussion avec les autres, mais on peut aussi le faire seul·e.

C'est à travers cet engagement accompagné de réflexivité que les participantes développent leur sagesse pratique : soit elles vivent une nouvelle expérience qui transforme leur vision des choses, soit elles découvrent une nouvelle vision des choses qui transforme leur expérience. Ces transformations les amènent ainsi à constamment renégocier leur vision d'elles-mêmes et du monde, ainsi que leur façon d'être, en tant que personne dans le monde, afin d'y intégrer le sens qui émerge de leur engagement.

... Qui sont coordonnés par des relations de reconnaissance et de permission

Les relations sociales où se développe la sagesse pratique des participantes comportent deux ingrédients essentiels : la reconnaissance active et la permission d'agir. La reconnaissance active, c'est le fait de reconnaître la valeur de l'autre et de la prendre en compte. C'est démontrer de la curiosité envers l'autre, être disponible pour l'autre et être prêt·e à le·la soutenir au besoin. Cette reconnaissance est dite *active*, puisqu'elle doit s'incarner en des actions concrètes, comme écouter, prendre du temps pour l'autre, prendre en considération ses besoins, remarquer ses forces et y faire appel, etc. Reece raconte :

Dès qu'il y a quelque chose, Justine [la directrice] est là. Dans le cadre d'une porte ou dans son bureau, elle arrive. Elle a toujours du temps. C'est notre pilier.

Donner la permission d'agir à quelqu'un, c'est demander sans prescrire. Par exemple, on peut demander à quelqu'un de diriger un OCF, d'animer un atelier ou de participer à une communauté de pratique et de savoirs. Une fois la demande faite, il s'agit de respecter la liberté d'agir des autres. Il faut leur donner la possibilité de refuser ou de remettre en question notre demande; les laisser utiliser leur expérience, leurs valeurs, leur sensibilité et leur jugement pour y répondre sans les disqualifier; et leur fournir les ressources nécessaires pour y arriver. En fait, la permission d'agir peut être vue comme la réciproque du pouvoir d'agir (*empowerment*): il s'agit de donner d'emblée à l'autre le pouvoir d'agir, sans qu'il·elle ait besoin de le reprendre. Pandita raconte :

J'anime des ateliers d'éducation populaire à saveur sociopolitique, les matinées connectées. Le but, c'est de conscientiser les parents à plein d'enjeux qui les concernent dans la société. C'est venu d'un besoin qui a été nommé par le conseil d'administration, mais c'est moi qui ai développé les ateliers. Mes collègues de travail et [les autres participantes des communautés de pratique et de savoirs] m'ont beaucoup aidée à y réfléchir. Maintenant, les matinées connectées sont devenues les familles

connectées. Ça comprend des ateliers sociopolitiques, des ateliers d'analyse de l'actualité et du soutien aux initiatives [de mobilisation] des familles. C'est un concept qui est en évolution. C'est tout nouveau. Je le construis, je le bâtis, à partir de mes connaissances, de mon expérience et de ce que les parents me disent qu'ils ont envie d'en faire. Donc, il est vraiment en mouvance ce projet-là [action morale]. J'ai hâte de retourner aux communautés de pratique et de savoirs pour partager où j'en suis rendue. On a même réussi à avoir du financement.

Lorsque combinées, la reconnaissance active et la permission d'agir créent un climat sécuritaire et plaisant pour les personnes. Elles favorisent la proximité avec les autres et la prise de risques. C'est dans ce climat seulement qu'il est possible d'effectuer le travail d'engagement et de réflexivité, nécessaire au développement de la sagesse pratique. Dans les entretiens, les participantes associent unanimement l'ACAF à la sécurité, à la proximité et au plaisir. Cyrille explique :

On a du plaisir. Oh que oui! Étonnamment, même si on est dans la « schnoutte » des fois, même si on a l'impression qu'on cale, on a du plaisir à essayer de trouver des façons de s'en sortir, puis je pense que c'est ce qui fait que l'on continue de le faire [émotion morale].

La reconnaissance active et la permission d'agir rendent la sagesse pratique des personnes de plus en plus solide et ouverte. Plusieurs participantes rapportent avoir le goût de transmettre cette expérience à d'autres, voire de la « répandre » dans la communauté. Toutes y accordent beaucoup de valeur. Puis, plus elles deviennent solides et ouvertes, plus elles sont en mesure de faire preuve de reconnaissance et de permission envers les autres et envers elles-mêmes. Cette forme de coordination sociale des actions favorise donc un cycle de développement positif continu.

Par exemple, plusieurs participantes font le lien entre leur position de participantes dans les communautés de pratique et de savoirs du projet AGORA et la position des familles qui prennent part à leurs ateliers. En ayant joué le rôle de participantes, elles comprennent mieux celui d'animatrice et l'axent davantage sur la reconnaissance et la permission. Grâce à cette expérience, elles se sentent enrichies et transformées par toutes les personnes qu'elles côtoient, qu'il s'agisse de familles, de collègues, d'agentes de liaison ou d'autres participantes des communautés de pratique et de savoirs.

Ainsi, à grande échelle, la coordination des actions axée sur la reconnaissance et la permission amène le mouvement d'ACAF en entier à être enrichi et transformé par toutes les familles qui le fréquentent et toutes les personnes qui y œuvrent. L'histoire et les valeurs du mouvement d'ACAF laissent croire que de telles relations étaient présentes depuis longtemps entre les familles et les OCF. Cependant, l'implantation du projet AGORA a créé un espace où ces relations ont pu se développer entre les OCF, puis, par l'entremise des agentes de liaison, entre les OCF et la fédération qui les représente.

En conclusion, la sagesse pratique en ACAF

Cette enquête qualitative visait à comprendre comment se développent l'intelligence et l'agilité des personnes qui œuvrent dans les OCF du Québec, à travers leur engagement dans la pratique quotidienne de l'ACAF au sein de leur organisme ainsi que leur participation aux communautés de pratique et de savoirs du projet AGORA. Les résultats mettent en lumière un processus de développement complexe et engagé, par lequel les participantes développent leur sagesse pratique en ACAF, c.-à-d. leur compréhension de ce qu'est l'ACAF et des idéaux vers lesquels

elle tend (identité morale), leur capacité à percevoir les éléments importants de chaque situation particulière d'ACAF afin de décider de la meilleure chose à faire dans les circonstances (raisonnement moral), et leur capacité à ressentir et à évaluer ces situations intuitivement et avec justesse (émotion morale). Cette sagesse pratique en ACAF se développe grâce au fait que les participantes s'engagent dans la pratique de l'ACAF avec réflexivité, bien en sécurité dans un filet de relations sociales où on leur fournit des occasions d'agir en cohérence avec ce qui a un sens pour elles (permission d'agir) et où on les reconnaît activement à leur juste valeur, en leur procurant les ressources dont elles ont besoin pour agir et se développer, comme des espaces réflexifs. Le récit des participantes démontre que les dimensions affective, identitaire et analytique de ce développement sont interreliées et s'influencent rapidement, réciproquement et directement. Ces dimensions se développent toujours en lien avec un engagement réflexif dans la pratique et se répercutent par des changements directs dans celle-ci. Ce processus est cohérent avec le modèle néo-aristotélien de la sagesse pratique et les visions ontologiques de l'expertise (Dall'Alba, 2018). Par ailleurs, la sagesse pratique en ACAF semble beaucoup plus collective qu'individuelle, parce que son existence et son développement s'ancrent non seulement dans des actions, mais également dans une toile de relations sociales propre au mouvement d'ACAF et à ses relations avec ses partenaires. Nous espérons que cette illustration empirique du développement de la sagesse pratique en ACAF contribue à clarifier et à rendre visible la virtuosité des personnes qui œuvrent dans ce mouvement.

Notre enquête met également en lumière des façons de voir propres au discours social scientifique dominant, soit l'abstractionnisme et l'émotivisme, qui contribuent à dévaloriser erronément la sagesse pratique des personnes qui œuvrent en OCF (ainsi que celle, d'ailleurs, de l'ensemble des professionnel-le-s [voir Dunne, 2016] et des parents). Elle expose comment le modèle néo-aristotélien de la sagesse pratique, récemment opérationnalisé par des psychologues (Kristjánsson *et al.*, 2021), permet de conceptualiser cette virtuosité en valorisant adéquatement les aspects contextuels, expérientiels et moraux des connaissances en ACAF, tout en étant présenté dans un format susceptible de favoriser le dialogue avec plusieurs domaines de recherche scientifique. Ce modèle pourrait aussi servir à valoriser les connaissances expérientielles des pères et des mères, en allant au-delà de « l'expérience vécue » ou de l'idée que les familles sont « expertes de leur vie ». Bien qu'il soit vrai que les familles sont expertes de leur vie, le fait de devoir apposer le mot *expert* à leurs connaissances pour que celles-ci soient reconnues constitue une solution partielle qui contribue à renforcer l'idée dominante que seul-e-s les expert-e-s sont intelligent-e-s. Par ailleurs, la catégorisation d'une famille comme étant « experte de sa vie » est une vision réductrice de la sagesse pratique de cette famille. Dans les faits, les familles disposent de toutes sortes de connaissances et d'habiletés, qu'elles ont développées dans le cadre de leur vie, mais dont l'utilité va bien au-delà de leur vie. Par exemple, une mère pourrait, pour toutes sortes de raisons, mal connaître son enfant, sans que cela rende ses connaissances non pertinentes, invalides ou non dignes d'être écoutées. Cette même mère pourrait aussi avoir développé une sensibilité particulière aux besoins des personnes discrètes dans le cadre de sa vie de famille, sans que ces habiletés se limitent à « du vécu » ou qu'elles n'aient de pertinence que dans « sa vie ». Au-delà de posséder une expérience familiale, qu'elle connaît (plus ou moins) bien — mais probablement mieux que la plupart des gens —, cette mère dispose de sagesse pratique. Bien que cette sagesse pratique se soit développée dans un contexte différent et qu'elle présente une fonction différente de celle des professionnelles qui interviennent auprès de cette mère et des personnes qui l'accompagnent dans son OCF local, elle n'a pas moins de valeur ni moins de portée.

Nous espérons que cette première approximation de la virtuosité des personnes qui œuvrent dans le mouvement d'ACAF ainsi que du travail et des relations sociales nécessaires pour la développer et la maintenir servira à stimuler la réflexion, la recherche et les débats sur le sujet; qu'elle favorisera l'émergence de [TRADUCTION] « possibilités de renouvellement nouvelles et imprévisibles » (MacIntyre, 2007, p. xvi), comme des conditions sociales et scientifiques qui sont de plus en plus fertiles au développement et à la reconnaissance de la sagesse pratique des familles et des OCF.

Références

- Brinkmann, S. (2011). *Psychology as a Moral Science: Perspectives on Normativity*. Springer New York. <https://doi.org/10.1007/978-1-4419-7067-1>
- Brinkmann, S. (2012). *Qualitative Inquiry in Everyday Life: Working with Everyday Life Materials*. SAGE.
- Corbin, J. et Strauss, A. (2007). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory* (3rd edition). SAGE Publications, Inc.
- Dall'Alba, G. (2018). Reframing expertise and its development: A lifeworld perspective. Dans *The Cambridge handbook of expertise and expert performance*, 2e éd. (p. 33-39). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781316480748.003>
- Darnell, C., Fowers, B. J. et Kristjánsson, K. (2022). A multifunction approach to assessing Aristotelian phronesis (practical wisdom). *Personality and Individual Differences*, 196, 111684. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2022.111684>
- Darnell, C., Gulliford, L., Kristjánsson, K. et Paris, P. (2019). Phronesis and the Knowledge-Action Gap in Moral Psychology and Moral Education: A New Synthesis? *Human Development*, 62(3), 101-129. <https://doi.org/10.1159/000496136>
- Dunne, J. (2012). Professional Wisdom in Practice. Dans C. Clegg, *Towards Professional Wisdom Practical Deliberation in the People Professions* (p. 13-26). Routledge.
- Ericsson, K. A., Hoffman, R. R., Kozbelt, A. et Williams, M. (Éds.). (2018). *The Cambridge Handbook of Expertise and Expert Performance* (2^e éd). Cambridge University Press.
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille – FQOCF. (2010). *Projet AGORA : Valoriser, connaître et enrichir les pratiques d'action communautaire autonome Famille, pour et avec les organismes communautaires Familles membres de la FQOCF. Énoncé de projet présenté à l'organisme Avenir d'enfants.*
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille – FQOCF. (2011-2018). *AGORA express*, 1-6. Repéré à <http://www.fqocf.org/publications/agora-express/>
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille – FQOCF. (2016). *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*. <https://fqocf.org/wp-content/uploads/2021/05/Apercu-trousse-de-referance-et-danimation.pdf>.
- Gantt, E. E. et Williams, R. N. (Éds.). (2018). Introduction: Science, scientism, and psychology. Dans *On hijacking science: Exploring the nature and consequences of overreach in psychology* (p. 1-12). Routledge.
- Kallio, E. K. (2020). *Development of Adult Thinking: Interdisciplinary Perspectives on Cognitive Development and Adult Learning*. Routledge.

- Kristjánsson, K., Fowers, B., Darnell, C. et Pollard, D. (2021). *Phronesis (Practical Wisdom) as a Type of Contextual Integrative Thinking*. *Review of General Psychology*, 25(3), 239-257. <https://doi.org/10.1177/10892680211023063>
- Lacharité, C. (2017). L'ethnographie institutionnelle : une approche critique de la recherche sur les rapports entre les personnes et les institutions. *Les Cahiers du CEIDEF*, 5, 12-20.
- Lacharité, C., Baker, M., Gagnier, J.-P. et Déziel, N. (2013). *Évaluation d'implantation du projet AGORA 2011-2012* (FQOCF, Éd.). FQOCF/CEIDEF.
- Lacharité, C., Baker, M., Gagnier, J.-P., Déziel, N., Poirier, J., Rasmussen, H., Lachance, J. et Côté, L. (2012). *(Auto)portrait d'organismes communautaires Famille*. FQOCF/CEIDEF.
- Lacharité, C., Ferland, L., Lambert, J.-P. et Villeneuve, R. (2014). *Projet OCF-Paternité : Rapport d'évaluation final*. Montréal : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité. <https://www.rvpaternite.org/pappa-presentation/rapports-evaluation/>
- Lacharité, C., Gagnier, J.-P., Baker, M., Mailloux, D., Côté, L., Déziel, N., Rasmussen, H., Poirier, J. et Abdou-el-aazm, A. (2016). *Les pratiques d'organismes communautaires Famille du Québec : Un parcours collectif : rapport final d'évaluation du projet Agora, 2011-2015*. Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4706270>
- Latour, B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*. La Découverte.
- Luckerhoff, J. et Guillemette, F. (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages*. Presse de l'Université du Québec.
- MacIntyre, A. C. (2007). *After virtue: A study in moral theory* (3^e éd). University of Notre Dame Press.
- MacIntyre, A. C. (2013). *Après la vertu : étude de théorie morale* (L. Bury, Trad.; 2^e éd.). Presses universitaires de France.
- Mailloux, D. (2019). *Les communautés de pratique en action communautaire autonome famille : une transformation collective* [thèse, Université du Québec à Trois-Rivières]. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9085/>
- Malbois, F. et Gonzalez, P. (2013). La critique saisie par les sociologies pragmatiques. Sur le geste de Dorothy E. Parties 1 et 2. *EspacesTemps.net*. https://www.academia.edu/7519489/La_critique_saisie_par_les_sociologies_pragmatiques_Sur_le_geste_de_Dorothy_E_Smith_1_Lethnographie_institutionnelle_avec_Philippe_Gonzalez_
- Martin, J., Sugarman, J. et Slaney, K. L. (Éds.). (2015). *The Wiley Handbook of Theoretical and Philosophical Psychology: Methods, Approaches, and New Directions for Social Sciences*. Wiley Blackwell.
- Slife, B. D. et Ghelfi, E. A. (2019). A New Wave of Thinking in Psychology: Relationality Versus Abstractionism. Dans T. Teo (Éd.), *Re-envisioning Theoretical Psychology: Diverging Ideas and Practices* (p. 239-271). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-16762-2_10
- Slife, B. D. et Yanchar, S. (Éds.). (2021). *Hermeneutic Moral Realism in Psychology: Theory and Practice*. Routledge.
- Slife, B. D., Yanchar, S. C. et Richardson, F. C. (Éds.). (2022). *Routledge International Handbook of Theoretical and Philosophical Psychology: Critiques, Problems, and Alternatives to Psychological Ideas*. Routledge.
- Smith, D. E. (2005). *Institutional Ethnography: A Sociology for People*. AltaMira Press.

Chapitre 5

FACE À LA PRÉCARITÉ, FAIRE ALLIANCE ET CO-CONSTRUIRE : L'EXPÉRIENCE DES MAISONS DES FAMILLES EN FRANCE

Laurence Potié et Christophe Beau

La première Maison des familles en France a été créée en 2009, à Grenoble, avec le concours d'Apprentis d'Auteuil et du Secours Catholique-Caritas France pour répondre aux besoins de familles confrontées à la précarité et aux empêchements qu'elle génère pour les parents et leurs enfants. Le projet de cette première maison est né de la parole de mères isolées avec leurs enfants. Il témoigne de la volonté de ces dernières à éduquer leurs enfants le mieux possible, malgré la précarité, sans parvenir à trouver les réseaux de soutien nécessaires pour actualiser cet objectif sereinement.

C'est ainsi que depuis 2011, une dynamique s'est engagée pour développer un programme ambitieux (Maison des familles, s. d.) en prenant appui sur le modèle de cette première maison et en échangeant avec la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), dont l'histoire et les expériences sont alors devenues une des sources d'inspiration (Fédération québécoise des organismes communautaires Famille, s. d.). Notons toutefois que les Maisons des familles en France se distinguent des organismes communautaires Famille (OCF) québécois, notamment en ce qui a trait au positionnement à l'égard d'un public visé. En effet, les OCF accueillent toutes les familles dans une logique de mixité sociale tandis qu'en France, les Maisons des familles s'adressent prioritairement aux familles confrontées à des contextes de vulnérabilité liés en très grande partie à des situations de pauvreté. Bien que les Maisons des familles accueillent inconditionnellement toutes les familles, leur situation géographique à proximité des quartiers dont le revenu par habitant est inférieur à la moyenne permet de rejoindre plus particulièrement des familles en situation précaire. L'ensemble des pratiques mises à l'œuvre dans les Maisons des familles sont particulièrement construites pour répondre au mieux aux besoins de ces familles et pour déjouer les logiques de comportement associées à la précarité, qui résultent de l'insécurité, la honte, le discrédit, l'absence d'estime de soi, la fragilité des liens sociaux ou familiaux, la méconnaissance des codes sociaux, etc. Aujourd'hui, en 2024, ce ne sont pas moins de 23 Maisons des familles qui sont implantées sur le territoire français métropolitain et d'outre-mer, et cinq en Afrique et en Asie. Ces dernières sont issues d'un programme international dénommé *Via Familiis*, porté par Apprentis d'Auteuil.

Dès leur naissance, les Maisons des familles de la France ont présenté la singularité de porter une attention particulière aux familles vivant des situations de pauvreté, de précarité ou d'isolement engendrant de grandes vulnérabilités économiques, relationnelles ou éducatives. L'ensemble des pratiques mises en œuvre au sein des maisons des familles cherche alors à répondre aux défis et aux enjeux liés aux contextes hostiles au développement du pouvoir d'agir des personnes (Le Bossé, 2012). En effet, les situations de précarité auxquelles font face les parents les

contraignent souvent à ne pas pouvoir faire les choix qu'ils souhaiteraient pour eux-mêmes et leurs enfants. Bien souvent d'ailleurs, les choix sont limités, voire inexistantes.

Dans le cadre de cet article, notre aspiration est de mettre en lumière les différents repères anthropologiques à l'œuvre au sein des Maisons des familles en France, qui ont pour visée de soutenir des mères, des pères et des enfants en s'appuyant sur leur dignité, leur humanité, leurs compétences. Tout au long de ce texte, nous explorerons donc quatre grands repères qui nous invitent à considérer l'Autre, ici des mères, des pères et des enfants notamment, comme un nouveau venu, dont la promesse en elle-même est aussi de pouvoir nourrir chez soi un manque.

Le chemin emprunté nous conduira d'abord au premier repère, celui de la relation et de la confiance. Ce repère peut être considéré comme la matrice de tous les autres repères. Nous explorerons ensuite une voie qui nous conduira à l'expérience du parent et sa parole, en ayant conscience qu'elles sont aussi le creuset d'une autre histoire possible, un autre récit sur soi-même. Sur le chemin encore, nous irons à la rencontre du collectif comme un espace des possibles, pour celles et ceux qui y contribuent. Chacun de ces trois repères trouve enfin leur prolongement dans l'ouverture à soi, aux autres et au monde, si le sentiment de sécurité est suffisant pour s'y aventurer. Ce sera enfin notre quatrième repère.

La relation et la confiance : prendre soin du seuil

Pour de nombreuses familles que nous rencontrons dans les Maisons des familles, la relation à l'autre a été marquée par des ruptures familiales, amicales, professionnelles, scolaires — choisies ou subies — qui peuvent notamment être dues à un parcours de migration. À ces ruptures s'ajoutent des histoires vécues comme des trahisons : une demande d'aide demeurée sans réponse, le placement de son enfant pour des raisons de précarité, une main tendue sans retour. La précarité accentue la difficulté à créer des liens réciproques et enrichissants. L'incapacité à inviter chez soi par manque de ressources, par honte ou à cause de la peur du regard des autres, à accepter une invitation et à s'offrir des loisirs avec d'autres isole toujours plus profondément là où la solitude creuse déjà son œuvre mortifère concernant les liens, la relation à l'autre. La précarité constitue un sérieux empêchement à la vie sociale. Elle insécurise à tous les niveaux : au niveau matériel, au niveau de la confiance en soi, dans les autres, dans les institutions, dans l'avenir. Elle insécurise également la confiance d'une personne dans ses compétences parentales. Par ailleurs, non seulement la précarité fragilise les liens, mais elle transforme aussi l'injustice en un sentiment de honte tenace (Le Blanc, 2007).

En situation de précarité, les relations deviennent le plus souvent non choisies. Il s'agit de relations qualifiées uniquement par le lien bénéficiaire-professionnelle. « Être pauvre c'est ne pouvoir parler qu'à des personnes qui sont payées pour t'écouter », disait un militant d'ATD Quart Monde, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. La qualité des relations entretenues par une personne est à la hauteur de son estime d'elle et de sa confiance en elle, deux concepts dont l'absence altère inlassablement la confiance en l'autre. Faire confiance à l'autre, c'est prendre des risques. Et pour une personne qui vit de l'insécurité, prendre un risque, c'est se mettre en danger.

Face à ce constat, au sein des Maisons des familles, nous avons développé des pratiques qui sont autant d'antidotes à ce poison mortel qu'est l'absence de relations de confiance choisies et réciproques. Comme nous le rappelle Laurent Ott (2019), face à la précarité, il est nécessaire d'opposer l'inconditionnalité de l'accueil, de la relation et de la confiance pour lutter contre l'enfermement.

Nous considérons l'accueil sans condition comme étant la matrice de la qualité des relations et de la confiance que nous souhaitons construire avec les familles, et que nous espérons voir naître entre elles. En effet, l'accueil se situe au commencement et il s'agit donc de soigner ce commencement et tous ceux qui suivront. Chaque rencontre avec une personne incarne un nouveau commencement. En accueillant une famille, une mère, un père, un enfant, c'est l'inconnu que nous accueillons, c'est à chaque fois le nouveau venu. La Maison des familles est, à bien des égards, le lieu où franchir le seuil est le symbole même de la frontière qu'il est possible de franchir entre soi et les autres. Ici, le *seuil* représente un obstacle franchissable où un pas décisif permet d'aller à la rencontre de l'autre. Et si la première fois se révèle difficile, la seconde risque de l'être moins, et la troisième encore moins. Chaque personne expérimente le fait qu'ici, c'est un seuil qui se franchit, mais c'est aussi et surtout un milieu de vie que l'on découvre et décide d'habiter. Il s'agit souvent d'un nouveau refuge. L'accueil sans condition, c'est accueillir une personne sans rien attendre d'elle, tout en sachant qu'elle ne vient pas sans rien. Cette personne est riche d'une chose dont nous ignorions qu'elle nous manquait jusque-là (Mondzain, 2023). Accueillir, c'est déjà se mettre en marche, se déplacer — que l'on soit l'accueillant-e ou l'accueilli-e — pour recevoir l'inattendu de la relation. Le cadre de référence des Maisons des familles en France souligne que chacune et chacun représente une chance et une richesse pour l'autre. C'est donc avec ce regard, chargé d'intention et d'attention, que nous accueillons les familles. Il n'est d'ailleurs pas rare que les membres de celles-ci soient accueilli-e-s avec cette formule si simple et si engageante : « Bienvenue. Je suis heureux-euse de faire ta connaissance. Tu as ta place parmi nous. Tu as quelque chose à nous apprendre ici. »

Afin de rendre visible et tangible l'importance de la relation comme un bien commun à protéger, au sein d'une Maison des familles, la proximité entre les différentes parties prenantes (familles, bénévoles et salariées) est entretenue par le tutoiement, l'usage du prénom ou encore le partage des expériences. La triangulation entre donner, recevoir et rendre (Mauss, 1925/2012) autorise chaque personne à trouver sa place sans être assignée, notamment, à celle de bénéficiaire (recevoir sans pouvoir donner ou rendre). Faire alliance avec les familles, c'est soutenir la possibilité que la relation soit un des leviers qui favorisent les conditions nécessaires à l'éducation des enfants. L'expérience des relations entre adultes et entre adultes et enfants au sein d'une Maison des familles sont autant de points d'appui et d'enrichissement pour nourrir l'estime de soi et la confiance en soi qui, à leur tour, impactent positivement la relation entre les parents et leurs enfants.

L'expérience et la parole : une autre histoire est possible

Tout accueil passe par le partage des lieux, mais aussi par celui de la parole et des signes. Au cœur de la précarité, les paroles se font bien souvent plus silencieuses. Prendre la parole, habiter sa parole n'est pas toujours l'expérience la plus facile. Vivre dans la précarité, c'est expérimenter que sa parole ne vaut pas celle d'autres personnes, qu'elle est de moindre importance. C'est expérimenter que sa parole n'est pas digne de confiance, pas crédible (Tardieu, 2015).

Le discrédit de la parole de la personne en situation de précarité est une expérience vécue par beaucoup de familles. D'une certaine manière, la pauvreté monétaire et matérielle qu'elles affrontent semble se confondre dans le regard de certain-e-s avec une forme de pauvreté expérientielle, cognitive, morale, spirituelle. C'est bien ce regard qui discrimine et disqualifie la personne qui vit la pauvreté. Sa parole n'a pas de crédit. Sa vie n'a pas de valeur. Elle n'a pas de contribution. Elle n'enrichit pas. L'engagement d'ATD Quart Monde à écrire une histoire collective des pauvres (Albaret *et al.*, 2007) est ici significatif pour lutter contre l'idée que l'histoire qui compte est celle des dominant-e-s, de ceux et celles qui détiennent le pouvoir.

L'histoire commune est trop souvent écrite aux dépens de celles des personnes plus fragiles. Il en est de même du point de vue individuel.

Comme nous l'avons signifié plus haut, les familles que nous rencontrons pour la première fois ne sont souvent en lien qu'avec des professionnelles de l'action sociale, de l'école, de la santé. Ces familles ne se racontent qu'au travers des problèmes qu'elles rencontrent. Ainsi, par ces histoires de problèmes mises en mots et attendues, souvent recherchées, elles se construisent une identité dominante de problème (M. White, 2009). Non seulement leur parole n'est pas toujours bien accueillie — ce qu'elles savent au sujet de leurs enfants, notamment sur leurs liens avec ceux-ci — mais leurs histoires de réussite, de fierté, de résistance ne sont pas non plus valorisées, ni même mises en mots.

Il ne leur reste donc, comme stratégie principale, qu'à donner à voir ou à entendre ce qui ne va pas, ce qui fait problème, pour espérer obtenir le soutien qu'elles attendent pour faire face aux défis du quotidien.

Notons aussi que ces familles ont peu souvent l'occasion de concevoir le récit par elles-mêmes. Trop rarement leur est offerte la possibilité de se raconter gratuitement, en dehors de ce qui est pensé comme nécessaire, pour recevoir un service. À défaut de pouvoir se raconter, elles sont racontées par d'autres, dans le cadre de réunions entre professionnelles, dans les dossiers administratifs, peut-être même dans les carnets de notes des différentes intervenantes.

Une fois ces constats posés, là encore au sein des Maisons des familles, nous mettons en œuvre des pratiques qui tendent à valoriser et à enrichir les expériences parentales, tout en soutenant la capacité des parents et des enfants à faire valoir leurs points de vue, à partager la compréhension de ce qu'ils vivent, du monde qu'ils habitent, avec les autres. Tout est prétexte pour que chaque personne puisse s'exprimer, à sa convenance et son rythme. C'est notamment par la confiance réciproque et l'ensemble des conditions qui sécurisent la parole (absence d'obligation, respect de l'autre, accueil de ce qui est dit ou vécu, questionnement sincère et bienveillant, considération des défis individuels, réseau de soutien encourageant, curiosité d'apprendre de l'autre, absence de dossier, etc.) qu'il devient possible pour une personne de partager une part de son intimité, de donner un sens à ses valeurs et ses convictions, de partager ses rêves et ses aspirations, de nommer ses difficultés sans se sentir menacée. La parole devient alors un espace psychique où il est possible d'élaborer ses représentations et sa construction du monde, de construire ses projets ainsi que de nourrir autrement ses interactions avec les autres — ses enfants, sa famille, ses proches, ses ami-e-s.

C'est aussi et surtout l'occasion de nourrir ou de se connecter à une autre histoire que celle qui enferme. Une histoire oubliée, envahie par l'histoire dominante de problème (White et Epston, 2003). La situation de pauvreté, de précarité invisibilise les histoires qui procurent un sentiment de fierté, les histoires de courage, de force, de ténacité, de débrouillardise, d'engagement, de mobilisation. Au cœur des Maisons des familles, les équipes de salariées et de bénévoles, rendent possible cette part d'identité positive. L'effort est mis pour rechercher ce qui se rapporte aux talents, aux pépites, aux réussites. Toutes les occasions de valoriser ce qui n'est habituellement pas vu ou entendu sont saisies : la capacité à adoucir les pleurs de son enfant, les efforts pour parler sans crier afin de se faire entendre, le courage d'aller rencontrer l'institutrice, l'effort pour demander du soutien, l'engagement dans un projet personnel ou collectif, le talent culinaire ou artistique, la force démontrée face aux difficultés, etc. Les mots et les gestes qui restaurent la confiance d'une personne dans un domaine dans lequel elle a été dévalorisée contribuent à réparer les histoires (Scherrer, 2023), à redonner de la dignité, à nourrir l'estime de soi.

Les espaces de parole proposés au sein des Maisons des familles sont à la fois des espaces d'autonomisation et de socialisation. La parole est ce qui permet de faire

connaître ses besoins propres, ses attentes et ses questions, mais c'est aussi une parole partagée à d'autres, une parole qui crée un lien, une parole qui rassure, une parole qui inspire, une parole dans laquelle il est possible de se reconnaître mutuellement. Et une parole partagée est une parole qui circule et qui s'enrichit de celles des autres. C'est une parole qui devient promesse de changement, d'un avenir à construire. Les histoires construisent nos identités.

Le collectif : un espace de possibles

Nous l'avons déjà écrit, les familles qui vivent en situation de précarité sont plus particulièrement exposées au risque d'isolement. Celui-ci peut casser les relations avec les autres : membres de la famille, ami-e-s, voisin-e-s. Cette rupture de liens peut venir de la personne, qui se replie sur elle-même, s'enferme, s'isole. D'autres fois, c'est la famille tout entière qui s'isole. Les expériences difficiles vécues en famille peuvent aussi générer la volonté de s'isoler pour échapper à la pression, à la souffrance, voire à la violence. Souvent, c'est le sentiment de honte qui incite au repli sur soi : honte de ne pas être à la hauteur, de ne pas y arriver, de ne pouvoir offrir à ses enfants ce qu'ils seraient en droit d'avoir. Inversement, à cause du contexte de pauvreté dans lequel elle vit, une personne peut être rejetée par son entourage quand les relations se compliquent, quand la personne est considérée comme responsable de sa situation, quand la dépendance est omniprésente, quand elle ne se sent plus socialement reconnue et qu'elle est victime de ce que Serge Paugam (2009) appelle la *disqualification sociale*. La pauvreté affecte la vie affective et amoureuse, allant jusqu'à provoquer des ruptures totales. Réciproquement, les ruptures et les divorces peuvent être des causes de désescalade. La faiblesse du capital social rend d'autant plus vulnérable : les réseaux familiaux et sociaux sur lesquels prendre appui étaient déjà restreints ou inexistant, ou le sont devenus. Pour les personnes qui ont vécu une migration, il n'est pas rare que des membres de la famille soient restés au pays. Il peut s'agir de leurs parents, leurs frères et sœurs, ou encore leurs propres enfants. La personne qui a migré peut devoir aider financièrement, à distance, ces membres de la famille, ce qui aggrave ses privations. Souvent, cette personne n'a pas les moyens de le faire à hauteur des attentes de ces personnes, et cela peut entraîner une coupure des liens avec la famille. Certaines personnes nées sur le territoire français ont aussi vécu une migration, moins grande, mais qui déracine tout autant. Ce phénomène coupe les liens.

Les pratiques sociales individualisantes et psychologisantes, qui sont prépondérantes, ne répondent pas ou trop peu au déficit de liens sociaux subi par les personnes en situation de précarité. L'intervention sociale dans une logique de parcours d'aide répond à la solitude par l'individualisation de l'accompagnement. Ces dernières années, face à l'ampleur des défis et des souffrances, il n'est pas rare de constater que ce type d'intervention, surtout lorsqu'il est exclusif, s'avère insuffisant. Comme l'évoque Yann le Bossé (2012), la position du sauveur ou du policier est vouée à l'échec là où celle du passeur contribue à retrouver un espace possible de transformation sociale. Sans oublier aussi que l'individualisation de l'intervention sociale a pour effet d'accroître le sentiment d'échec personnel sans possibilité pour la personne de prendre conscience que sa situation est très souvent commune à d'autres, que des solutions sont envisageables et que le soutien peut être élargi en dehors de la sphère des professionnelles (Avenel, 2017). Le travail social collectif offre à cet endroit un antidote intéressant à explorer.

Au cœur des Maisons des familles se trouve une pratique sociale collective qui cherche à protéger les personnes tout en favorisant le développement de leur pouvoir d'agir. La personne en situation de précarité a besoin d'appartenir à quelque chose de plus grand qu'elle-même. Ce collectif tend à rendre invisibles les

démarcations entre les acteur-trice-s, les familles, les bénévoles et les professionnelles. Comme nous aimons à le dire, ce collectif se nourrit du milieu de vie dans lequel il s'inscrit où le mantra est « faire ensemble ». Le quotidien d'une Maison des familles offre de nombreuses occasions de faire ensemble ainsi que tous les projets, petits et grands, mis en œuvre.

La création de l'alliance avec les familles et entre les familles, au nom de l'éducation des enfants, parce que nous sommes convaincus de la coresponsabilité éducative, s'avère être une dynamique sans cesse renouvelée et exigeante. La communauté est non seulement un remède à l'isolement, mais aussi à la précarité elle-même. Parents et enfants y trouvent sécurité, ressources, expériences nouvelles et solutions inspirantes. Les diverses possibilités d'interactions avec les autres y sont multiples. L'équipe cherche à offrir toutes les conditions possibles pour s'engager dans des relations significatives et structurantes, et à les adapter à chaque personne. Ainsi, de nombreuses activités permettent aux parents d'entretenir des relations avec les autres parents. Il peut s'agir d'activités qui incitent les parents à réaliser des activités quotidiennes ensemble (préparer un repas, partager un repas, laver la vaisselle, organiser des jeux, etc.) ou à construire des projets plus ou moins ambitieux (planifier des vacances en famille, organiser une journée d'étude ou une sortie, monter un spectacle, préparer une rencontre, etc.). Au travers de ces activités et de ces projets, les parents donnent à voir leur savoir-faire et leur savoir-être et gagnent en reconnaissance, tant aux yeux des autres qu'à leurs propres yeux. Ils développent également de nouvelles compétences et acquièrent de nouveaux savoirs, qui enrichissent leur possibilité d'agir par elles-mêmes et eux-mêmes dans leur propre contexte (capacité d'expression, validation des points de vue, organisation logistique, planification, retour d'expérience, etc.).

Si les relations entre les parents sont largement favorisées, il en est de même pour les relations entre les parents et les enfants. Dans les faits, il est souvent constaté que, dans un contexte de pauvreté, la relation entre les parents et les enfants se limite trop souvent à ce qui pourrait être perçu comme l'essentiel : répondre à leurs besoins primaires. Leur espace psychique étant envahi par les difficultés à régler, les obstacles à surmonter au jour le jour, les parents investissent leur énergie dans la réponse ce qui leur paraît essentiel, mais n'en ont plus pour le reste. Il n'est ainsi pas rare d'observer des parents qui ne jouent pas ou plus avec leurs enfants, qui ne parlent pas véritablement avec ceux-ci, n'engagent pas de conversations réciproques, ne partagent pas la vie de leurs enfants à leur hauteur. Ainsi, au sein des Maisons des familles, nous prenons soin de nourrir la relation parents-enfants, en mettant en œuvre de nombreux espaces sécurisés qui leur permettent de vivre des activités communes axées sur le jeu, les activités créatives et les apprentissages. L'équipe prend soin de se placer à hauteur des enfants en conversant avec eux, en validant l'intérêt de leurs points de vue, en accueillant leurs émotions. Cette stratégie d'intervention auprès des enfants s'inscrit dans une approche de modélisation ou *modeling*. Elle vise à faire découvrir et expérimenter aux parents des interactions différentes avec leurs propres enfants, à leur rythme, dans un cadre sécurisé et sécurisant, afin de pouvoir ensuite les reproduire à la maison, si l'expérience est jugée concluante.

L'ouverture : élargir son monde

Pour ce quatrième et dernier repère anthropologique qui structure les pratiques au sein des Maisons des familles, nous souhaitons mettre en exergue l'idée que les familles, les pères, les mères et les enfants qui participent à la vie des Maisons des familles sont accompagné-e-s pour avoir accès à d'autres ressources que celles proposées par la Maison des familles elle-même. L'enjeu est de favoriser une ouverture suffisante à soi, aux autres et au monde pour que la Maison des familles ne représente plus le seul lieu de socialisation, mais bien un port d'ancre où il est toujours possible de revenir.

L'ouverture doit ici être pensée comme un processus, parfois long, qui conduit la personne à sortir de ses propres contraintes et croyances limitantes pour bénéficier d'une possibilité de multiples rencontres et d'occasions d'épanouissement personnel et familial.

En 2018, lors de la réalisation d'une étude d'impact social réalisée au sein du réseau des Maisons des familles en France (avec un échantillon de sept maisons), nous avons été surpris de constater que l'un des effets des Maisons des familles était avant tout de favoriser la création de réseaux entre les familles elles-mêmes, alors que nous nous attendions à des résultats plus explicites sur l'accompagnement éducatif (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion – MRIE, 2021). Nous le savons maintenant, les familles qui vivent en situation de précarité font face à la solitude et à l'isolement, et se retrouvent donc confrontées aux défis éducatifs avec encore plus d'acuité.

C'est pourquoi il est essentiel pour les Maisons des familles de penser à constituer des réseaux de soutien qui ne soient pas façonnés uniquement autour de professionnelles, et de soutenir de tels réseaux. En effet, il est nécessaire d'ouvrir les horizons pour que les familles puissent créer des réseaux entre elles, de parents à parents, mais aussi d'enfants à enfants. Nous sommes convaincus qu'un enfant qui constate que son parent, qui était auparavant isolé, est aujourd'hui en mesure de créer des liens d'amitié, de soutien, de renfort et de réciprocité se développe dans de meilleures conditions. Une mère qui expliquait ce que la Maison des familles lui apportait nous disait ceci : « Ici, mon fils me voit être en interaction avec d'autres adultes et rire avec d'autres, et ça lui fait du bien ». Nous aspirons à ce que les familles puissent être de plus en plus autonomes, à savoir avoir la capacité de gérer leur dépendance à leur propre initiative (Brizais, 2009), tout en considérant l'interdépendance comme un levier de changement. Chacune et chacun d'entre nous avons besoin les un-e-s des autres pour nous réaliser, pour développer nos projets, pour éduquer nos enfants. L'interdépendance est une caractéristique propre aux relations humaines. Pour autant, il est nécessaire de faire preuve de vigilance afin d'éviter de développer des pratiques ou des comportements qui auraient pour effet d'inscrire les personnes dans un lien de dépendance, une autre forme de domination.

Rappelons-nous que la pauvreté fait aussi en sorte de contenir l'espace et le temps dans sa forme la plus restreinte. Combien de fois avons-nous entendu des parents nous dire qu'ils ne savent pas ce qui se trouve au-delà de leur quartier ou des quelques rues qui les entourent. S'aventurer en dehors de ce qui est connu, c'est prendre le risque d'être confronté-e au danger, à l'inconnu. C'est ainsi que le périmètre de vie est contraint par la menace, la peur et parfois la honte. Face à l'insécurité, la limitation devient une stratégie de survie. Impossible de s'aventurer en dehors de chez soi, en dehors de son quartier, pour explorer les parcs de sa ville, les équipements sportifs ou culturels, le patrimoine, etc. Les Maisons des familles développent et soutiennent des activités qui permettent de franchir les seuils perçus comme infranchissables ou réservés à d'autres : découvrir ensemble la

ludothèque, explorer le patrimoine de son environnement, accéder aux parcs publics, vivre de nouvelles expériences en s'aventurant toujours un peu plus loin et parfois même « monter à la capitale » pour une rencontre nationale. Ce qui est vrai pour l'espace l'est aussi pour le temps. En situation de précarité, la notion d'urgence est souvent majeure. Lorsqu'un parent ne sait pas ce qu'il pourra offrir à manger à son enfant le soir même, où il va dormir et dans quelles conditions, la perception du temps devient alors bien différente. Difficile de se projeter, d'envisager un avenir, de s'engager dans un projet, quand le temps présent est aussi incertain. Les ressources des maisons des familles sont limitées pour pouvoir remédier aux désordres sociaux tels que la pénurie de logements, l'absence de ressources financières, les défis administratifs des personnes en situation de migration, etc. Toutefois, la présence, la constance, l'empathie et l'engagement constituent, pour beaucoup de familles, des appuis qui permettent de résister et de faire face aux contextes hostiles. Dans ces conditions, la fermeture sur soi peut vite devenir un refuge. Au sein des Maisons des familles, quelles que soient les conditions de vie, l'accueil reste inconditionnel, afin que chaque parent puisse retrouver avec les autres le temps du répit, le temps du soulagement, le temps de la reconstruction, en développant notamment de nouvelles perspectives. Carl Lacharité (2009) rappelle souvent que les compétences des familles ne seront jamais aussi fortes que celles du réseau qui les soutient. Ceci pose clairement l'enjeu de disposer de services et des politiques publics à la hauteur des dégâts que cause la précarité. C'est d'ailleurs pour cela que les Maisons des familles jouent aussi un rôle politique, soit de transmettre aux élu-e-s et aux services publics une connaissance fine de leurs réalités de vie et de leurs besoins. Nous pourrions également glisser un mot sur l'intérêt d'une grande association comme Apprentis d'Auteuil pour ce dispositif de Maison des familles et qui mise entre autres sur ce dernier pour faire avancer la question du travail avec les familles au sein de ses établissements (scolaires, hébergement de jeunes, protection de l'enfance, insertion par l'emploi).

L'ouverture aux autres, à une meilleure compréhension du monde et de ses logiques, représente ici une voie pour redonner un sens à la place que les parents occupent ou peuvent occuper dans la société, notamment dans l'exercice de leurs responsabilités parentales.

Pour conclure, nous considérons qu'un des enjeux majeurs des Maisons des familles en France est de soutenir les familles pour qu'elles puissent prendre toute leur place dans cette société où elles vivent, mettre leurs enfants à l'école, fréquenter les institutions, parfois travailler, et ce, qu'elles soient françaises ou pas, régularisées ou non. Prendre sa place dans la société, c'est aussi contribuer à construire le monde et le transformer, avoir une influence sur la société. Cela passe par le fait d'être considéré-e-s comme des interlocuteur-trice-s pertinent-e-s, mais aussi de prendre conscience que l'on est des interlocuteur-trice-s pertinent-e-s : on a des choses à dire et des expériences à valoriser (MRIE, 2021, p. 94).

Le dialogue engagé depuis plus d'une décennie avec la FQOCF continue d'être porteur de sens en vue de construire ensemble de nouvelles collaborations, afin qu'un transfert des connaissances, des pratiques et des recherches s'opèrent entre les organisations. Il est certain qu'au-delà des frontières, nous avons à apprendre les un-e-s des autres, notamment quand il s'agit de soutenir des familles qui, là où elles sont, font face à des défis bien souvent communs.

Références

- Albaret, L., Latger, H. et Dixon, K. (2007). *La riche histoire des pauvres*. Nouveaux regards Syllepse.
- Avenel, C. (2017). Le développement social et le travail social collectif : incantation magique ou orientation stratégique ? *VST – Vie sociale et traitements*, 134(2), 22-29. <https://doi.org/10.3917/vst.134.0022>
- Brizais, R. (2009). *Brizais Reynald — Autonomie*. Trem'site. <https://www.tremintin.com/joomla/interviews/143-interviews-2002-et-2009/2474-brizais-reynald-autonomie>
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. (s. d.). *Site web de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille*. Consulté 13 avril 2024, à l'adresse <https://fqocf.org/>
- Lacharité, C. (2009). Travailler avec les familles : Enjeux et défis de l'intervention professionnelle. 12, 8-9.
- Le Blanc, G. (2007). *Vies ordinaires, vies précaires*. Éd. du Seuil.
- Le Bossé, Y. (2012). Sortir de l'impuissance : Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. ARDIS.
- Maison des familles. (s. d.). *Présentation*. Maison des Familles. Consulté 13 avril 2024, à l'adresse <https://www.maisondesfamilles.fr/presentation/>
- Mauss, M. (1925). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Les Presses universitaires de France.
- Mission régionale d'information sur l'exclusion – MRIE. (2021). *Les Maisons des Familles : Avec les parents, faire grandir les enfants. Des principes et des pratiques qui fondent le projet*. <https://mrie.org/wp-content/uploads/2023/05/N°4.pdf>
- Mondzain, M.-J. (2023). *Accueillir : Venu(e)s d'un ventre ou d'un pays*. Éditions Les Liens qui libèrent.
- Ott, L. (2019). Philosophie de la précarité : Sortir de l'impuissance. *Chronique sociale*.
- Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2009.01>
- Scherrer, D. (2023). *Réparer les histoires : Sur les rivages de l'approche narrative*. InterÉditions.
- Tardieu, B. (2015). *Quand un peuple parle : ATD Quart Monde, un combat radical contre la misère*. la Découverte.
- White, M. (2009). *Cartes des pratiques narratives*. Satas.
- White, M. et Epston, D. (2003). *Les moyens narratifs au service de la thérapie*. SATAS.

À propos des autrices et auteurs

Christophe Beau

est coordinateur national du programme Maisons des familles à la Fondation Apprentis d'Auteuil en France.

Sarah-Maude Beauregard

est coordonnatrice du Groupe de recherche – Action communautaire et Familles à l'Université du Québec en Outaouais.

Annabelle Berthiaume

est professeure adjointe à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke.

Emmanuelle Chartrand

est étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Sonia Daly

est étudiante au doctorat en psychologie communautaire à l'Université du Québec à Montréal.

Chloé Dauphinais

est responsable de la rédaction et des dossiers politiques à la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec.

Mélissa David

est coordonnatrice de projet au Groupe de recherche – Action communautaire et Famille à l'Université du Québec en Outaouais.

Stéphanie Ducas

est étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université du Québec en Outaouais.

Christine Gervais

est professeure titulaire au Département des sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais

Carl Lacharité

est professeur émérite au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Vicky Lafantaisie

est professeure au Département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais.

Sylvie Lévesque

est directrice générale de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec.

Dominique Mailloux

est professeure au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Philippe Pacaut

est chargé de projet d'enquêtes statistiques et de partenariats de recherche au ministère de la Famille.

Julie Poissant

est professeure au Département d'éducation et formations spécialisée de l'Université du Québec à Montréal.

Laurence Potié

est coordinatrice régionale des Maisons des familles Auvergne-Rhône-Alpes en France.

Geneviève Roch

est professeure à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval.

Maude Sauvé

est étudiante au doctorat en psychologie communautaire à l'Université du Québec à Montréal.

Coline Sénac

est professeure en communication organisationnelle au Département Sciences humaines, Lettres et Communication à l'Université TÉLUQ.

PROGRAMME
2131

Doctorat en psychologie PROFIL RECHERCHE
CONCENTRATION *Études familiales*

La concentration en études familiales permet aux étudiants provenant de milieux différents de se rencontrer afin de faire progresser les connaissances sur la famille québécoise dans un contexte d'ouverture aux autres disciplines.

plus de détails à www.uqtr.ca/programme

PROGRAMME
0831

Études familiales



programme court
de 3^e cycle

UQTR

plus de détails à www.uqtr.ca/programme

Ce programme court a été conçu dans le but de faciliter son accès aux professionnels déjà actifs sur le marché du travail.

Les cours sont donnés selon des modalités d'enseignement s'appuyant sur des cours intensifs et des cours en conférence web.

**PROGRAMME
UNIQUE**

Pratique participative
en **intervention psychosociale**

0744

programme court
de 2^e cycle

UQTR

plus de détails à www.uqtr.ca/fc.pratiqueparticipative

Ce programme court propose une synthèse théorique et clinique de plusieurs approches d'interventions qui s'intéressent à la participation des personnes dans le cadre des services sociaux et des soins qu'elles reçoivent.

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières